Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-43902/fragment/page=0001

RENSEIGNEMENS SUR L'AMÉRIQUE.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-43902/fragment/page=0003

Vgl. Berl. Ob 4543 8°
Ausgabe Paris 1795

RENSEIGNEMENS

SUR

L'AMÉRIQUE.

Rassemblés par THOMAS COOPER,
ci-devant de Manchester.

TRADUITS DE L'ANGLOIS.

AVEC UNE CARTE.

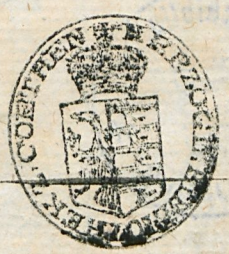

A HAMBOURG
chez PIERRE FRANÇOIS FAUCHE,
Imprimeur-Libraire.
1795.

Universitäts- u. Landesbibliothek
HALLE (SAALE)

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-43902/fragment/page=0006

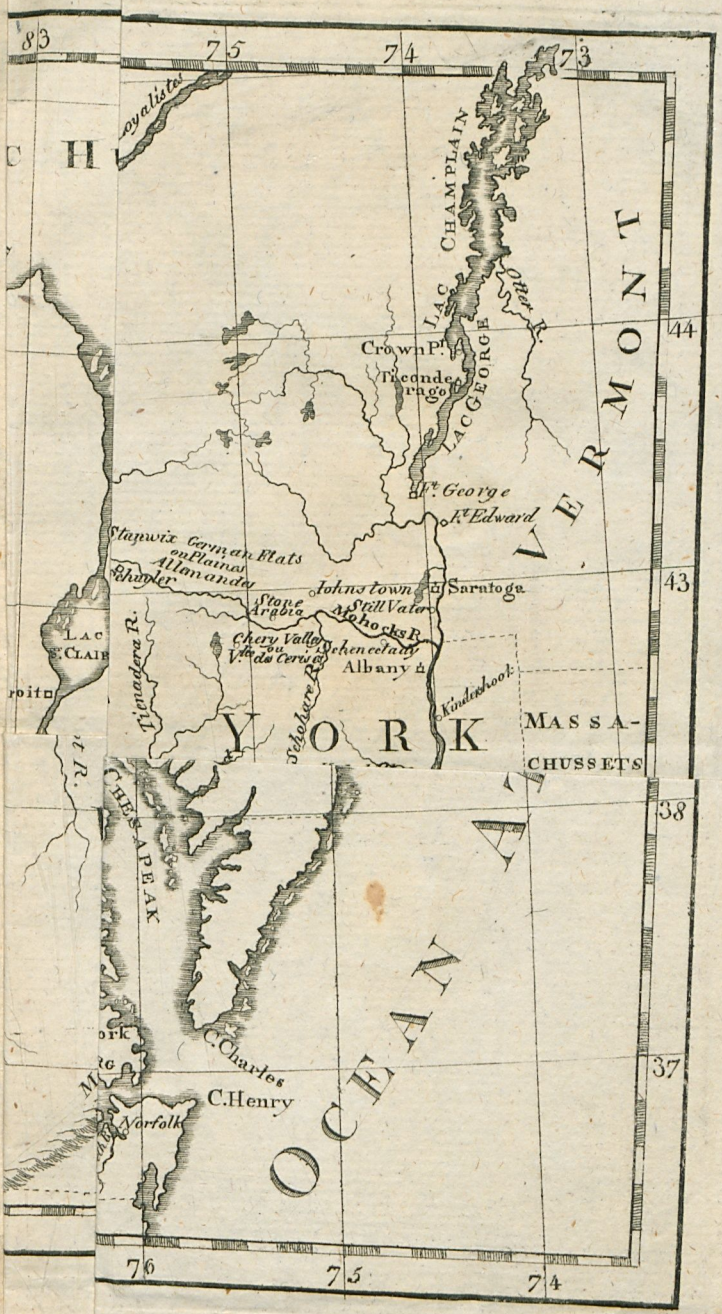

83
75
74
73
Loyalistes
LAC CHAMPLAIN
Otter R.
LAC GEORGE
Crown Pt.
Ticonderago
Ft. George
Ft. Edward
VERMONT
44
Stanwix
German Flats
ou Plaines
Allemandes
Schuyler
Johnstown
Saratoga
43
Stone Arabia
Still Vater
Mohocks R.
Chery Valley
ou
Vte des Cerises
Schenectady
Albany
Kinderhook
Tienadera R.
Schohare R.
YORK
MASSA-
CHUSSETS
38
CHESAPEAK
OCEAN
C. Charles
C. Henry
Norfolk
37
76
75
74


CARTE
DES ETATS MITOYENS
DE
L'AMERIQUE UNIE
dressée d'après les Autorités
les plus nouvelles et les mieux choisies
par Thos. Conder
Echelle de Milles Anglais
LAC HURON
LAC MICHIGAN
LAC ÉRIÉ
LAC ONTARIO
HAUT CANADA
NEW YORK
PENNSYLVANIE
TERRITOIRE de L'OUEST
ou
WESTERN TERRITORY
VIRGINIE
KENTUCKY
MARYLAND
DELAWARE
NEW JERSEY
CONNECTICUT
MASSACHUSSETS
VERMONT
OCEAN ATLANTIQUE

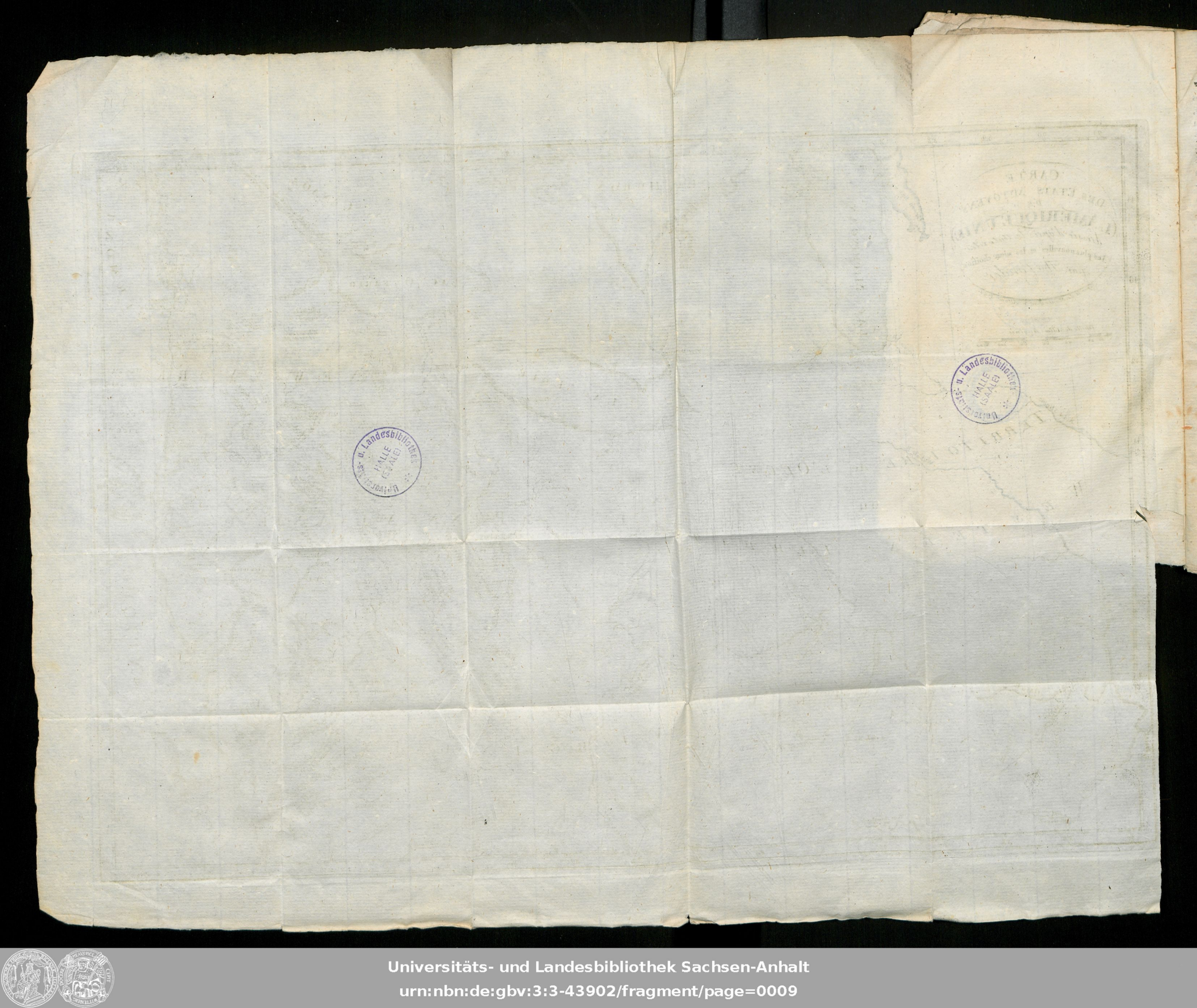
Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-43902/fragment/page=0009

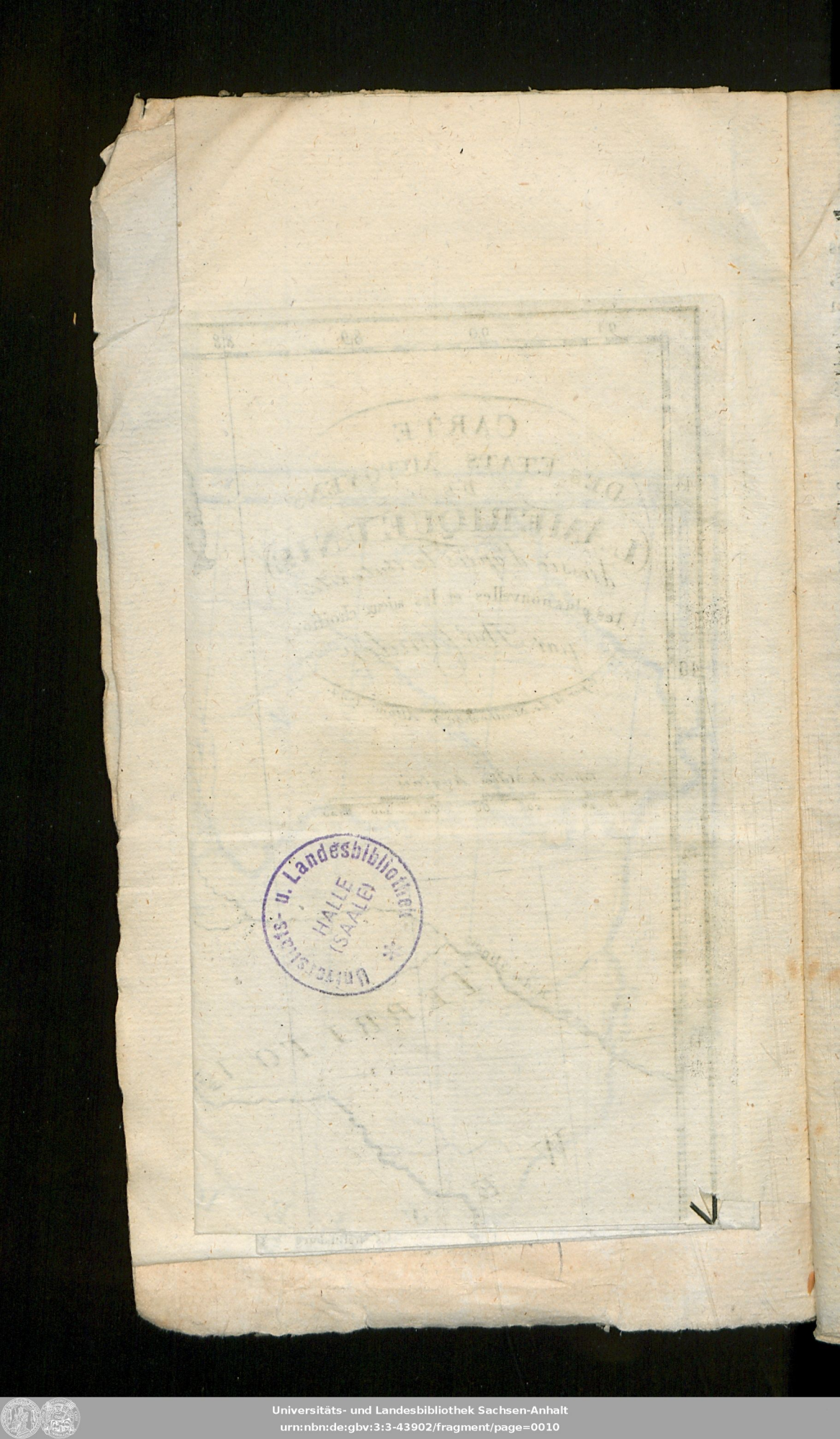
Universitäts- u. Landesbibliothek HALLE (SAALE)

LETTRES
ÉCRITES
DE L'AMÉRIQUE
A UN AMI
EN ANGLETERRE.

LETTRE I.

Monsieur,

Je vais vous donner bien volontiers tous les renseignemens qu'il me sera possible sur le pays que j'habite. Vos idées sur les manufactures sont d'abord très-bien fondées. --- Tant que le terrein sera à si bas prix et la main-d'oeuvre si chère, je regarderai toujours comme une spéculation trop hazardeuse de risquer un capital dans aucune des branches de manufactures qui n'ont pas encore été cultivées ici, avec succès. *)

*) *Tant que la paix existera entre l'Amérique et l'Europe, les habitans du premier de ces continents seront peu ou point tentés d'y établir des manufactures. La main-d'oeuvre y est trop chère; le maître n'y a pas*

Quand même les obstacles dont je parle dans ma note ne se présenteroient pas aux spéculateurs, je craindrois toujours pour eux le sort commun de ceux qui ont les premiers inventé et perfectionné les arts, celui d'enrichir leur pays en s'appauvrissant eux-mêmes. Je suis très-persuadé que le premier capital que l'on emploieroit à établir en Amérique les manufactures de Manchester, de Birmingham, ou du Staffordshire, seroit un capital perdu. Ceux qui auroient porté *le poids et la chaleur du jour* n'en auroient pas la récompense: elle seroit probablement pour leurs successeurs.

La terre et les produits immédiats de la terre, voilà, dans ce moment, les vraies denrées de l'Amérique; c'est là que je vois les moyens les plus

---

la même autorité sur ses ouvriers; les ouvriers ont la perspective de devenir colons et s'occupent presque toujours de l'idée d'acquerir l'indépendance en consacrant leurs épargnes à l'achat d'un petit terrein. Mais en cas de guerre, la nécessité pourroit engager le gouvernement americain (et cela seroit même très probable) à encourager le placement des capitaux sur des manufactures de l'utilité la plus générale; et de cette manière, l'Amérique pourroit se voir forcée de devenir la rivale constante des puissances avec qui elle auroit été en guerre, pour les objets mêmes de manufacture qu'elle en tiroit auparavant.

agréables, les plus certains et les plus lucratifs de placer des capitaux, jusqu'à une valeur presque indéfinie. Cependant, comme vos recherches se bornent à un certain objet, c'est principalement dans cet objet que je renfermerai mes observations.

Supposé que vous vous décidiez à un établissement en Amérique, vous me demandez quelle est la partie de ce continent que vous devez préférer?

Je sais que votre fortune est médiocre; que vos idées politiques sont opposées à plusieurs parties du gouvernement actuel de votre pays et que vous avez été l'adversaire du commerce des esclaves. D'après ces données, quelles sont les conditions que vous exigerez probablement de l'état que vous adopterez d'une manière définitive?

Quittant un pays où l'église est forcée à une alliance avec l'état qui vous paroît contre nature, et où vos opinions religieuses sont exposées aux insultes populaires, vous chercherez d'abord en Amérique un asile contre la persécution tant religieuse que civile, --- un lieu où vos opinions en théologie ne vous fassent rien perdre de vos droits en politique; et où vous puissiez jouir d'une liberté parfaite de discours,

comme de sentimens, sur les deux objets les plus importans des recherches des hommes.

Ennemi de l'esclavage des nègres, vous aurez une répugnance très-forte, peut-être même insurmontable pour les parties du continent où les esclaves sont les seuls serviteurs que l'on puisse se procurer; et où la loi et la coutume tendent également à affermir cette distinction humiliante entre un homme et un autre. Cependant, comme des ouvriers sont nécessaires pour l'agriculture et des domestiques pour la maison, il faudra choisir une situation telle que l'on puisse s'en procurer avec facilité, sans que l'esclavage domine.

Comme, selon votre opinion, l'époque des commotions civiles et des guerres intestines n'est peut-être fort éloignée pour aucune partie de l'Europe; vous voudriez, à ce que j'imagine, vous fixer dans un séjour, où vous eussiez la probabilité de jouir des biens de la paix, sans risquer de la voir troublée par des événemens possibles à prévoir aujourd'hui. Craignant la perspective, quoique éloignée, des troubles et de l'effusion du sang dans l'ancienne patrie, il n'est pas à croire que vous vouliez vous exposer, sans nécessité, à des dangers semblables dans la nouvelle; ainsi vous ne vous porterez pas vers ces

parties du continent, où la paix, la propriété, la sûreté personnelle courent encore quelque péril, soit par l'inimitié des sauvages, soit par l'incertitude de leur amitié.

Le peu d'étendue de votre fortune vous fera regarder encore comme un objet important la manière dont vous pourrez l'augmenter, et vous fera desirer de savoir, où et comment vous pourriez vivre de la façon la plus agréable, avec une petite propriété et une industrie médiocre. Si vraiment un certain nombre de personnes qui auroient eu déjà des liaisons ensemble, ou qui se connoîtroient au moins de réputation, dont les habitudes seroient les mêmes, et dont en général les goûts se ressembleroient, vouloient en même tems quitter votre patrie; il seroit naturel qu'elles cherchassent à se procurer un établissement où elles ne fussent pas assez séparées, pour être obligées de renoncer à la société dont elles avoient coutume de jouir, ou forcées à se faire tout-à-coup à un changement d'habitudes, de moeurs, de connoissances et d'amis. Pour celles qui seroient déjà parvenues au milieu, ou au déclin de l'âge, cette circonstance seroit de la plus haute importance pour leur bonheur à venir; et par conséquent, toute situation où cette condition ne seroit pas remplie, ne sauroit convenir parfaite-

ment à un certain nombre de personnes de la classe que nous venons de désigner. Dans ce cas, il seroit donc à desirer que l'on pût s'établir sur une partie du continent, où une étendue de terrein considérable et contigu pût être acquise promptement et à un prix raisonnable; je dis à un prix raisonnable, parce que, selon moi, les personnes qui ont envie de quitter leur pays pour celui-ci, doivent avoir pour un de leurs motifs principaux, l'espérance d'y augmenter leur petite fortune et d'y pourvoir à l'établissement d'une grande famille avec plus de facilité que chez vous; il seroit donc convenable, de choisir une situation et d'adopter un plan, dont on pût raisonnablement attendre une augmentation graduelle dans la valeur d'une propriété, à l'acquisition de laquelle on auroit consacré les débris de la fortune en Angleterre. Peut-être, un achat de terres dans quelqu'un des états de l'Amérique seroit-il le moyen le plus prompt, comme le plus sûr d'augmenter un capital, surtout pour ceux qui peuvent donner à sa valeur une augmentation immédiate, en s'établissant eux-mêmes comme voisins de ces nouvelles acquisitions, sur les fermes contigues et à eux appartenantes. Dans cette vue donc et pour cet objet, il faudroit chercher à se procurer un terrein

d'une grande étendue et à un prix, non-seulement raisonnable, mais même assez bas, pour permettre une augmentation de valeur prochaine, par les ressources d'un voisinage et par la résidence de propriétaires améliorateurs. Si un tel plan pouvoit avoir lieu, je n'hésite pas à dire que les personnes qui l'adopteroient, s'établiroient ici d'une façon plus agréable pour elles-mêmes et plus favorable à leurs intérêts, que si elles prenoient le parti de se séparer et de former des habitations isolées. En cas qu'une telle occasion se présente, je ne doute pas que vous ne soyez assez sage pour la saisir, plutôt que de venir seul tenter ici la fortune; en cas qu'elle vous manque, je regarde encore comme le plan le plus avantageux, (votre intention n'étant pas de suivre le commerce) de chercher une partie où la terre soit fertile et à bon marché, où elle soit en train d'amélioration, et où vous puissiez jouir, s'il est possible, du voisinage de quelques anglois, dont la société, même en Amérique, est intéressante pour un colon de votre pays qui ne peut perdre encore entièrement la *memoria temporis acti*. L'article du climat n'est pas non plus sans importance. On desirera sans doute de n'être point exposé à un changement soudain et violent, et l'on voudra que (toutes choses égales) un nou-

vel arrivant n'ait pas à souffrir une augmentation de froid ou de chaleur plus grande que celle qui doit être nécessairement produite par la différence des climats. Les états-unis en renferment une si grande variété, qu'à cet égard on aura beaucoup à choisir; mais il sera, sans doute, également convenable d'éviter les sept mois d'hyver de Massachusett et de New-Hampshire, et les étés brûlans des Carolines et de la Georgie. Dans les états mitoyens, on trouvera facilement une position où le climat ne différera pas de beaucoup de celui de l'Angleterre. Une conformité parfaite n'est pas plus possible que nécessaire, et notre constitution se prête facilement et avec promptitude à de légères variations.

D'après ces observations préliminaires, examinons les motifs que les différens états de l'Amérique présentent de s'établir dans leur sein, à un anglois qui émigre, avec vos moyens et vos idées.

Les états méridionaux, comme la Georgie et les deux Carolines, semblent devoir souffrir une exclusion absolue, à cause de l'extrême chaleur du climat et de l'esclavage qui y domine. *)

*) *Environ un tiers de la nombreuse population des provinces méridionales (le Maryland, la Virginie, les Ca-*

L'intensité et la durée du froid dans le New-Hampshire et le Massachusett (y compris le pays de Vermont et la province de Maine) me paroissent encore des raisons d'exclusion très-fortes, quoiqu'elles le soient peut-être moins que les précédentes. C'est en effet pour moi une circonstance fort désagréable, que d'habiter un climat où la nature ne donne guères au cultivateur qu'un tiers de l'année, pour fournir à la subsistance de deux autres tiers, qui, selon l'expression de M. J... ressemblent aux vaches maigres de Pharaon qui dévorèrent les grasses.

D'ailleurs, dans les états de Nord-Est (le New-Hampshire, Massachusett, Connecticut etc.) les propriétés sont très-divisées,*) les fermes petites et en général le terrein cher; par conséquent il ne seroit pas facile d'y faire des acquisitions avec la même perspective d'en augmenter la valeur, que donnent plusieurs des autres états. Ajoutez à cela que ces parties du continent de l'Amérique fournissent elles-mêmes annuellement un nombre considérable d'émigrans aux

---

rolines, *la Georgie et le Kentucky*) *est composé d'esclaves. Leur nombre total dans les états-unis est d'environ* 700,000.

*) *Le Connecticut contient au moins 62 personnes par mille quarré.*

états du milieu et à ceux de l'ouest. Ils sont la *pépiniere septentrionale* du pays; et les raisons qui en font émigrer les habitans doivent détourner les étrangers de s'y établir.

Les états de Rhode-Island, de Jersey, de la Delaware, de New-York, la Pensylvanie, le Maryland et la Virginie, ainsi que les établissemens sur les fleuves de l'ouest, ont tous des droits à notre examen.

De tous les états de l'union, Rhode-Island est peut-être celui qui, pour le climat, les productions et l'aspect, ressemble le plus à la Grande-Bretagne. Les hyvers y sont un peu plus longs et plus rigoureux, et les étés peut-être un peu plus chauds: mais le climat y participe, en quelque façon, aux défauts de celui de l'Angleterre, l'atmosphère y étant plus humide, *) à cause de la situation du pays, que dans la plûpart des autres états. Le sol de Rhode-Island, quoiqu'en général d'une qualité médiocre, est aussi trop amélioré et les propriétés y sont trop mor-

---

*) *Cette observation peut aussi s'appliquer au voisinage de New-York, où le bois en usage dans les climats méridionaux ne peut sécher assez, pour être mis en oeuvre. En Pensylvanie, cet inconvénient n'a pas lieu. Au fait, cette remarque est évidemment applicable à toute la côte maritime du nord de l'Amérique.*

celées, pour permettre des spéculations avantageuses, sur l'achat d'une grande étendue de terrein contigu, quoiqu'on pût s'y procurer de simples fermes, à un prix relativement modéré. Nous devons en attribuer la cause au déclin du commerce dans cette partie de l'Amérique, qui fait que ses habitans abandonnent souvent leur position, dans l'espérance d'en faire un plus avantageux. Le pays est plus propre aux pâturages qu'à la culture des grains; il est peu boisé, abondant en lait, en beurre et en fromage, mais non en ce que les américains appellent bonne et riche terre. Au reste la grande division des propriétés et leur tendance à diminuer de valeur plutôt qu'à en augmenter, rend cet état peu convenable à l'exécution de votre projet.

Le climat de New-Jersey (n'y eût-il pas d'autres objections à faire contre cette province,) est désagréable pour les européens, particulièrement en été, à cause de la position orientale de cet état, du grand nombre de marais qu'il contient et de la trop grande étendue relative de ses côtes. *) Les moustiques et la fièvre y sont plus incommodes que dans plusieurs des états du

---

*) *On peut regarder comme une règle générale et qui souffre peu d'exceptions, que toute la côte orientale de l'Amérique, depuis Boston jusqu'à la Georgie et à la*

nord et même du milieu. Enfin, dans les parties les plus convenables du New-Jersey, les propriétés sont trop divisées et trop chères, pour promettre du succès à un établissement tel que celui que je vous conseille.

Les mêmes remarques peuvent s'appliquer à un certain point à l'état de la Delaware, auquel nous aurons une autre objection à faire, tirée de l'intolérance religieuse de sa constitution, sans parler de l'esclavage des nègres qui prévaut dans cette partie du continent.

L'état de New-York est celui dont la prospérité semble augmenter à tous égards de la fa-

---

distance de 50 à 150 milles de la mer, est stérile et mal saine, comparée à l'intérieur du pays. Cette dernière circonstance est l'effet de deux causes: d'abord de l'inconstance du climat, provenant elle-même de l'exposition de cette partie du continent aux vents de la mer atlantique; ce qui produit dans les provinces du N. E. les rhumatismes, les catarres et les consomptions; en suite du peu d'élévation des terres et de la quantité énorme des eaux, vers l'embouchure des grandes rivières. De-là naissent, dans les provinces mitoyennes et méridionales, les fléaux des insectes et des reptiles, les chaleurs étouffantes, la fièvre et les douleurs. L'influence d'un soleil brûlant sur les terres basses et humides de la côte expose presque infailliblement un européen, et surtout un anglois, à des fièvres intermittentes. C'est là ce qui m'éloigneroit des états de Jersey, de la Delaware et du Maryland. La vue de la carte rendra ceci plus intelligible.

çon la plus rapide, si l'on en excepte la Pensylvanie. La ville de New-York occupe le premier rang après Philadelphie, comme place de commerce, et les parties reculées de l'état offrent, à un prix médiocre, d'immenses étendues du meilleur terrein. Le climat n'y est pas non plus assez différent de celui de la Grande-Bretagne, pour en éloigner l'émigrant anglois. Il y fait plus froid et plus chaud que chez vous; mais dans quelques parties, un peu plus de chaleur seroit, selon moi, de quelque avantage: car quoiqu'on y trouve dans toute leur perfection les nombreuses familles des pommes américaines, la pêche, à ce que l'on prétend, ne mûrit pas parfaitement à Albany.

La partie la plus fertile de cet état est, sans comparaison, le pays de Genesée, qui depuis la guerre malheureuse que nous soutenons contre les Indiens, a attiré un grand nombre de ces émigrans de la nouvelle Angleterre, qui, depuis un an ou deux, ont voyagé vers les frontières de l'Ohio, pour y trouver de la terre moins chère et meilleure que dans leur propre pays. Il ne semble pas, en effet, qu'il y ait beaucoup de différence, pour le genre et la qualité du sol, entre les meilleures terres du Genesée et le territoire du Kentucky; et celle qui existe,

peut être raisonnablement attribuée à la chaleur du climat, plus grande dans ce dernier pays, et dont les désavantages, à certains égards, peuvent balancer ce qu'elle a au contraire d'avantageux sous cet aspect. Ainsi donc, si la seule circonstance de la richesse du sol suffisoit pour décider le but d'une émigration, un habitant de la nouvelle Angleterre feroit aussi bien de s'arrêter dans le pays de Genesée, que d'entreprendre le long voyage qu'un grand nombre de ses compatriotes a pris, jusqu'à présent, le parti d'exécuter.

Cependant, quelque riche et quelque fertile que soit ce pays, nous aurons des raisons sérieuses et puissantes, de nous en éloigner. 1. La difficulté de s'y procurer des valets pour le labourage et même pour d'autres genres de service; parce que le pays n'étant cultivé que depuis peu, sa population n'est encore composée que de la classe des premiers colons, qui n'ont pour vivre que leur travail et celui de leurs familles. 2. Le superflu des productions du Genesée doit être transporté à Philadelphie ou a New-York, par la voie d'Albany. Des deux manières, le transport est difficile et couteux. La partie du Genesée la plus voisine du Susquehannah et de la Delaware, trouvera naturellement

le débouché de ses productions à Philadelphie. Cette ville attirera, par conséquent, les denrées d'une grande partie de ce pays, (qui par sa situation sembleroit pourtant plus à portée des marchés de New-York,) à cause des efforts plus grands faits par l'état de Pensylvanie *) pour faciliter les transports, tant par le moyen des nouvelles routes, des nouveaux canaux, qu'en perfectionnant la navigation des rivières. Par là donc, il est évident, (comme il l'est même à la simple inspection de la carte,) que les parties intérieures de la Pensylvanie, voisines du Susquehannah, et où la terre est, en général, excellente, auront sur le territoire du Genesée des avantages considérables, pour la facilité du transport des denrées. Par conséquent, à moins de supposer dans le sol de ce dernier pays, une supériorité plus grande que celle qui semble exister à présent, les productions de l'intérieur de la Pensylvanie arriveront les premières et à moins de fraix au marché commun. Enfin, bien loin qu'on puisse se dédommager

---

*) *Comparez ce que Morse dit à cet égard de la Pensylvanie, éd. in 4. page 424, avec ce qu'il dit page 377, où il parle des routes de l'état de New-York; lisez aussi les propositions faites pour le perfectionnement des routes de la Pensylvanie et que j'ai jointes à cette lettre.*

dans le Genesée, par la modicité du prix des terres, il y est aujourd'hui tout aussi haut que dans les parties riches de la Pensylvanie, à 150 milles de la capitale. 3. La bonté même du sol dans le Genesée fait qu'il est difficile d'y établir des routes agréables et commodes; l'humidité y rend le terrein boueux et l'on y enfonce facilement. *) 4. Toutes ces circonstances sont encore contraires à la santé. Tout le territoire du Genesée est en effet accusé d'insalubrité, avec vraisemblance. Les rivières y sont lentes, le pays plat, le sol humide, les petits lacs nombreux; et l'on n'y trouve pas une montagne, depuis la rivière de Genesée, jusqu'à la chûte de Niagara. Les fièvres y sont si dominantes, que les Indiens d'un côté de cette rivière, et les nouveaux colons de l'autre, étoient, il y a quelque tems, presque également attaqués de cette maladie affoiblissante. A mesure qu'on s'acclimate, on y devient moins sujet; mais il est bien rare qu'on se dérobe à payer un premier tribut, si même

*) *Les hyvers sont plus doux et par conséquent plus sujets aux pluies dans le pays du Genesée, auprès des grands lacs, que dans la partie de l'Amérique comprise entre les 40½ et les 42½ degrés de latitude. Auprès du 42me, les rivières coulent dans les deux directions, vers l'océan atlantique et vers les lacs.*

même cela est possible; et c'est à cette insalubrité de l'air que l'on doit attribuer sans doute l'infériorité des indiens de cette partie, pour la taille et pour la vigueur (1) 5°. C'est une circonstance assez désagréable pour le pays de Génesée, que de former la frontière du côté des indiens, qui naviguent sur les lacs voisins de son territoire. Plusieurs parties de ce territoire sont même encore occupées par les indiens. Leurs dispositions sont à présent amicales, et s'ils en changent, ils finiront par être soumis; mais l'état de guerre intermédiaire, entre la rupture et la conquête, conviendroit fort mal aux habitudes et aux penchans d'un paisible européen. Sur les bords de la rivière Mohawk, les terres sont bonnes, très boisées, et se vendent à présent à un prix, peu supérieur peut-être aux avantages qu'elles présentent; mais elles sont sujettes aux mêmes inconvéniens que le reste du pays.

Il paroît évident, d'après tout ce que je viens de détailler que le Génesée (qui a d'autres égards seroit, pour un nouveau colon, préférable aux au-

(1) *Voilà quel a été le grand inconvénient de Williamsbourg sur la rivière de Génesée: dans le nouvel établissement de Bath Town, dans le même pays, on paroît l'avoir prévu, car la nouvelle ville est placée un peu au-dessus du niveau du pays environnant.*

très parties de l'état de New-York) a aussi de nombreux désavantages. Ces désavantages pourroient être légers aux yeux d'un américain, émigrant des états peuplés de la nouvelle Angleterre, mais ils se présenteront, je crois, sous un aspect formidable aux yeux d'un européen.

Une autre objection à faire contre un établissement dans l'état de New-York, c'est que ses loix ne permettent à un étranger, ni d'acquérir, ni de transmettre une propriété territoriale. Ainsi, jusqu'à ce qu'une résidence réelle eût acquis à l'acheteur le titre de citoyen, il seroit obligé d'agir par un procureur, dans l'honneur et la probité duquel il faudroit qu'il eût une confiance implicite.

Je vois fort peu d'inconvéniens, au contraire, à s'établir en Pensylvanie. Pour le climat, la différence entre cette partie du continent américain et la Grande-Bretagne, est non-seulement supportable, mais elle tourne même, selon moi, en faveur de la Pensylvanie, sur-tout dans ses parties du Nord et du N. O. Je parle même ici pour les constitutions et les habitudes angloises. Les étés sont un peu plus chauds et les hivers plus froids dans ce pays-ci qu'à Londres, mais l'air y est, en général, plus sec, plus agréable, et sans doute aussi plus sain. La situation centrale, de cet état par rapport aux autres, la

prospérité de ses finances, les nombreuses améliorations projettées pour ses chemins et ses canaux, la possession de la ville la plus grande et la plus florissante de l'Amérique, (1) sa supériorité d'importations et d'exportations, et particulièrement (2) le plus grand nombre d'émigrans de toutes les classes qui abordent à Philadelphie: toutes ces causes prises ensemble doivent raisonnablement faire regarder la Pensylvanie comme l'état le plus florissant de l'union. Je ne parle pas de la résidence du congrès à Philadelphie, parce que cet avantage, si c'en est un, n'existe que pour un tems; et je ne vous crois pas d'ailleurs très disposé à résider dans une métropole, quoiqu'il y ait des avantages occasionnels très nombreux à vivre à une distance médiocre d'une grande ville.

Je préfère, en général, la Pensylvanie à l'état de New-York, parce que le climat y est plus

---

(1) *Philadelphie.*

(2) *Ceci se verra par la table des exportations que je donnerai plus bas. Le nombre des émigrans est proportionné à la quantité de bâtimens qui commercent dans les différentes parties de l'Amérique. Les deux ports de Philadelphie et de New-York font environ un tiers de tout le commerce des États-unis et celui de Philadelphie est le double de celui de New-York.*

sec, (1) et par conséquent plus favorable à la santé; un peu plus chaud et par conséqent plus propice à la végétation. En Pensylvanie, le gouvernement est plus occupé de mesures publiques, capables d'augmenter la population et de faire monter promptement la valeur des terres; ses revenus sont d'un plus grand rapport, et son trésor est plus riche. Sur tous les autres points, la Pensylvanie est au moins l'égale de l'état de New-York et dans ceux que je viens de dénombrer, elle a, selon moi, la préférence. Mais ce n'est pas dans la partie du S. E. de cet état que nous devons chercher, ni des terreins considérables, ni un sol riche, ni des terres à bon marché. En approchant de la côte, les propriétés sont morcelées, le terrein stérile et cher, le climat de cette partie du S. E. (à 200 milles de la mer, par exemple) n'est ni aussi agréable, ni aussi favorable à la santé et à la végétation, que dans les contrées du Nord et du N. O. de cette province. (2) A Philadelphie, pendant cet hiver

---

(1) *Ceci est vrai pour toute l'étendue des deux états et dépend de la situation moins aquatique de la Pensylvanie, qui est plus éloignée que le New-York de l'océan et des lacs.*

(2) *J'ai déjà observé, (page 11) que le climat est très inconstant sur cette partie des côtes de l'Amérique qui est exposée aux influences des vents de la mer atlan-*

et les précédens, on a vu plusieurs fois paroître et disparoître les neiges. Des glaces succèdent aux dégels et les racines des plantes restent trop souvent exposées à la rigueur du froid. Cet inconvénient se fait sentir le plus souvent aux fermiers de cette partie de la Pensylvanie qui avoisine le Maryland, et a souvent pour eux de très fâcheuses conséquences. Au contraire, dans les parties septentrionales des comtés de Northumberland, de la Luzerne et de Northampton, quand la neige est une fois tombée en grande quantité, elle couvre la terre pendant tout l'hiver, produit une température plus réglée et protège les jeunes pousses.

---

tique. Cette remarque doit s'appliquer non-seulement à la partie de la Pensylvanie citée plus haut, mais encore à toute celle du continent qui n'est pas séparée de la mer par les montagnes bleues, les plus orientales de toute la chaîne qui s'étend vers le N. E. depuis la Caroline jusqu'à l'extrêmité de l'état de New-York. Entre ces montagnes et la mer, les vents du N. E. de l'Est et du S. E. se font sentir dans toute leur force, et les hivers comme les étés y sont sujets à des changemens soudains et violens dans la température, également désagréables et dangereux pour la santé. Au-delà des deux ou trois premières branches de la chaîne des montagnes, le climat est moins variable le terrein plus élevé, l'air plus pur; le sol moins humide et plus fertile; en un mot, c'est un pays tout différent et selon moi, bien préférable.

De plus, les plus grands terreins non encore occupés, qui sont par conséquent les moins chers et sans comparaison les meilleurs de la province, se trouvent dans les parties septentrionales des comtés que je viens de nommer, et dans celui d'Allegany, c'est-à-dire en général, au dessus du 41me degré de latitude. Parmi ces différens pays, je choisirois plutôt ceux qui sont placés à l'Est que les autres; parce que la proximité des branches du Susquehannah, pour transporter les denrées à Philadelphie et à Baltimore, est, et sera toujours préférable au voisinage des rivières qui ne communiquent à présent qu'avec l'Ohio. Ajoutez à cela que les comtés d'Allegany et de Northumberland, depuis le Sinnamohing en s'étendant vers l'Ouest, sont encore inhabités, tandis que *la seconde classe des colons* s'établit à force sur la même ligne, dans toute la partie orientale, jusqu'aux frontières de l'état. Une autre considération a aussi pour moi quelque importance; c'est que les indiens fréquentent encore la partie occidentale de ce territoire, même jusqu'à la source du Sinnamohing et qu'ils réclament l'Allegany pour être à l'avenir une barrière éternelle entre eux et les blancs. Vous jugerez facilement de ces observations en jettant les yeux sur la carte de Pensylvanie d'Adlum, sur celle d'Howell, ou sur celle enfin que j'ai joint à cet ouvrage.

Les objections à faire contre le Maryland et la Virginie dérivent du climat et de la culture par les esclaves. L'été dans ces deux états, et surtout dans le premier, est d'une chaleur très désagréable pour un tempérament anglois, et l'impossibilité de s'y faire servir autrement que par des nègres esclaves est un inconvénient presque insurmontable. Outre cela, Philadelphie offre un marché bien plus avantageux que Baltimore, et surtout pour le froment qui se vend pour l'ordinaire un schelling de plus dans le premier de ces ports que dans le second, quoique celui-ci soit dans un état d'amélioration rapide.

La cité Fédérale fondée récemment entre les branches du Potowmack doit donner au pays environnant une augmentation de valeur considérable et toujours croissante; et le congrès devant à l'avenir y résider, il est possible que *Washington-City* devienne un jour ce que sont aujourd'hui New-York et Philadelphie, malgré la rivalité puissante des ports d'Alexandrie, de Baltimore et d'Annapolis. Je ne doute pas cependant que six, ou même douze personnes ne trouvassent dans le voisinage de Washington-City des plantations à acquérir, d'une étendue assez considérable pour y placer un honnête capital; plantations qui recevroient une augmentation de valeur annuelle, indépendamment de leurs pro-

pres travaux, et quelque pût être le prix actuel des terres. Mais il nous reste encore l'inconvénient du climat er de la culture par les esclaves; et soit qu'on doive l'attribuer à une seule de ces causes ou à leur combinaison, il est sûr qu'on trouve, dans les états méridionaux, un manque d'énergie individuelle et nationale qui ne se rencontre pas dans les autres. L'agriculture et la vie des fermiers y sont moins perfectionées et moins polies; les particuliers y sont plus dissipés et plus paresseux; le progrès des travaux et des lumières publiques plus lent en général que dans les provinces du Nord. Sans doute la chaleur du climat contribue à cette indolence; mais lorsque le travail est le partage des seuls esclaves, dont l'industrie n'est pas encouragée par un bénéfice proportionné, et lorsque l'habitant blanc se croit un être d'une nature différente et supérieure, il est impossible que le progrès du bien public ne soit pas arrêté par l'effet de ces opinions, adoptées universellement dans la théorie et dans la pratique.

Ainsi, malgré les exceptions que pourroient faire quelques lieux particuliers, il est impossible que dans les derniers pays dont je viens de parler, l'augmentation graduelle de valeur d'une propriété territoriale, produite par l'opération de causes régulières et constantes, soit jamais aussi

grande que dans d'autres pays, où le climat permet et demande qu'on travaille, et où un blanc peut le faire sans déshonneur.

Il me semble que cette augmentation graduelle de valeur d'une propriété territoriale que je citois à l'instant, s'obtiendra plus sûrement, plus promtement et dans une proportion plus haute dans les états de Pensylvanie et de New-York, que dans aucun des autres: 1°. à cause du bas prix actuel et de la bonté des terres; 2°. à raison de l'abord des émigrans européens, dans les ports de New-York et de Philadelphie; et 3°. parce que les comtés septentrionaux de ces états sont aujourd'hui préférés, avec raison, au territoire de l'Ouest, par les colons de la nouvelle Angleterre.

Lorsque de bonnes terres favorablement situées peuvent être acquises, à raison de trois couronnes et demie, ou d'une guinée l'acre, un capital employé à cet achat sera bien plutôt doublé, que si le prix originaire avoit été de 2 ou 3 livres sterling. Une augmentation de trois couronnes et demie par acre, sur la valeur d'un terrein de la première espèce, doublera la mise dehors; tandis que la même augmentation de valeur, sur un terrein de la seconde classe, ne sera qu'un gain de 15 ou 16 pour cent. De plus, une valeur additionnelle de 5 sols ou de 7 sols

deniers sterling est donnée bien plus facilement à un terrein du premier genre et devient alors bien plus sensible, bien plus évidente au premier coup d'oeil que dans l'autre cas ; enfin ces terreins doivent nécessairement attirer les personnes qui n'ont qu'une propriété médiocre et tirer une augmentation de valeur de l'établissement des nouveaux colons, quand même la population graduelle du pays ne contribueroit pas à l'accroître. Il est donc clair, par les autres causes que j'ai déjà mentionnées, que les deux états du milieu ont un avantage décidé sur les autres, et seront pendant plusieures années préférables, pour l'emploi du capital et des soins d'un émigrant. De ces deux états, je choisirois la Pensylvanie, par les raisons que j'ai déjà dites, et aussi parce que tout tend à s'y perfectionner bien plus rapidement que dans l'état de New-York; mais dans tous les deux, les émigrans trouveront en abondance et à bas prix des terres fertiles, bien arrosées, à portée de la navigation, sous un bon gouvernement et dans un climat favorable.

Vous vous étonnerez peut-être de ce que j'ai passé sous silence la *vallée de Shenandoah* recommandée par Brissot et le *Kentucky*, cette terre promise, dont Imlay nous a donné une si flatteuse description.

La vallée de Shenandoah s'étend depuis Winchester en Virginie, jusqu'à Carlisle et au Susquehannah dans la Pensylvanie. Ce que j'ai dit de la Virginie et du Maryland, relativement au climat et à la culture par les esclaves, se rapportera donc aussi aux parties de la vallée de Shenandoah qui sont comprises dans ces états. D'ailleurs, dans toute son étendue, le terrein est trop cher pour prometrre les avantages qu'offrent les pays où il est à bas prix, et comme la vallée est principalement peuplée d'allemands et de hollandois, elle est plus convenable pour des émigrans de ces nations. A l'égard du Kentucky, Imlay a dit la vérité; mais (sans s'en appercevoir peut-être) il n'a pas dit toute la vérité.

Le climat est tout aussi chaud dans le Kentucky, que dans le Maryland, et l'atmosphère y est humide. On ne peut guères s'y procurer d'autres ouvriers que des esclaves, que les propriétaires louent pour cet effet. Ces esclaves forment environ le sixième du nombre total des habitans.

Il n'y a point de partie du Kentucky, (si l'on en excepte Lexington et quelques milles aux environs) qui soit parfaitement à l'abri des incursions indiennes; et le chemin, tant pour aller que pour revenir, par Pittsburg et par le Désert est exposé aux hostilités continuelles des

sauvages. (1) Les indiens paroissent décidés à faire de l'Ohio et de l'Allegany leurs frontières. Quelque chose qu'on puisse dire du territoire oriental de l'Ohio, les établissemens occidentaux de cette rivière, du Scioto et du Miami ne jouissent d'aucune sûreté; et il n'y a pas longtems encore que les indiens poussèrent leurs excursions jusqu'à Francfort, siège actuel du gouvernement du Kentucky.

---

(1) *Extrait du* General advertiser *de Philadelphie du* 1 *Janvier* 1794. — *De Staunton le* 14 *Décembre. Un voyageur venant du Kentucky et arrivé mardi dernier dans cette ville, nous apprend que traversant le Désert avec sa compagnie, ils y rencontrèrent un homme blessé. Cet homme leur raconta que voyageant accompagné de quatre autres, ils avoient été attaqués par un parti de vingt indiens; que deux de ces compagnons avoient été tués, que les deux autres avoient pris la fuite et que lui même avoit alors reçu sa blessure. Les voyageurs l'ont fait conduire au poste le plus voisin.*

L'extrait précédent se rapporte au passage par le Désert, ou des postes réguliers de troupes sont établis, pour la protection des voyageurs. Lorsque je passai en Amérique, avec Mr. Joseph Priestley, nous eumes l'intention d'aller directement de Philadelphie au Kentucky et nous prîmes des informations sur la manière de descendre l'Ohio; on nous assura que cette navigation étoit parfaitement sûre, parce que des paquebots armés étoient régulièrement établis à Pittsburg pour la protection des passagers. Ainsi donc par les deux routes la protection est nécessaire.

Une grande partie, et même la plus grande de ce pays, est sujette à manquer pendant l'été des eaux nécessaires à l'agriculture. Ce cas est celui des meilleures terres de cet état.

Les positions désirables sur le bord de l'Ohio où l'on est en sûreté, se vendent déjà au-dessus de leur valeur réelle et commencent à perdre la vogue: de manière qu'on ne peut y espérer à présent une augmentation graduelle de ses fonds.

La négligence du bureau des terres en Virginie, qui accorde souvent plus d'une patente pour le même terrein, fait qu'il est presque impossible d'en acquérir dans le Kentucky, sans acheter un procès, avec chaque morceau de terre non défrichée que l'on paye.

Les démélés fréquens avec les indiens obligent, dans le Kentucky, au service personnel de la milice; si l'on se fait remplacer, la taxe devient très considérable.

L'éloignement des communications avec l'Europe est une circonstance désagréable dans cette partie de l'Amérique. Supposé que, dans la suite, nos amis de l'ancien monde soient portés par des motifs de curiosité ou de commerce à venir dans le nouveau, nous avons l'espérance de les voir, si nous ne demeurons qu'à 100 ou 150 milles de New-York, ou de Philadelphie;

mais on ne doit pas attendre une visite à 800 milles de distance, de la part même de ceux qui ont fait le voyage d'Europe en Amérique. Lorsqu'ils sont arrivés sur notre continent, ils n'ont réellement fait que les deux tiers du voyage du Kentucky, en égard à la longueur du tems.

Ajoutez à cela que le terrein est si gras et l'humidité du climat si dominante, qu'on ne fait des chemins que difficilement et que lorsqu'ils sont faits, ils sont souvent boueux et désagréables. Cela arrive particulièrement en hiver, saison pendant laquelle l'humidité qui paroît sous la forme de neige, dans les contrées plus septentrionales, tombe en pluye dans le Kentucky.

Pour des européens, quelques commodités européennes sont d'une nécessité absolue; dans le Kentucky, elles sont rares et chères. Mais quand elles ne le seroient pas, il faudroit les acheter principalement avec l'argent apporté dans le pays; car jusqu'à ce que la navigation du Mississipi soit ouverte, il n'y aura aucun débouché stable pour le superflu de ses productions. Ainsi la fertilité supérieure des terres sera de peu d'importance, jusqu'à ce qu'on puisse avoir des ouvriers pour les cultiver et un marché où le colon puisse disposer des denrées qu'il recueille.

On dit que le Mississipi est réellement ouvert en payant des droits à la régence espagnole; je réponds que la sûreté des cargaisons, et la taxe des droits sont encore douteuses et que la force seule pourroit y remédier. Dans une expédition de ce genre, la dépense et les dangers retomberoient presque entièrement sur les peuples du Kentucky; et il est douteux si, avant de l'entreprendre, il ne faudroit pas une scission entre les états de l'Ouest et ceux de l'Est.

Quand même la navigation du Mississipi seroit entièrement libre et ouverte aux américains, il faudroit un tems considérable pour exporter les denrées, en descendant le fleuve, et pour revenir ensuite par terre, par Winchester ou Pittsburg; et (en mettant à part les dangers du voyage) un si long-tems ainsi employé seroit un vol fait aux plaisirs de la vie domestique, assez important, selon moi, pour former une objection décisive, contre un établissement dans cette partie, si j'avois le dessein d'y cultiver plus de denrées que je n'en pourrois consommer avec ma famille.

Si l'on établit un entrepôt (comme cela doit arriver,) il en naîtra un rabais sur la valeur des productions, qui fera tomber aussi la valeur des terres.

L'état du Kentucky est encore trop pauvre, pour entreprendre des améliorations importantes de routes ou de navigation; quoique l'humidité du climat dans certaines saisons y rende les beaux chemins bien désirables. Les choses doivent être ainsi, pendant bien des années encore, et par conséquent l'état des communications sociales et commerciales restera longtems imparfait.

A ces objections, on pourroit en ajouter beaucoup d'autres; mais j'imagine qu'elles suffisent pour contrebalancer la considération de la douceur des hivers et d'une végétation prodigieuse, principaux avantages dont le Kentucky puisse se vanter. La fureur de l'émigration pour cette partie est presque arrêtée en Amérique, et un européen a encore moins de motifs d'y donner. Cependant, je vous recommande, sur ce sujet, la lecture de l'écrit suivant.

Vous avez à présent toutes les idées que je peux vous fournir, sur les lieux propres à un établissement. Je vous laisse à vous-même pour décider la confiance que vous leur accorderez. Quelques-unes pourroient souffrir des limitations et des exceptions, mais en total, j'ose assurer qu'elles sont assez exactes, pour qu'on puisse prudemment agir d'après leurs résultats.

Je suis, etc.

T. C.

Quelques particularités relatives au sol, à la situation, aux productions du Kentucky, extraites du journal manuscrit d'un voyageur revenu depuis peu de cette partie.

La rivière de l'Ohio est, sans comparaison, la plus belle de l'univers, soit que nous considérions ses nombreux détours, à travers des forêts immenses, ses bords propres et pleins d'agrément, qui offrent mille positions délicieuses, pour des villes, des villages, des habitations; ou tant d'autres avantages, par lesquels elle mérite vraiment le nom qui lui fut donné d'abord par les françois : la belle rivière. Après avoir fait cinq cent milles sur ses eaux, j'arrivai à Limestone, lieu ordinaire de débarquement, pour les personnes qui arrivent par eau des États-unis. Les descriptions données jusqu'ici du Kentucky ont été généralement regardées comme extravagantes; cependant comme personne ne s'est avancé pour contredire les rapports communs, on en concluoit naturellement qu'il falloit que ce pays fût vraiment extraordinaire, pour que tout le monde s'accordât à le vanter.

J'étois plein de cette idée en approchant de cet élysée nouveau, sur lequel on croit que la nature a versé ses plus précieuses faveurs et à qui, dit-on, les saisons sourient toute l'année. Cepen-

dant l'aspect de Limestone est peu satisfaisant pour ceux qui arrivent en descendant la rivière. Quelques maisons situées sur un rivage inégal et élevé, et en apparence au pied d'une colline très haute, (mais qu'un détour de la rivière ne permet de voir que lorsqu'on n'en est plus qu'à deux milles;) avertissent l'étranger qu'il approche de Limestone. En arrivant, vous êtes fâché de voir que la crique sur laquelle la ville est située, et qui joue un si beau rôle, sur les plus petites cartes, n'est qu'un simple boyau qu'on pourroit presque franchir. Dans ce port on apperçoit quelques bâteaux du pays, la plupart près de l'embouchure; et plusieurs ont été dépêcés pour former les maisons dispersées que l'on découvre sur le rivage. Les gens du lieu ne manquent pas de vous avertir que ce n'est encore que la lisière du Kentucky; et comme le défaut d'un traitement honnête engage à penser comme eux la-dessus, on s'empresse de partir le plutôt possible.

Cependant comme la qualité des terres est un objet principal pour les émigrans, celles du Kentucky doivent les satisfaire, et si c'étoit la seule chose nécessaire pour rendre un pays riche et agréable, nul autre ne surpasseroit celui-ci, puisque le monde entier ne peut offrir des terreins plus fertiles. Lorsque vous êtes vraiment entré

dans le Kentucky, le sol y prend une couleur noire, la terre devient grasse et légère. Vous seriez étonné de n'y trouver au printems aucunes feuilles sous les arbres; le terrein est si humide et si gras qu'elles pourrissent et disparoissent avec l'hiver, excepté dans les parties, où le sol est pauvre pour le pays. Il a alors le même aspect que les meilleures terres de la Pensylvanie et de Jersey, quoique d'une substance fort différente, car on ne trouve pas de sable dans le Kentucky.

Il y a une espèce de pierre à chaux plate et refendue qui parcourt tout le pays, à des profondeurs inégales. Dans les terreins riches et d'une couleur noire, elle est près de la surface, et en général moins elle en est éloignée, plus le sol est gras. Cette pierre n'empêche pas non plus, comme je m'y serois attendu, la croissance des arbres, qui s'élèvent partout à une prodigieuse hauteur, excepté auprès des salines où l'influence des particules de sel semble arrêter leurs progrès.

Dans aucun des rapports qu'on nous a faits du Kentucky, on n'a rendu justice à ses bois. Le chêne et le carougier, dans les pays plats, ont communément cinq pieds de diamètre. Les peupliers, dans le voisinage des eaux, sont si

communs à cinq ou six pieds de diamètre, qu'à peine y fait-on attention ; le hêtre parvient à quatre à cinq pieds d'épaisseur, et les deux dernières espèces s'élevent à cent-vingt et à cent-trente pieds. Ces avantages et ceux des pâturages dans les bois, forment la grande supériorité du Kentucky; mais je crains que d'autres désavantages n'y contrebalancent la fertilité prodigieuse du sol.

Ce qu'on raconte de l'abondance de l'herbe dans les bois est vrai à beaucoup d'égards. On y trouve souvent des lits de treffle qui vont jusqu'aux genoux des chevaux ; quelquefois une espèce de jonc appelé communément seigle sauvage, à cause de sa ressemblance à la tige de notre seigle; en d'autres endroits on rencontre des terreins entiers couverts de cannes sauvages, fort recherchées du bétail tant sauvage que domestique, et qui conservent leur verdure pendant tout l'hiver. Il y a aussi une espèce de vigne, appelée la vigne-aux-pois, parce qu'elle porte une petite gousse ressemblante aux pois des jardins, et que les bestiaux et les chevaux aiment beaucoup. Ces productions sont répandues dans le pays selon la différence des terreins, mais ne se trouvent pas ensemble partout. Les bois fournissent cependant une nourriture abondante pour le bétail, et à raison de cette abondance,

on s'occupe peu de former ou de perfectionner des prairies. Le lait que donnent les bestiaux ainsi nourris est clair et retient ainsi que le beurre, un goût fort d'herbes sauvages : dans les chaleurs, ce lait s'aigrit deux ou trois heures après la traite ; mais l'usage du pays étant de le manger aigre, ce désavantage est peu important.

C'est une coutume générale des habitans du Kentucky, de laisser paître les chevaux en liberté, comme les autres bêtes ; et il arrive fréquemment qu'un homme court pendant deux ou trois jours, après un cheval dont il a besoin pour une demie heure. Les bestiaux sont nécessairement exposés à vivre pendant l'hiver dans les bois, mais il en résulte qu'ils souffrent extrêmement et qu'il en meurt un grand nombre. L'opinion générale, que le climat est plus doux dans le Kentucky que dans les états du milieu, est en effet mal fondée ; cela est évident, puisque les hivers y sont souvent aussi froids que dans la Pensylvanie et le Jersey, avec cette différence que les changemens de température y sont plus soudains et leurs suites plus dangereuses.

Les maisons du Kentucky méritent à peine ce nom, excepté quelques-unes que l'on trouve dans les villes ; et nous n'en serons pas étonnés, si nous réfléchissons au court intervalle de tems

qui s'est écoulé, depuis les premiers établissements de cette colonie.

On commence par élever une hutte provisoire, aussi ouverte au moins qu'une sécherie de maïs de la nouvelle Angleterre. Cependant, dans ces habitations misérables, on voit des dames proprement habillées, qui jusqu'à présent sont obligées d'y demeurer, faute de meilleures maisons. Les auberges sont, en général, misérables, excepté à Lexington, capitale du pays; et l'on vous fait payer à un prix extravagant, une chère détestable. Un homme qui passeroit au Kentucky et qui ne pourroit pas se nourrir de lait et de salaisons, seroit vraiment fort à plaindre. (1) Mais je ne veux pas déprécier ce pays; je conviendrai au contraire que les bâtimens de tous les genres s'y perfectionnent aussi rapidement, que les circonstances le permettent.

La commodité d'une source d'eau vive est

(1) *Dans quelque état que fussent les choses, lors du voyage de cet écrivain, elles sont bien différentes aujourd'hui. Aucun pays du monde que je sache, ne fournit des provisions plus abondantes et à meilleur marché que le Kentucky. Il est vrai qu'au commencement d'un établissement, il faut, pendant la première année, vivre principalement de salaisons, jusqu'à ce que le terrein soit assez éclairci pour nourrir des bestiaux; et j'imagine, que notre écrivain entend parler de cette époque.*

la première et la plus importante chose à considérer pour l'établissement d'une maison; ainsi comme les chemins sont en général dirigés par les parties les plus élevées du pays, il paroît d'abord inhabité au voyageur, et une étendue de forêts immense contribue encore à lui dérober le coup d'oeil agréable des fermes et des maisons. Mais un jour de revue générale, la scène change et l'on est surpris de la multitude d'habitans qui sortent des forêts, pour s'exercer dans l'art militaire.

Ce dont un habitant du Kentucky se vante le plus, c'est la quantité de maïs qu'il peut recueillir sur un acre. La plus grande que je connoisse, peut être fixée à cent-sept boisseaux, qui se vendent alors à raison d'un demi schelling. Le produit ordinaire du sol est de cinquante à quatre-vingt boisseaux par acre, dans une bonne année. C'est environ le triple de ce qu'un acre peut donner, dans les anciens états. Les grains de cette espèce seront donc toujours à bas prix dans le Kentucky, et peut-être même à un plus bas prix qu'à présent, quand le pays sera plus découvert.

Jusqu'à présent on n'y a pas cultivé plus de grain que les habitans n'en ont consommé; et le grand nombre d'émigrans qui s'y portent, ainsi que le commerce par le fleuve, peuvent,

dans la spéculation, offrir à des particuliers une perspective flatteuse ; mais jamais la masse des colons n'en tirera d'avantage solide. La difficulté de remonter la rivière rendra ces voyages terribles. Faire tête au courant et le refouler, exigeroit des travaux infatigables, des forces majeures, des efforts en un mot, qu'aucun homme ne sera tenté de répéter une seconde fois, à moins d'y être engagé par l'espoir d'une fortune rapide.

Lorsqu'on traverse ce pays, pendant l'été, l'attention est attirée par la sécheresse des criques et des ruisseaux. On apperçoit en quelques endroits, un peu d'eau entre des pierres plates, mais si échauffée par le soleil, que les bestiaux veulent à peine en boire. On est douloureusement affecté à la vue de ce pays immense et superbe, où l'on souffrira toujours, au moins pendant cinq mois de l'année, la privation d'eaux courantes et de sources. La légéreté du sol, dans les tems humides, y rend promptement les routes mauvaises, et elles sont aussi promptement sechées dans les beaux tems. La terre y absorbe en un instant la pluie et les ruisseaux qu'on venoit de voir gonflés, sont à sec au bout de quelques heures et saisis, en quelque façon, d'une altération générale.

Des moulins à chevaux broyent à présent la plus grande partie du maïs et du froment du pays, quoique les habitans ne consomment qu'une petite quantité de ce dernier grain; ils préfèrent en général la farine de maïs cuite dans un pot, ou rôtie devant le feu.

Tous les étrangers, à leur arrivée, éprouvent une purgation causée par la qualité calcaire que la nature du sol communique aux eaux. Les cousins et les mouches sont très incommodes, surtout vers la chûte des feuilles, saison où elles deviennent un vrai tourment pour les hommes et les animaux.

On doit s'attendre à rencontrer partout des maisons faites de simples troncs d'arbres, les planches étant très rares, faute de moulins pour les scier; mais les bois du pays fourniront dans la suite les plus beaux matériaux, vu que le noyer et le cérisier y sont très communs.

Un homme de loi en voyageant dans le Kentucky pourroît s'écrier, dans le langage de Virgile:

Quae regio in terris, nostri non plena laboris?

Il n'y a que trop de lois; les prétentions sur les terres se croisent continuellement, et les droits sont tellement accumulés les uns sur les autres, que personne n'est sûr des siens. L'émi-

gration pour cette partie du continent a été prodigieuse ; et c'est le meilleur pays du monde pour ceux qui veulent se déplacer avec une nombreuse famille. La providence y verse à pleines mains ses bienfaits. Si les vues d'un émigrant sont de s'assurer l'indépendance, ainsi qu'à sa postérité, c'est encore ici le pays qui lui convient; mais en même tems, il doit s'attendre, s'il n'apporte pas une fortune avec lui, à vivre d'abord à l'étroit et à travailler beaucoup. Il faudra aussi un tems assez long, pour introduire dans le Kentucky les commodités du luxe, dans une certaine abondance. Mais si l'émigrant est un enthousiaste, (comme beaucoup de ceux qui s'établissent ici) et qu'il porte ses regards vers l'état futur de ce territoire, quand sa population sera complette, il le regardera comme la véritable terre promise et le montrera à ses enfans, comme le siège du règne de mille ans dans ce monde, où la farce des titres et des dignités, où la parade des cours ne seront plus jouées, où la monarchie ne viendra point fouler aux pieds les droits des hommes: mais où une forme de gouvernement pure, égale et républicaine introduira, par degrés, la pratique des vertus les plus convenables à notre espèce.

Les buffles ont entièrement abandonné les parties cultivées du Kentucky, et les bêtes fau-

ves y sont devenues rares. Quant aux poules d'Inde sauvages, on les trouve encore en abondance et presque aussi privées que celles qu'on élève dans la basse-cour. En été, elles sont maigres et on ne les inquiète pas; mais en hiver, elles deviennent fort grasses, et on les regarde comme un manger délicieux; les autres espèces d'oiseaux n'y sont pas en grand nombre.

Aucun pays ne paroît plus propre que le Kentucky à la culture du tabac; et c'est à présent une de leurs denrées de commerce. Il n'y a encore que peu de vergers; mais à mesure que le pays s'éclaircira, on trouvera son intérêt à en planter.

La farine faite dans le pays est généralement noire et n'est pas aussi bonne qu'on auroit pu l'espérer. Peut-être est-ce la faute des moulins; peut-être cela vient-il de ce que le sol est si gras; quoiqu'on doive convenir que le grain même a très bonne apparence. Pour l'argent, il est à peine un moyen de commerce, excepté quand on a affaire aux aubergistes et aux détaillans. Chaque chose a deux prix, en marchandise, et en argent comptant. Celui qui s'y trouve, se rassemble bientôt dans les boutiques, et en ressort pour l'achat des denrées, les marchandises d'importation s'y vendant cent et deux cent pour cent plus cher qu'à Philadelphie. Malgré cela,

chacun s'y habille avec élégance; et partout ailleurs qu'auprès des maisons, on trouve l'aspect de la propreté et de l'industrie. En général, un nouveau colon commence son établissement par bâtir une petite hutte de troncs d'arbres. Il s'occupe ensuite de faire mourir les arbres ou de les *ceinturer*, (1) et quand cela est fait, il sème son grain sans délai. Si après tout cela il n'éprouve pas le sentiment de propriété et de patrie, s'il ne goûte pas sa situation et qu'il ne soit pas flatté de sa perspective future, sa seule consolation sera, (si c'en est une) que pour la famille d'un pauvre homme, chargé d'une femme et de plusieurs enfans, c'est une entreprise terrible et presque impossible que le retour.

Philadelphie, 5 Novembre 1792.

L'avertissement suivant, donné par le gouvernement de Pensylvanie, fait partie du plan d'un comité établi pour faire des rapports, sur les améliorations que demandent les communications intérieures de cet état. Je n'en connois aucun autre dans l'Union, qui ait fait ou qui fasse des efforts aussi continus, pour établir des chemins, couper des canaux et faciliter la communication dans toutes les directions possibles.

---

(1) *Ce terme sera expliqué plus-bas.* (*Not. du Trad.*)

OFFICE DU SECRÉTAIRE.

12 *Avril*, 1793.

Vu que dans l'acte et par l'acte de l'assemblée générale, intitulé: „ Acte pour pourvoir à „ l'ouverture et au perfectionnement de différentes routes et canaux navigables, dans l'intérieur de cette république; „ et que dans le supplément à ce-dit acte, le gouvernement est autorisé à contracter avec des individus ou des compagnies, pour l'entreprise et l'exécution immédiate de projets tendans à perfectionner la navigation des différentes rivières et criques décrites plus-bas;

On fait savoir en conséquence,

Par ordre du gouverneur, que des propositions par écrit relatives aux divers objets suivans, seront reçues à cet office, savoir:

I. Pour perfectionner la navigation de la rivière de Susquehannah, depuis la crique de Swatara en remontant jusqu'à Starucca, au grand coude, à la frontière de New-York; faisant des départemens séparés depuis l'embouchure du Swatara, jusqu'à l'embouchure du Juniata, depuis l'embouchure du Juniata, jusqu'à l'embouchure de la branche de l'Ouest, et depuis l'embouchure de la branche de l'Ouest jusqu'à Starucca, au grand coude.

II. Pour perfectionner la navigation de la branche de l'Ouest du Susquehannah, depuis son embouchure, jusqu'à l'embouchure du Sinnamahoning; delà en remontant le Sinnamahoning jusqu'à sa branche du Nord, et delà en remontant sa branche du Nord, jusqu'au lieu connu par le nom de Drift-Wood; faisant des départemens séparés, depuis la branche du N. O. du Susquehannah, jusqu'au Sinnamahoning; depuis le Sinnamahoning, jusqu'à sa branche du Nord; et depuis la branche du Nord du Sinnamahoning jusqu'au lieu appelé Drift-Wood.

III. Pour perfectionner la navigation de l'Alleghany, depuis l'embouchure de la crique de Conewango, en remontant l'Alleghany, jusqu'à l'endroit où le chemin de Drift-Wood aboutira à cette rivière.

IV. Pour perfectionner la navigation de French-Creek, sur la rivière d'Alleghany, depuis l'embouchure de la-dite crique, jusqu'à la route qui conduit à Presqu'isle, sur le lac Érié.

V. Pour perfectionner la navigation du Conewaugh, depuis Stony-Point, jusqu'à Richard's Run; delà à travers le Chesnut-Ridge, et depuis le Chesnut-Ridge, jusqu'à Loyal-Hanning; faisant des départemens séparés de Stony-Point à Richard's Run; de Richard's Run à travers

le Chesnut-Ridge; et du Chesnut-Ridge à Loyal-Hanning.

VI. Pour perfectionner la navigation des Kiskeminetes jusqu'aux secondes chûtes, inclusivement, et delà jusqu'à la rivière d'Alleghany; faisant des départemens séparés des Kiskeminetes aux secondes chûtes inclusivement; et des dites chûtes à l'Alleghany.

VII. Pour perfectionner la navigation de la branche du Juniata appelée branche de Raystown, depuis son embouchure jusqu'au Magauhey's Mill, environ trois milles au-dessus de la ville de Bedford, et depuis la crique de Dunning, jusqu'à son embouchure à Big-Fork.

Et vu qu'il pourroit être trouvé convenable, d'après l'autorisation de l'acte susmentionné de l'assemblée générale, de construire, ouvrir et perfectionner les routes suivantes, ou les parties de ces routes qui peuvent respectivement se communiquer et devenir nécessaires, pour correspondre au progrès de perfection de la navigation des rivières ci-dessus nommées;

On fait savoir en conséquence,

Par ordre du gouverneur, que des propositions par écrit, tendantes aux objets ci-dessous détaillés, seront aussi reçues à cet office; savoir:

I. Pour ouvrir et perfectionner une route de-

puis le lieu appelé Drift-Wood sur le Sinnamahoning, jusqu'à la rivière d'Alleghany, en se dirigeant au Nord.

II. Pour ouvrir et perfectionner une route depuis French-Creek, jusqu'à Presqu'isle, sur le lac Érié.

III. Pour ouvrir et perfectionner une route depuis Frankstown jusqu'à Poplar-Run.

Et vu que par l'acte ci-dessus mentionné de l'assemblée générale et par le supplément au dit acte, certaines sommes d'argent sont destinées à établir, ouvrir et perfectionner différentes routes dans l'intérieur de cette république, ainsi qu'à d'autres objets qui y sont désignés, comme aussi à ouvrir et perfectionner certaines autres routes ci-après mentionnées;

On fait savoir en conséquence,

Par ordre du gouverneur, que des propositions par écrit, pour ouvrir et perfectionner les routes suivantes, seront aussi reçues à cet office; savoir:

I. En général, une route de Bedford à Pittsburg.

II. Une route de Reading à Simburg.

III. Une route à travers le Blacks Gap, par la montagne du Sud.

IV. Une route de Conemaugh, à l'embouchure de Stony-Creek ou aux environs, au

N. O.

N. O. Chesnut-Ridge; à Thomas-Trimble, ou aux environs.

V. Une route partant du Fort-Penn, s'étendant sur la rive de l'Est de la branche orientale de Broadhead's-Creek, passant sur les sources des criques de Bushkill, Shoholy et Blooming-Grove; delà, par la direction la plus convenable, aux grandes chûtes de Lachawaxen; puis se portant au Nord par le terrein le plus favorable, entre les eaux de Lachawaxen et la Delaware, jusqu'à venir couper le chemin entre la Delaware et Shohocking-Creek.

VI. Pour completter la route qui s'étend de l'extrémité de High-Street à Philadelphie, par le comté de Philadelphie, aux frontières de celui de la Delaware.

VII. Pour perfectionner la route de Perkeioming à Swamp-Meeting House, dans le district de Rock-Hill.

VIII. Pour perfectionner la route de Tohicent à Springfield-Meeting-House; à travers le district de Hay-Cock.

IX. Pour perfectionner la route de Brackenbridges, à la frontière du comté de Northampton.

X. Pour élever un pont sur Perkloming-Creek.

XI. Pour construire des ponts sur Clark's-Creek et Powell's-Creek, district de Middle-

Paxton, dans le comté Dauphin. --- Et pour perfectionner la route qui conduit par la montagne de pierre, de la ferme de John Ayre, à la taverne de Mac-Call.

XII. Pour completter la route par le Black's Gap et pour y construire un pont sur la crique de Chonecocheague.

XIII. Pour élever des ponts sur les criques de Chonecocheague et de Conechodogwinet, sur la grande route de Shippensburg à Bedford.

XIV. Pour perfectionner la route de Burnt Cabbins, à la partie orientale de Sidling-Hill, par le fort Littleton.

XV. Pour perfectionner et achever le chemin de Philadelphie à Sunbury, dans la partie du dit chemin situé entre la côte occidentale de Broad-Mountain, et la taverne de Titworth.

XVI. Pour perfectionner la route qui passe sur le Trent's Gap, dans les comtés de Cumberland et d'York.

XVII. Pour perfectionner la partie de la route de Carlisle à la vallée de Shearman, qui passe sur la montagne du Nord et pour la croiser, auprès de Hurley's Gap.

XVIII. Pour perfectionner la route qui remonte la rivière de Juniata, depuis l'embouchure d'un petit ruisseau, sur la côte du Sud de Buffaloe-Hill, district de Greenwood dans le comté

de Cumberland, jusqu'à l'embouchure d'un autre ruisseau, appelé le ruisseau de Wild-Colt, dans le même district.

XIX. Pour perfectionner la route de Spiker à Cherry-Mill.

XX. Pour perfectionner un chemin, du sommet de Winding-Ridge, sur la frontière du Maryland, à la côte occidentale de Laure-Hill, près de la ville de l'Union (Union-Town.)

XXI. Pour tracer et perfectionner une route qui commenceroit à la ligne qui sépare les comtés de Lancaster et de Chester, au N. O. de Walch-Mountain sur la route de Paxton, et s'étendroit jusqu'à la route de Philadelphie au bourg d'York, de manière à la couper dans le district de Bradford, comté de Chester.

XXII. Pour tracer et perfectionner une route qui partiroit de Mac-Call ou du bac de New-Berry, sur la rivière de Susquehannah, de manière à couper la route qui va d'York-Town au bac de Peach-Bottom, entre les habitations de William Dougherty et de Charles-William Porter sur la-dite route.

XXIII. Pour perfectionner la partie du grand chemin de Bedford à Pittsburg, depuis Turtle-Creek, jusqu'à Pittsburg.

XXIV. Pour perfectionner la route de Franks-town à Pittsburg.

XXV. Pour ouvrir et perfectionner une route de Wilksbarre à Wyalusing.

XXVI. Pour perfectionner la route qui va du Fort-Penn au chemin de communication entre la Delaware et Shohocking-Creek.

XXVII. Pour perfectionner la route qui part de Lehigh-Water-Gap et traverse la montagne de Matchunk, jusqu'à couper la route de Lescopeck.

XXVIII. Pour perfectionner une route, depuis Georges-Browne, à travers le Little-Gap de la montagne bleue.

XXIX. Pour perfectionner la route entre Lewis-Town, en allant vers le comté de Mifflin et Huntingdon-Town.

XXX. Pour ouvrir et perfectionner une route de Lewis-Town, à la vallée de Penn.

XXXI. Pour ouvrir la grande route, du bac de Peach-Bottom sur le Susquehannah, jusqu'à la frontière du Maryland, vers les eaux de Christiana.

Tous les contrats seront fondés sur une inspection actuelle. Les personnes qui voudront faire des propositions à cet effet, auront donc soin de déterminer, avec toute l'exactitude possible, l'état actuel de la route, l'ouverture nouvelle ou l'amélioration qu'elles désireront entreprendre; aussi bien que la direction de ces routes,

leur étendue et leur largeur; les améliorations spécifiques qu'elles projetteront, en nivellant le terrein, le débarassant de pierres et construisant des ponts sur les criques et les ruisseaux; elles désigneront aussi les noms et les cautions qui garantiront l'exécution exacte et fidèle des contrats qu'elles voudront passer. Les propositions que l'on fera, pour le perfectionnement de la navigation des rivières et des criques, devront fixer pareillement l'état actuel de la rivière ou de la crique à laquelle elles se rapporteront; les obstacles que le courant rencontre et les améliorations spécifiques que l'on projettera, en faisant sauter des rochers, construisant des ponts et des écluses, nettoyant des hauts-fonds etc. pour la convenance des personnes dont les propositions seront acceptées, les contrats et les engagemens seront préparés à cet office et transmis, pour l'exécution, au protonotaire du comté où les contractans feront leur résidence.

A. J. Dallas,
secrétaire de la république.

LETTRE II.

Monsieur,

Je continue de répondre, aussi bien que je le peux, au reste de vos questions sur l'Amérique.

Vous me demandez, quel est l'état de la société en Amérique, et si l'on peut s'y procurer les commodités de la vie, dont on jouit en Europe? si les provisions sont ici à meilleur marché et plus abondantes qu'en Angleterre?

L'Amérique est un vaste pays, et entre ses différens états, il y a de fortes nuances; une grande ville ne m'y fournira pas à vos questions les mêmes réponses que la campagne.

A Boston, New-York, Philadelphie et Baltimore, l'état de la société est à-peu-près le même que dans les villes de la Grande-Bretagne, telles que Birmingham, Bristol, Liverpool et Manchester. Les villes américaines que je viens de nommer contiennent, prises ensemble, à-peu-près le même nombre d'habitans que les villes angloises susmentionnées, c'est-à-dire, environ 200,000. Boston, en 1791, avoit 18,038 habitans; New-York, 33,131; Philadelphie, 42,520; Baltimore, 13,503; Richmond, 3,761; Alexandrie, 2,748; Lexington, dans le Kentucky, 834. Depuis cette année cette population a augmenté au point de

donner la somme que j'ai établie. (1) New-York, par exemple, est une contre-partie parfaite de Liverpool: la situation des bassins, la forme des rues, le genre des édifices publics, l'intérieur et l'extérieur des maisons, les moeurs, les amusemens, la façon de vivre des habitans, se ressemblent autant qu'il est possible, dans ces deux dernières villes. Dans toutes celles de l'Amérique que nous avons nommées plus-haut, on a des spectacles et des assemblées. Elles sont, en un mot, ce que sont, dans la Grande-Bretagne, les villes de province les plus grandes et les plus riches. Vous jugerez delà que les agrémens et les commodités, dont on jouit en Europe, n'y sont pas rares. En effet, vous trouverez à Philadelphie et à New-York tous les articles de ce genre, que tiennent ordinairement les marchands des villes angloises que j'ai citées, en aussi grande abondance, mais non pas au même prix. Pour tous les objets de luxe, dans l'ameublement, tels que tableaux, glaces, tapis, ajoutez un tiers au prix d'Angleterre et vous aurez celui d'Amérique. Le loyer des maisons est à-peu-près le même, dans les lieux que nous venons de comparer; peut-être un peu plus cher en Amérique pour les maisons de la même grandeur et

(1) *A présent, Philadelphie a* 70,000 *habitans; New-York environ* 40,000 *et Lexington* 1,500.

du même agrément. Les maisons, dans l'une, comme dans l'autre classe de ces villes sont bâties de briques et de pierres. A la campagne, à commodités égales, elles sont au même prix que les maisons de campagne chez vous.

Les provisions, (si vous en exceptez le lait et le beurre, à Philadelphie et dans le Sud) sont d'un bon tiers moins chères que dans les lieux de la même importance, dans la Grande-Bretagne. Le beurre à Boston et à New-York est meilleur marché qu'à Philadelphie où il revient à 15 et 20 deniers sterling la livre. Le fromage est à-peu-près au même prix que chez vous, mais moins bon. Le chauffage est très-cher dans les grandes villes; la corde de bois d'hiccory, de 8 pieds, sur 4 et 4, se vendant sept dollars, (sept piastres espagnoles effectives) en hiver, à New-Yorck et à Philadelphie. A quelque distance des grandes villes, la même corde reviendroit à un dollar et demi.

Dans les campagnes entièrement établies, à la distance de 15 à 250 milles des grandes villes, l'état de la société et la manière de vivre sont préférables, selon moi, à la vie de la campagne, dans la Grande-Bretagne. Dans ce dernier pays, nous distinguerons, à la campagne, trois classes d'habitans; d'abord les riches propriétaires et les grands seigneurs qui viennent quelquefois rendre

visite à leurs domaines; ensuite les *gentlemen farmers* (1) que leurs goûts ou la modicité de leurs revenus éloignent des villes; et troisièmement les fermiers-tenanciers, qui cultivent la terre, pour se procurer une existence mesquine. En Amérique, la première classe n'existe pas. La masse des habitans (les esclaves et les valets non compris,) est composée de ceux qui possèdent, sous une simple rente, depuis cent jusqu'à cinq-cent acres de terrein actuellement cultivé; de négocians qui traitent immédiatement des premiers produits de l'agriculture et qui sont tous cultivateurs; et de gens qui tiennent des magasins et des boutiques dans les petites villes, presque tous aussi cultivateurs. Mais ce sont des cultivateurs paresseux; leurs enclos sont négligés, ils n'ont des haies qu'en petit nombre et ce petit nombre est en mauvais état.

---

(1) *J'ai pris le parti d'insérer ici cette expression angloise dont notre langue n'offre pas l'équivalent.* Farmer *répond à-peu-près au mot* fermier *ou plutôt à celui de cultivateur. Mais le mot* gentleman *qui auroit pu se rendre autrefois par* gentilhomme, *n'a plus aujourd'hui la même signification.* A gentleman *présente à-peu-près la même idée qu'*un monsieur; *un homme qui vit bourgeoisement de ses rentes, comme nous disions autrefois. J'aurois donc pu dire absolument, un cultivateur bourgeois; mais je crois qu'après la lecture de cette note, on préférera le parti que j'ai pris.* (*Note du Trad.*)

Un enclos dans les états du Sud et du milieu est fait ordinairement de bois fendu en longueurs de 5 à 6 pieds sur trois ou quatre pouces d'épaisseur, dont les extrémités sont placées angulairement sur le sommet les unes des autres. Dans la nouvelle Angleterre, les enclos de pierres sont communs. En Pensylvanie on avoit, il y a vingt ans, des haies de troëne, mais un hiver rigoureux les fit mourir. On y a un grand nombre de buissons indigènes, qui pourroient servir à faire des haies, mais on ne se donne pas la peine d'essayer. Pour les jardins, on a moins de goût qu'en Angleterre; pour les vergers on en a plus. Chaque ferme, dans les états du milieu et du Sud, a son verger à pommes et son verger à pêches, et malgré toute la négligence des habitans, leurs demeures offrent par-tout l'aspect de l'abondance et de la satisfaction. Ces demeures sont ordinairement construites de bois; plus souvent de simples troncs d'arbres recouverts ou non de planches, que d'une charpente régulière; toutes les fenêtres sont à chassis et l'intérieur des maisons fait en général autant d'honneur à la maîtresse, que le terrein qui les environne en fait peu au maître du lieu, dont l'industrie, pour l'ordinaire, s'occupe d'objets plus importans. La propreté ne s'est pas encore introduite auprès

des fermiers du commun, ni le goût chez les cultivateurs plus opulens.

L'hospitalité n'est pas par-tout la même; depuis le Massachusett, jusqu'au Maryland, les auberges sont nombreuses et les voyageurs les fréquentent; depuis la frontière du Sud de la Pensylvanie jusqu'à la Caroline méridionale, les auberges sont plus rares et plus chères, et l'hospitalité s'y exerce sur le pied le plus généreux. L'ignorance ne règne pas en Amérique; les papiers - nouvelles y sont aussi abondans, qu'ils peuvent aujourd'hui l'être en France; on y trouve par-tout des sociétés de lecture; et quoique l'érudition y soit rare, dans le sens qu'on donne en Europe à ce mot, le bon sens et un peu d'instruction s'y rencontrent généralement par-tout.

A la campagne, les provisions sont d'un tiers ou de la moitié meilleur marché qu'en Angleterre; le poisson et le gibier y sont abondans.

Vous me demandez, par quels motifs je crois qu'on se décide le plus communément à quitter l'Angleterre, pour l'Amérique. Selon moi, le principal est *de se délivrer totalement d'inquiétude, pour l'établissement futur de sa famille.* On ne peut trouver que peu à dire au gouvernement américain, tant pour les principes, que pour la pratique; nous avons très-peu de taxes à payer, et ces taxes d'une nécessité absolue sont

d'ailleurs fort modérées. Nous n'avons point d'animosités de réligion: c'est un sujet, sur lequel on n'interroge personne. Nous en avons peu, au sujet des hommes publics et des mesures politiques; l'irritation actuelle des esprits, dans la Grande-Bretagne, et les discordes sociales produites par les idées politiques, sont inconnues parmi nous. Le gouvernement est le gouvernement du peuple et n'agit que pour le peuple. Nous n'avons ni dîmes, ni loix, pour la chasse; et nos loix d'accise ne portent que sur les liqueurs spiritueuses et ne ressemblent aux vôtres que par le nom. Il n'y a point ici d'hommes d'un rang élevé; il n'y en a que peu d'une très grande fortune; les riches n'y ont pas le pouvoir d'opprimer ceux qui sont moins riches qu'eux, car la pauvreté, telle qu'elle existe en Angleterre, y est presque inconnue. Aussi les rues ne sont-elles pas pleines de mendians; je n'en ai vu qu'un seul, pendant le séjour que j'y ai fait, encore étoit-il anglois. Vous ne voyez pas, en Amérique, le contraste dégoûtant et triste, si commun en Europe, du vice, de la saleté, des haillons et de la misère, dans le voisinage immédiat des folies les plus extravagantes et de l'ostentation du luxe le plus inutile. La masse du peuple n'est pas non plus aussi dépravée que dans la Grande-Bretagne. Les rixes sont rares

et les défis à coups de poing inconnus dans nos rues. Nous n'avons point de force armée, pour tenir le peuple en respect. Les vols sont très rares. Je n'ai pas entendu parler d'un seul vol fait la nuit avec effraction, pendant les fièvres de Philadelphie, quoique aucun de ceux qui pouvoient quitter la ville n'y fût resté. Voilà des avantages réels; mais tout grands qu'ils sont, ils n'ont pas encore, auprès de moi, autant de poids, que la seule considération, que j'ai d'abord alléguée.

En Angleterre, un jeune-homme a recours à la débauche, parce qu'il craint les charges d'un établissement et l'extravagance très probable d'une épouse. Le célibat est un article de prudence; on le loue ouvertement et on le pratique autant que la voix de la nature le permet. L'homme marié, dont les passions ont été plus fortes, dont le sentiment moral étoit moins étouffé, ou que son intérêt avoit porté à l'union conjugale, ne sait si la naissance de chaque enfant n'est pas un nouveau malheur et regarde sa postérité avec une affection douloureuse, qui envenime quelques-uns des instans les plus délicieux de la vie. De plus grands succès dans les entreprises du père forment ici des exceptions; il en naît d'un degré plus fort de tendresse paternelle; et des caractères heureux envisagent tou-

jours l'avenir avec plus d'espérance : mais j'en ai trop vu pour n'être pas convaincu de la vérité de cette assertion générale. Je n'examine pas quel est l'état des parens, ni le rang auquel ils appartiennent. En parcourant tous les rangs intermédiaires, depuis le journalier que je payois 12 schellings par semaine, pendant que j'habitois parmi vous, jusqu'au lord S..... qui jouit de 25,000 livres sterling de rente, j'ai eu trop d'occasions d'observer ce fait affligeant.

Dans le premier exemple, mon ouvrier, dont le fils aîné s'étoit noyé, par accident, se consoloit, les larmes aux yeux, de sa perte, parce qu'il en avoit un de moins à pourvoir; et dans le second, mylord réformoit sa meute, parce qu'il avoit une grande famille.

En Amérique, et surtout hors des grandes villes, aucun homme dont les désirs sont modérés, ne peut être inquiet sur le sort de sa famille. A la campagne, où habite la masse du peuple, chacun sent que l'augmentation de sa famille est une augmentation de ses richesses. Et comment un cultivateur craindroit-il de ne pouvoir établir ses enfans aussi agréablement qu'ils ont vécu, dans un pays où la terre est à si bas prix et si fertile, où la société est fondée sur les bases les plus égales, et où l'augmentation prodigieuse de la population, produite par des causes

naturelles ou accidentelles et par l'amélioration de toutes les parties de l'état, fournira un débouché à tout le superflu de ses denrées, sans présenter cet attrait dangereux et continuel vers les dépenses d'un luxe inutile, et ces rivalités extravagantes, si communes et si ruineuses, dans votre pays.

Dans la Grande-Bretagne, des efforts continuels, une industrie infatigable et sans relâche, la privation journalière des agrémens de la vie, une économie attentive, inquiète et minutieuse, sont presque des devoirs pour l'homme d'une fortune médiocre, dans l'état mitoyen de la société: encore les probabilités d'un succès définitif sont-elles contre lui, s'il est chargé d'une nombreuse famille. En Angleterre, en calculant sur les chances ordinaires, aucun homme n'a le droit d'attendre la réussite de cinq ou six enfans.

En Amérique, c'est autre chose. Vous pouvez raisonnablement compter sur un établissement convenable, selon votre état dans la société, pour tous les membres de votre famille, quelque nombreuse qu'elle soit. Je déclare que je ne connois rien, dans votre pays, qu'on puisse comparer au bonheur de soulager d'un pareil poids le coeur d'un père de famille. On le sent dans des occasions qui se présentent tous les jours et j'ai vu avec plaisir la physionomie des émigrans européens s'épanouir, en Amé-

rique, par cette réflexion délicieuse, capable seule de consoler de la perte même de nos amis et de celle de notre patrie.

Les mêmes difficultés se présentent, presque au même point, chez vous aux personnes qui mènent une vie aisée et que vous placez dans la classe des riches. Chaque rang marche de si près sur les traces de celui qui le précède, qu'en général les dépenses excèdent toujours les revenus; et peut-être l'embarras que cause une nombreuse famille est-il encore plus grand dans la dernière classe que j'ai citée. Les nombreuses gradations des rangs, en Angleterre, engagent sans cesse à des dépenses superflues et la tentation est presque insurmontable. Chez nous un homme est apprécié plus équitablement; et, dans nos campagnes américaines, on le juge moins sur ce qu'il *semble* que sur ce *qu'il est*. Dans nos grandes villes, on retrouve quelque chose qui se rapproche des moeurs de l'Europe, quelques-uns des mauvais effets de l'inégalité des fortunes, mais rien de semblable à ce que souffre un habitant de l'ancien monde; et la masse du peuple, en Amérique, est encore à-peu-près intacte. Voilà ce qui nous délivre de la pauvreté factice et ce qui répand universellement les commodités et les agrémens ordinaires de la vie.

De plus

De plus, dans votre pays, si un homme est particulièrement malheureux, la tourbe empressée se serre autour de lui, le foule aux pieds, et une fois abattu, on le tient à terre. En Amérique, un faux pas n'est pas irréparable; on peut encore s'en relever; et moins malheureux dans sa chûte, on peut à loisir, comme sans crainte, porter ses regards autour de soi et chercher quelque chemin qui nous soit plus avantageux à suivre. Chez vous, tous les postes sont remplis, partout vous vous pressez et vous faites foule: chez nous, l'industrie dans tous les genres peut se déployer, et tous les genres d'industrie sont, pour bien des années encore, assurés des meilleurs succès. En un mot *notre* pays est dans son ascendant; je suis fâché de le dire, mais je crains que *le vôtre* ne soit sur son déclin. Un homme seul peut encore s'élever parmi vous, par des efforts que rien ne retarde; mais une famille est une pierre au cou d'un très grand nombre, dont l'industrie inquiète mériteroit un meilleur sort.

Vous me demandez quelle espèce de gens trouveront leur intérêt à passer en Amérique? si ceux qui ont été marchands, qui ont eu, en Angleterre, des boutiques ou des manufactures, pourront réussir ici? si un homme, qui a de

grands revenus, peut les y dépenser agréablement? si l'homme qui n'a qu'une fortune médiocre peut l'améliorer? si celui qui a une propriété considérable, peut encore l'étendre? si, dans le continent de l'Amérique, on trouve des motifs de s'adonner à l'étude de la jurisprudence, de la médecine, de la théologie? ce qu'un homme de lettres y peut faire? et si un homme qui aime les lettres, y trouveroit de la société?

Je ne puis répondre, en détail, à toutes ces demandes; je n'ai ni toutes les observations, ni tout le tems nécessaires: je vais cependant vous communiquer le résulsat, la somme et la substance de mes remarques sur ces objets; peut-être pourra-t-on y faire quelques exceptions, mais j'en garantis, en général, la vérité. Quant aux négocians, marchands, teneurs de boutiques, quelques soient les liaisons déjà formées qui les engagent à venir ici, ils y auront nécessairement une sorte d'apprentissage à faire. Il faudra qu'ils employent quelque tems à acquérir une connoissance suffisante des habitudes et des moeurs des habitans; du caractère et de la situation de ceux avec qui ils auront à traiter; des différens canaux du commerce, des articles d'échange et des autres détails qu'une résidence actuelle et des recherches locales peu-

vent seules donner. Avec ces moyens, quiconque aura une bonne réputation, des recommandations, et du crédit dans l'ancienne patrie, sera sûr de réussir dans la nouvelle. Les succès seront cependant fort accélérés par la connoissance des langues allemande et françoise, particulièrement dans les états de Pensylvanie et de New-York. A Philadelphie, l'adresse de tous les magazins est écrite en caractère et en langue allemande, aussi bien qu'en anglois.

A l'égard des manufactures, je ne crois pas qu'à présent on réussît à en établir de lucratives, pour travailler la laine, la toile, ou le coton (excepté peut-être des manufactures de bas;) et je ne crois pas non plus, que le tems soit encore venu, où l'on pourra donner du succès à aucune des branches de la poterie. Il y a des moyens plus avantageux d'employer les capitaux qu'il faudroit risquer pour ces manufactures; et il y a certainement aujourd'hui dans ce pays une prédilection, fondée en partie sur le préjugé et en partie sur l'intérêt, en faveur des objets manufacturés en Angleterre. Il dépend de votre pays d'entretenir cette prédilection, que les américains conserveront, jusqu'à ce que votre gouvernement les force à y renoncer.

Je ne doute point du succès qu'obtiendroient une manufacture de verre, une manufacture de

poudre à canon, une papeterie, une marbrerie de papier, une fonderie de caractères ; un établissement pour toutes les grosses préparations du fer, telles que la fusion du minerai, le fer en gueuses, le fer en barres ; des moulins à refendre, des moulins à plaques, et la fabrique des cloux. Je ne crois pas que les faiseurs de savon, les chapeliers, les armuriers, les chandeliers, les ferblantiers, les forgerons, les fondeurs, les charrons, les tourneurs, les charpentiers, les maçons, les briquetiers, les tailleurs, les cordonniers, les tonneliers, les tanneurs, les corroyeurs, les faiseurs de drèche, les brasseurs, les distillateurs, les voiliers, les cordiers, les imprimeurs, les relieurs, soit maîtres soit compagnons, pussent ici manquer d'ouvrage. Les orfèvres même et les horlogers, trouveront l'état de la société assez favorable à leur commerce. On compte déjà à Philadelphie quatre cents orfèvres, tant maîtres que garçons. Je ne puis nommer tous les métiers, mais tous ceux qui sont d'une utilité générale, y sont et y seront long-tems désirés, et je suis sûr que ceux que j'ai nommés, le sont à présent. Les gages d'un ouvrier sont un peu plus forts que chez vous et un pauvre homme y va plus loin avec son argent.

Vous me demandez si un homme qui a de grands revenus, peut les manger agréablement en

Amérique? Pas aussi facilement qu'en Europe; on n'y a pas une aussi grande variété d'amusemens, ni des amusemens aussi couteux; une grande dépense n'y procure pas non plus autant de considération que chez vous. (1) Je ne crois pas que ce soit le pays convenable à un homme de plaisir, dans le sens que vous donnez à ce mot.

Un homme d'une fortune médiocre, peut-il l'améliorer? Oui, par l'achat et l'amélioration d'un terrein, moyen le plus sûr et le plus facile d'augmenter une fortune médiocre.

Un homme d'une grande fortune, peut-il l'étendre? Oui, de la même manière; pourvu qu'il n'achète pas au hasard. Ceux qui achètent des terres, dans l'attente de les revendre avec avantage, ne doivent pas les acquérir dans la partie du pays, où les établissemens sont déjà serrés; les terres y sont à-peu-près au *maximum* du prix qu'elles atteindront d'ici à plusieurs années. Il ne faut pas qu'ils achètent de grands terreins, loin de tous les établissemens actuels, à moins que par leurs liaisons et leur influence, ils ne

---

(1) *D'après mes recherches, j'ai trouvé que les personnes, qui faisoient la plus grande dépense à New-York et à Philadelphie, n'y mangeoient pas au-delà de 2000 livres sterling par an.*

puissent en déterminer la colonisation prochaine. Dans ce cas, on peut acheter où l'on veut, en consultant seulement la prudence, pour le choix de la position. Mais celui qui ne peut, par lui même, diriger l'émigration où il veut, doit acheter dans les parties vers lesquelles le courant de la population se porte évidemment, sans pourtant les avoir atteintes. Les spéculations sur les terres, en Amérique, sont certainement très avantageuses, quand on les fait prudemment; faites au hasard, il n'en est pas de même. (1) Au reste, si elles ne conviennent pas, une partie des fonds publics en Amérique rend au-dessus de 6 pour cent par an et les fonds ajournés au-dessus de 7. (2)

---

(1) *Des personnes qui voudroient acheter en Amérique et rester en Angleterre, trouveront, en général, qu'il n'est pas de leur intérêt d'y acquérir une propriété trop peu considérable, pour payer un agent sur les lieux; ce seroit alors une association d'intérêt. Mais les personnes qui ne passent pas elles-mêmes en Amérique, ont besoin de tant de précautions, que je ne puis conseiller d'y placer des fortunes, à moins que le principal intéressé, ou l'un des principaux intéressés, n'agit d'après des connoissances personnelles.*

(2) *La dette de l'Amérique montant à seize millions sterling, est partagée en trois espèces de fonds, savoir: les fonds à 3 pour cent, les fonds à 6 pour cent, et les fonds ajournés; ceux-ci ne portent pas d'intérêt actuel, mais*

La profession des loix, dans aucun des états de l'Amérique, n'est assez différente de ce qu'elle est en Angleterre, pour ne pas donner une belle chance de succès à tout homme de loi de l'ancienne patrie, qui voudroit passer deux années à acquérir la pratique et les connoissances nécessaires et particulières à l'état, dans lequel il voudroit s'établir. Les salaires y sont à-peu-près les mêmes qu'en Angleterre. Les rapports des cas jugés en Angleterre, y font *au-*

---

un intérêt de 6 pour cent, qui deviendra payable au premier janvier 1801 et après.

Au commencement de juin 1794, le prix des fonds américains, à Londres, étoit - - - pour cent l. s. 6 d.

Les fonds à 6 pour cent, 90 l. pour cent rendant un intérêt de - - - 6-13-4—

Les fonds à 3 pour cent, 50 l. pour cent, rendant un intérêt de - - - 6 — —

Les fonds ajournés, 57 l. pour cent, sur quoi, si l'on calcule l'intérêt de l'intérêt à 5 pour cent jusqu'en 1801, les 57 l. monteront à 80 l. qui donneront par conséquent - - - - 7-10 —

Les actions dans la banque américaine, qui a payé jusqu'ici 8 l. pour cent, sont à 106 l. pour cent, rendant un intérêt de - - - - - 6-15-9—

Comme l'excédant du revenu est d'environ 1,200,000 *dollars* (270,000 *livres sterling*) *par an, cet excédant est placé sur le principe d'un fonds d'amortissement pour acquitter la dette.*

torité, mais n'y font pas *loi*. Ils ont un grand poids et décident assez généralement, mais ils sont soumis aux observations, à l'examen et à la contradiction. La jurisprudence, au reste, est une profession en vogue et par conséquent remplie; et je doute qu'un homme de loi améliorât sa fortune pécuniaire, en quittant l'Angleterre, pour ce pays-ci. Les gens de loi qui ont beaucoup à faire (et qui agissent tous comme procureurs,) gagnent depuis 800 jusqu'à 2000 livres, argent courant, par chaque année. Je ne crois pas qu'un seul pousse ses profits au delà de trois mille livres du même argent. L'allemand et le françois sont, si non nécessaires, au moins très utiles à un homme-de-loi américain.

La profession de la médecine est très remplie en Amérique, mais il y a beaucoup d'étrangers qui l'exercent. Je la crois ouverte à tout le monde, mais (excepté le cas d'un médecin allemand ou françois, qui peut être préféré parmi les habitans, qui ne parlent qu'imparfaitement anglois,) les médecins américains ont avec raison la préférence. Les chirurgiens ne sont pas aussi expérimentés que chez vous, et en effet, les cas où leur art est nécessaire, sont plus rares. Les pauvres sont moins exposés aux maladies et aux

accidens, et par conséquent la pratique des hôpitaux n'est pas aussi instructive.

Quant à la théologie, je doute que des individus d'aucune classe de cette profession, orthodoxes ou hétérodoxes, eussent ici beaucoup d'emploi. Les ariens et les sociniens en auroient peut-être plus que les autres à New-York et à Philadelphie; on trouve beaucoup d'unitaires dans ces deux villes, ainsi qu'à Boston, où il existe même, à ce que je crois, une congrégation, la seule de ce genre que je connoisse, en Amérique. Si les théologiens émigroient, ils réussiroient probablement mieux comme maîtres d'écôle, profession dont on a besoin dans notre continent.

Quant aux gens de lettres, il faut observer qu'il n'existe pas encore en Amérique, ce qu'on peut appeler une *classe* de la société, à laquelle cette dénomination convienne; telle, par exemple, qu'on en trouve dans la Grande-Bretagne, et même dans la plûpart des pays anciens de l'Europe: une classe dont la profession soit la littérature et dont les membres se soient divisé et sous-divisé, avec la plus grande exactitude, toutes les branches de nos connoissances, de manière que chaque individu s'empare de son département particulier, et le suive avec autant de régularité que les différens ouvriers, qui travaillent aux montres

et aux éguilles. La littérature, en Amérique, n'est qu'un amusement, qu'un accessoire aux occupations de la personne qui s'y donne et qui ne s'y donne qu'occasionnellement. En Europe, c'est un métier, un moyen de gagner sa vie. Faire des livres y est une affaire, comme vendre des livres. Il n'est donc pas étonnant qu'elle s'y fasse mieux qu'en Amérique, ni que les américains, avec leur bon sens ordinaire, vous permettent d'être leurs manufacturiers de littérature, comme de poteries et d'indiennes.

Certainement on trouve en Amérique autant de talens qu'en Europe; la société y est, en comparaison, peu nombreuse et encore dans l'enfance; et cependant, malgré l'ancienneté de la Grande-Bretagne et son expérience, malgré la multitude de ses établissemens favorables à l'instruction, malgré la supériorité de sa réputation et ses progrès gigantesques, dans les sciences et les connoissances de toute espèce, le nouveau monde encore adolescent, vous a enseigné la guerre par Washington, et la philosophie par Franklin; Rittenhouse occupe un rang parmi vos mathématiciens et vos astronomes; vos diplomates se sont éclipsés devant les raisonnemens de Jefferson; et les derniers, comme les plus subtils de vos philosophes politiques, sont soupçonnés de n'être que les disciples de Paine et de Barlow,

dont les connoissances sont évidemment le produit de l'école américaine. Mais si les talens des américains égalent les vôtres, leurs occasions et leurs moyens d'instruction sont bien inférieurs à ce que votre pays offre dans ce genre. Leurs bibliothèques sont mesquines; leurs collections ne possèdent guères que des livres modernes, et ne renferment pas les moyens de remonter à l'histoire des différentes questions. Ce défaut est vivement senti par les hommes de lettres, et il faudra plusieurs années pour y remédier; cependant, l'état convulsif de l'Europe, et la prospérité croissante de l'Amérique, contribueront rapidement à améliorer notre position à cet égard.

Une autre circonstance encore a tendu jusqu'ici à retarder le progrès des lettres parmi nous. La guerre avoit appauvri beaucoup d'individus, aussi bien que la nation, et par conséquent, la nécessité, jointe à l'industrie habituelle et à l'économie des habitans, les conduisit à des entreprises de commerce; et leur attention fut consacrée toute entière à l'augmentation de leurs fortunes, plutôt qu'à la culture de leur esprit. Mais avant qu'il soit long-tems, une nouvelle génération s'élévera, et déjà même elle s'élève, qui, délivrée par les travaux de celle qui l'aura précédée, des soins journaliers des af-

faires, sentira le besoin de s'occuper, prendra le goût de la littérature et de la philosophie; et les beaux arts, les sciences utiles trouveront en Amérique, des sectateurs aussi nombreux et aussi heureux qu'en Europe. A présent même, les lettrés de l'ancien continent trouveroient facilement des sociétés de leur goût, dans les grandes villes de l'Amérique, particulièrement à Philadelphie.

Vous me demandez s'il est facile de se procurer des ouvriers et des valets? Cela n'est pas très difficile dans les villes; la campagne même en fournit presque suffisamment; et les émigrations de tous les genres, de l'Allemagne, de l'Irlande, de l'Ecosse et de l'Angleterre, montent à 10,000 personnes tous les ans. Cela joint aux nègres affranchis, suffit aux besoins des états situés au Nord du Maryland. Au Sud, on se repose sur le travail des esclaves. Les gages des valets et ouvriers de tous les genres peuvent être regardés, comme d'un quart plus chers que ceux des mêmes classes en Angleterre. Cette règle est vraie à la campagne, comme en ville. On entretient peu de domestiques par ostentation, parce qu'ici tout le monde exerce une profession déclarée. Je ne connois, par exemple, à Philadelphie qu'un seul *gentleman* de profession, c'est-à-dire, une seule personne vivant de

sa fortune, dans l'oisiveté: leur tems n'est pas encore venu.

Vous voulez connoître l'état de la politique en Amérique, et les sentimens du peuple de ce pays pour la Grande-Bretagne.

Nous avons parmi nous une demi-douzaine de gens suspects de royalisme, sans y comprendre quelques anglois établis dans les grandes villes, et que les américains regardent comme des gens prévenus, sans raison, contre leur gouvernement, et infectés d'une espèce de *maladie du pays*.

Tout le reste des américains tient pour les idées républicaines, mais ils sont partagés en deux classes; l'une penche plutôt vers l'extension, que vers la limitation des pouvoirs législatif et exécutif; plutôt vers les idées angloises, que vers les françoises; elle voudroit introduire et étendre des systêmes de fonds publics, de manufactures et de commerce. Dans cette classe sont compris presque tous les officiers du pouvoir exécutif, Mr. Washington, à leur tête; la majorité des membres des sénats et la plus grande partie des riches commerçans des grandes villes. Ce parti est nommé celui des fédéralistes, en partie parce qu'ils furent les principaux auteurs et promoteurs du gouvernement fédéral actuel et de la constitution de 1787, et en partie, à cause des lettres ingénieuses écrites par Mr. Ha-

milton, en faveur de ce gouvernement, et dont le recueil étoit intitulé: *le Fédéraliste.*

L'autre parti se nomme celui des antifédéralistes; ce n'est pas qu'ils soient ennemis du gouvernement fédéral, ou qu'ils désirent, comme les françois, la république une et indivisible: mais ce nom leur a été donné par opposition à celui de l'autre parti. Les antifédéralistes, dans le tems ou la constitution actuelle de l'Amérique se discutoit, étoient ennemis de l'extension des pouvoirs donnés au gouvernement, et auroient désiré de voir retourner plus souvent au peuple, l'autorité qu'il délégue à ses mandataires en fonctions. Ce parti désapprouve les salaires considérables accordés aux officiers du gouvernement, l'air de représentation et de supériorité qu'ils se donnent, sans même excepter de leur nombre le président Washington, dont la façon de vivre et les manières froides, réservées et cérémonieuses, ont contrebalancé, dit-on, à un certain point, l'effet de ses grands talens et de ses importans services. Les antifédéralistes penchent aussi plutôt vers la théorie politique des françois, mais non pas vers leur pratique; et ils sont ennemis de ce qu'ils appelent, dans votre nation, l'esprit monopoleur et l'arrogance insultante de la supériorité. L'animosité contre la Grande-Bretagne a été prodigieusement augmentée par le

rôle que votre pays est supposé avoir joué, en fomentant la guerre avec les sauvages, en excitant les hostilités des algériens, en saisissant les vaisseaux et mettant des entraves au commerce des négocians américains, en refusant, ou en négligeant de rendre les postes sur les lacs, ou de faire des réparations pour le vol des nègres. La conduite de votre cour a certainement donné de la force au parti antifédéral, dans lequel on doit placer à présent la majorité du peuple et la majorité de la chambre des représentans. On doit sincèrement désirer, qu'il soit possible d'adopter promptement des termes d'arrangement à l'amiable. Peut-être la réputation qu'a Mr. Jay, d'être un fédéraliste, contribuera-t-elle à hâter, plutôt qu'à retarder cet heureux événement, dans la situation actuelle de nos deux pays.

D'après ce que vous venez de lire, vous penserez facilement que les fédéralistes sont ceux qui occupent les places du gouvernement américain, à l'exclusion des antifédéralistes. Cela est vrai à un certain point, mais non pas généralement : nous sommes plus modérés que vous.

Vous avez oublié de me faire des questions sur le vin, à moins que vous ne l'ayez compris parmi les commodités et les agrémens dont on jouit en Europe. J'extrais les prix suivans du prix-courant de Philadelphie, le 11 Janvier 1794.

Le *porter* américain en bouteilles, 8 shellings 3 deniers sterling la douzaine, avec le verre: c'est à-peu-près la qualité du *porter* de vos provinces. Le *porter* de Londres, 7 schellings $4\frac{1}{2}$ deniers, sans le verre. La meilleure eau-de-vie de Cognac, 7 sch. $4\frac{1}{2}$ d. le gallon. L'*arrack* 6 sch. 3 d. le gallon; le meilleur *rum* de la Jamaïque, 5 sch. 3 d. le gallon. Le vin de Madeire, 50 livres st. 17 sch. la pipe. Le vin de Porto, 25 liv. 11 sch. la pipe. Le vin de Ténériffe, 3 sch. le gallon: celui de Lisbonne, 28 liv. 7 sch. la pipe. Le vin de Bordeaux, 26 sch. les douze bouteilles. Le meilleur Xerès 5 sch. 5 d. le gallon.

En Janvier 1793, quand la Grande-Bretagne étoit en paix, le prix courant de Londres donnoit le vin de Porto à 48 liv. st. la pipe; le Madeire à 68 liv.; celui de Lisbonne à 45 liv. Le Xerès à 55 liv. la botte; l'eau-de-vie 14 sch. 6 den. le gallon, et le *rum* 5 sch. 3 den. le gallon.

A New-York et à Philadelphie, le chocolat se vent en détail à 10 den.; le caffé brûlé 14 den. le meilleur thé haysen 6 sch; le meilleur soutchong 4 sch. 4 den. et 4 sch. 6 den.; le sucre royal, 1 sch. 6 den. la livre, et le sucre brut 13 à 14 den. A présent la culture de la vigne est

fort

fort en vogue en Pensylvanie et l'on a déjà fait de bon vin dans cet état. (1)

Vous me demandez quel est, en total, l'état le plus agréable à adopter, pour un homme d'une médiocre fortune? Je n'hésite pas à poser comme une règle générale, que les personnes qui apportent avec elles depuis 250 jusqu'à 5000 liv. sterling, n'ont pas de meilleur parti à prendre que de devenir *fermiers*. Je sais qu'on ne peut de cette manière élever une grande fortune, mais je suis convaincu que c'est la plus sûre, la plus facile et la plus agréable de tirer, d'une fortune médiocre, un produit-net raisonnable.

Cent-cinquante acres de terre, avec une maison passable et une grange déjà bâties, et une quantité de terrein défriché suffisante, pour qu'on s'y établisse immédiatement, comme *fermier*, peuvent être achetés dans cette partie, à raison de 4 livres, (2) argent courant, par acre, paya-

(1) *On sait assez que la livre sterling est composée de* 20 *sols ou shellings, et le shelling de* 12 *deniers ou pence. Le shelling vaut environ* 24 *sols tournois et par conséquent la livre sterling environ un louis ou* 24 *liv. tournois et le denier* 2 *sols. Le* gallon *contient quatre quartes d'Angleterre, environ quatre pintes de Paris. La* pipe *contient deux* hogsheads *ou deux muids. Le* butt *ou la* botte *de vin contient* 126 *gallons, ou* 504 *pintes de Paris; la botte de bierre ne contient que* 108 *gallons. (N. du T.)*

(2) *Pas tout-à-fait* 50 *shellings sterling.*

bles, un cinquième, peut-être, comptant, et un cinquième ensuite, par chaque année, avec les intérêts. Je doute, cependant, que cela fût plus avantageux, que d'acheter, avec la même somme, une grande étendue de terrein non encore travaillé, si l'acheteur étoit résolu à faire tête aux difficultés des douze premiers mois; difficultés qu'on ne juge vraiment telles qu'en Angleterre, et qui paroissent aux américains sous un jour tout différent.

La terre ainsi achetée est une espèce de propriété qui doit nécessairement recevoir une augmentation annuelle de valeur, par la population naturelle du pays, sans compter celle que l'industrie du propriétaire peut encore lui donner. Je crois me tenir dans les bornes de la vraisemblance, en disant qu'un cultivateur industrieux, outre qu'il vivra dans l'abondance et qu'il tirera un gros intérêt de son capital, trouvera encore sa ferme quadruplée de valeur au bout de dix années, s'il l'a achetée dans quelque partie peu chère de l'intérieur et qui fût alors en train de se peupler.

Pour des personnes chargées d'une famille, tous les avantages se réunissent dans l'état de cultivateur. La valeur des denrées est beaucoup plus grande en Amérique qu'en Angleterre, si l'on considère la légéreté des taxes, le bas prix

et la fertilité des terres. Parmi les *fermiers*, on n'est pas, comme dans les grandes villes, entraîné sans cesse à des dépenses inutiles, ou a une manière de vivre hors de la portée de ses revenus. Un homme qui a vécu à son aise et dans l'abondance, dans l'état mitoyen de la société, n'a pas besoin de donner à son fils, pour commencer un établissement honnête et solide, plus de 500 acres de terre et de 500 livres sterling. Et c'est ce que pourra faire aisément au bout de dix années, tout homme qui commence à présent sa carrière, en Amérique, avec une fortune médiocre.

Le mot *fermier*, dans ce pays, n'est pas non plus le synonime du mot *fermier* en Angleterre. Chez vous, il signifie un tenancier de quelque seigneur, payant beaucoup en rentes, beaucoup en dixmes et beaucoup en impôts. Il désigne une classe inférieure de la société, remplie par des personnes inférieures, pour les manières et l'éducation. En Amérique, un *fermier* est un propriétaire territorial, ne payant aucune rente, aucune dixme et fort peu d'impôts; égal pour le rang à tous les autres membres de la société; votant pour l'élection des législateurs, et pouvant, s'il le mérite, le devenir lui-même. Dans le fait, les neuf dixièmes des législateurs de l'Amérique sont des fermiers.

Vous me demandez quelle somme est nécessaire, pour commencer la culture d'une manière assez avantageuse, dans quelque partie civilisée et passablement peuplée de l'intérieur?

Un colon peut acheter à présent 300 acres de terre fertiles, mais non encore cultivés, dans la position dont nous parlons, à raison de 30 sh. argent courant, par acre, payables à différens termes. Aidé par deux hommes, il peut, dans le cours de l'été, défricher assez de terrein pour nourrir quelques bestiaux pendant l'hiver et se bâtir une maison passable de bois non-équarri, qu'il pourra par la suite aggrandir et rendre plus commode. Pour ces premiers frais et ces premiers travaux, pour rendre un tiers de ces terres labourables, et pour payer les deux premiers termes, il lui un coûtera, y compris les gages de ses ouvriers, son entretien et celui d'une famille médiocre pendant un an, aussi bien que l'achat des bestiaux et des instrumens de labourage nécessaires, environ 450 ou 500 livres sterling.

Vous me demandez pourquoi je préfère, pour un établissement, l'endroit dont je vous ai parlé? (1) D'abord parce que l'état de Pensylvanie,

(1) *Ceci a rapport à un établissement proposé en Pensylvanie, sur la crique de Loyalsock et qui s'étend entre*

par les raisons que j'ai déjà dites, me paroît, en total, le plus convenable de tous ceux de l'Union. Secondement, parce que les terres en question étant les plus élevées de cet état, le climat doit y être moins inconstant, l'air plus serein, le danger des fièvres intermittentes et le fléau des insectes moindres, toutes choses d'ailleurs égales, que dans des terreins plus bas. Troisièmement, parce que les chaleurs de l'été n'y sont pas aussi fortes, ni les alternatives de neiges et de dégels, en hiver, aussi fréquentes que dans les parties méridionales de cet état. Quatrièmement, parce que la terre y est généralement reconnue pour la meilleure de Pensylvanie. Aussi ne doutè-je pas que des colons (1) ne soient engagés à s'y établir, par la position saine du lieu, par la fertilité connue de la terre, par la société qui s'y fixe, ou qui est au moment de s'y fixer, par le bas prix actuel du terrein, par la probabilité d'une augmentation rapide de la somme qu'on y aura placée, et par l'espérance d'y voir bientôt former

---

les branches orientales et occidentales du Susquehannah, environ à 40 *ou* 50 *milles de Sunbury et environ à* 170 *de Philadelphie.*

(1) *On a calculé que l'émigration, des parties déjà peuplées de l'Amérique, aux parties nouvelles se monte de* 40 *à* 50 *mille personnes par an.*

un bon institut d'éducation. C'est le seul établissement anglois que je connoisse, en Amérique; et quoique les moeurs américaines approchent plus des moeurs angloises, que celles d'aucun autre pays, elles ne sont pas tout-à-fait angloises; et je ne doute pas que cette considération ne fasse tourner les vues des émigrans anglois, de ce côté. Au fait, je ne vois pas ce qu'ils auroient de mieux à faire, ni où ils pourroient planter leur piquet plus convenablement.

Vous me demandez, si je ne pense pas que le rétablissement de la paix en Europe, rendroit la France préférable aux États-unis? Sans hésiter, je répondrai que non. Quelque haute approbation que j'accorde à un grand nombre de changemens faits par les françois, tant dans la théorie, que dans la pratique du gouvernement; il m'est impossible d'approuver l'injustice féroce d'une partie de leur conduite. Le style vague, lâche, déclamatoire et passionné de leurs accusations; la manière dont ils privent un accusé d'une défense égale et légitime, en autorisant le juré (les juges) à prononcer, avant qu'il ait produit tous ses moyens; leur manque total d'égards pour les réputations, les services passés, le génie et la science; leurs nombreuses accusations, évidemment dictées par des motifs de brigandage et portées contre des personnes dont les

propriétés paroissent avoir été le seul crime; le despotisme absolu qu'ils ont établi, non seulement sur les actions, les paroles et les écrits des hommes en France, mais encore sur leurs pensées; despotisme, qui a entièrement anéanti la liberté de la presse et celle des discours; la manière détestable dont ils ont détruits tout honneur particulier, en encourageant la violation de la confiance dans l'amitié, en excitant chaque homme à devenir l'espion des actions et des paroles de ses connoissances, en menaçant même de punir les femmes qui cacheroient la retraite de leurs maris, brisant par là les premiers liens de la société privée; les femmes qu'ils ont exécutées, sans nécessité, pour de simples opinions politiques; l'exécrable condamnation de l'infortunée Antoinette, dont les crimes étoient ceux du siècle et de la nation, plutôt que ceux de la personne; leur système entier de procédure contre les femmes, à qui ils refusent les droits politiques de leur sexe; le plaisir habituel qu'ils goûtent aujourd'hui à contempler les exécutions de leurs nombreuses victimes; leur animosité actuelle contre les anglois, en particulier, qui ne s'effacera qu'avec le tems: toutes ces circonstances, dis-je, malgré mon admiration pour les grandes qualités que possède la nation françoise, me porteront à fuir la société de la génération actuelle

qui habite ce pays. C'est un peuple prodigieux, mais plus fait, selon moi, pour être admiré de loin, que pour qu'un homme paisible aille résider dans son sein. Il est vrai, pour parler leur langage, qu'ils *sont à la hauteur de leur situation*; mais l'objet de mes recherches, c'est le bonheur dans le sein de mes parens et de mes amis, dans des lieux où les liens particuliers de la société soient inviolables; où je puisse déraisonner et obtenir mon pardon; différer impunément de mon voisin, en religion et en politique, et avoir le tems de revenir de mes opinions erronnées, sans l'intervention orthodoxe de la guillotine, ou de la corde. Tous ces avantages pourront être un jour ceux de la France, mais je crains que ce ne soit pas avant que la génération actuelle ait disparu.

En Amérique même, la fin de la guerre fut une époque extrêmement désagréable, pour l'étranger qui auroit voulu s'y fixer. On y vit dominer pendant quelque tems, de violens préjugés politiques, l'intolérance des opinions, les animosités personnelles et particulières, des moeurs féroces, le peu de sûreté des droits, la pauvreté individuelle et nationale, des contentions politiques sans fin, parce qu'il se formoit autant de partis qu'on pouvoit faire de subdivisions dans chaque question politique, l'injustice dans la taxation des

émigrans et tous les maux d'un gouvernement non encore établi. A présent il n'en reste que peu ou point de traces. Mais les américains sont un peuple beaucoup plus froid que les françois; et je crains que tous ces maux ne règnent bien plus long-tems chez les derniers. De plus, quelque bien consolidé que fut l'état de la France, quelqu'excellent que pût être son gouvernement, et quand même ses habitans se feroient autant aimer qu'admirer; cependant, pour un homme qui vise à l'établissement futur de sa famille, l'Amérique, et non la France, seroit encore, selon moi, le pays qu'il faudroit choisir. L'égalité des conditions et la presque égalité des fortunes parmi les françois, seront de grands obstacles à ce qu'on y établisse d'autres manufactures que celles de première nécessité. Je ne regarde pas cela comme un mal pour le pays, car je déteste le système des manufactures, à cause de la fausse prospérité qu'il introduit, de son instabilité et de ses mauvais effets sur les moeurs et le vrai bonheur du peuple. Une grande partie de ce peuple doit, en effet, dans ce système, être changée en pures machines, rester dans l'ignorance, s'adonner à la débauche et à la brutalité, afin que le profit de son travail pendant 12 ou 14 heures de la journée, passe dans la bourse des riches capita-

listes commerçans et manufacturiers, et serve à alimenter leur luxe. Je déteste ce système, et je suis faché qu'un homme aussi estimable que Mr. Hamilton, dans son rapport sur les manufactures américaines, puisse alléguer en faveur de leur établissement, que les enfans même y trouvent à être employés. J'espère voir le tems, où non seulement l'enfance, mais la jeunesse des plus pauvres habitans de ce pays, tant d'un sexe que de l'autre, sera consacrée à la culture des facultés intellectuelles, d'après quelque système d'éducation nationale, et où ces deux âges ne travailleront que par des raisons d'agrément et de santé. Le travail est fait pour l'âge viril; mais non pas, selon moi, un travail sans relâche; comme je ne crois pas non plus que les efforts d'une industrie sans relâche contribuent au bonheur de l'humanité. L'imperfection de nos connoissances et de l'état actuel de la société, peuvent rendre de pareils efforts nécessaires, mais j'espère que, par l'anéantissement universel de l'ignorance absolue, parmi nous, on parviendra, avec le tems, à faire des progrès essentiels, dans les moyens d'opérer le bonheur des hommes. Un travail modéré procurera les commodités et les agrémens de la vie, au lieu que les anciens systèmes de gouvernement ont été, jusqu'ici, les principaux soutiens d'une stérile industrie et des dépenses inutiles du luxe.

Mais revenons: en supposant donc que les françois ne deviennent pas une nation manufacturière, je pense que ce pays, purement agricole, sera bientôt trop peuplé, pour qu'une famille puisse y former un établissement honnête, aussi facilement qu'en Amérique. Par exemple, la France, à raison de 24,800,000 habitans, en contient 152 par mille quarré, selon Zimmermann, dont le calcul étoit évidemment trop foible pour le tems. Le docteur Jameson, dans ses excellentes tables de géographie politique, compte, en France, 157 habitans par mille quarré; mais c'étoit avant la guerre. Peut-être à la paix, le calcul de Zimmermann s'accordera-t-il avec la vérité. Un mille quarré contient 640 acres, ce qui ne donne guères plus de 4 acres par tête. Par conséquent, en peu d'années, la terre sera probablement rare et chère en France, et, après tout, nous vivons de ses produits. L'Amérique, au contraire, a des terreins qui seront encore déserts pendant des siècles; et, à présent, la plus grande population des états de l'Amérique ne va pas à plus de 65 personnes par mille quarré, nombre que je suppose au Connecticut. Les habitans de cet état se trouvent déjà trop resserrés et émigrent annuellement, pour chercher des positions moins chères. La Pensylvanie

contient, à présent, environ 12 personnes par mille quarré.

Ayant donc pour but une société pour ma vie, et l'établissement facile de mes enfans, je choisis l'Amérique et non la France, et j'imagine que, si vous émigrez, vous agirez d'après mes idées.

Vous me demandez encore quels conseils j'ai à vous donner, pour votre voyage, en cas que vous preniez le parti de vous déplacer?

Supposé que vous n'ayez aucune raison particulière de débarquer plutôt dans une partie de l'Amérique, que dans l'autre, je vous conseillerois d'aborder en Virginie, dans le Maryland, ou à Philadelphie, si vous partez au printems, ou à une époque quelconque, depuis les derniers jours de février, jusqu'aux derniers jours de mars. Si vous partez en été, débarquez plutôt à Boston ou à New-York que dans les provinces méridionales, à cause des chaleurs de l'automne.

Les passagers qui vivent à la chambre, payent depuis 25 guinées, jusqu'à 30 livres sterling; pour ce prix on les fournit de tout, excepté de lits et de linge. Ils trouvent des provisions fraîches, du vin, des liqueurs spiritueuses, du *porter*, embarqués en abondance, pour leur usage. Les passagers du commun payent 8 à

10 livres sterling, et sont nourris des provisions de l'équipage. Dans les deux cas, les enfans, au-dessous de dix ou douze ans, ne payent que la moitié du prix. Les passagers des deux classes doivent se fournir eux-mêmes de linge et de lits. Une traversée de printems sera froide et par conséquent on fera bien de se pourvoir d'un lit de plumes, qui coupé en deux fera un double service. Un matelas arrangé de même sera plus agréable en été. Dans le printems munissez vous d'un *palteau* (ou habit-veste) de drap, avec des pantalons de la même étoffe; en été il vaudra mieux avoir deux ou trois palteaux d'une étoffe plus légère, de nankin, par exemple, et trois ou quatre pantalons de même. Une cravatte noire vaut autant à bord qu'une blanche.

Il faut calculer sur une traversée de dix semaines, partant de Londres (une semaine de plus que si vous partiez des ports de l'ouest de la Grande-Bretagne.) Il est cependant probable que vous ne tiendrez pas la mer plus de sept ou huit semaines de port à port; mais ce calcul, si vous arrangez votre linge en conséquence, vous évitera beaucoup d'embarras; vous aurez vos rechanges tout prêts, sans avoir besoin d'ouvrir vos malles.

Faites, par exemple, pour chaque semaine, un paquet de linge contenant deux ou trois che-

mises, deux ou trois mouchoirs, autant de paires de bas et une ou deux serviettes. Ayez dix de ces paquets, et vous trouverez cette disposition beaucoup plus commode que de courir à votre porte-manteau, toutes les fois que vous voudriez changer.

Ayez soin que le capitaine soit muni d'une pierre à filtrer, ou de quelque autre machine servant au même usage, pour les passagers de la chambre. Si, malgré cela, votre eau contractoit une odeur désagréable, ce qui peut arriver en été, vous pourrez y remédier avec de la poudre de charbon de bois. S'il n'y a point à bord de pierre à filtrer, vous pourrez clarifier l'eau et faire précipiter les particules de matière grossière, en mettant, dans une pinte d'eau, environ une cuillerée à caffé de dissolution d'alun. Cet effet sera produit dans un quart-d'heure, l'eau deviendra très-claire et sa salubrité n'en sera point affectée.

Faites provision de citrons, de pommes et d'autres fruits qui se conservent; vous les trouverez fort agréables, sur tout après les attaques du mal de mer. Ce mal n'est pas dangereux et il est plus facile de s'y soumettre que de l'éviter. Il passe plus aisément quand on fait de l'exercice sur le pont et en plein air, que si l'on se tient en bas dans la chambre. On le guérit mieux

en se lavant modérément l'estomac, que par des remèdes préservatifs ou spécifiques, ou par un excès de nourriture. En débarquant, vous ne vous porterez que mieux, pour avoir été malade de la mer. Cela est au moins aussi vrai pour les femmes, que pour les hommes.

Ce mal et le manque d'exercice sont propres à constiper. Vous vous en préserverez par les laxatifs auxquels vous êtes accoutumé, le séné, l'électuaire lénitif, le jalap, la rhubarbe et le calomel. Ce qui contribue encore à resserrer, c'est le grand usage de la viande, du *porter* et même celui de vin en quantité ordinaire. Les anglois sont trop sujets à vivre dans les pays chauds et dans les climats du midi, comme ils le font pendant les hivers froids et pluvieux de leur patrie.

Vous serez bientôt ennuyé du biscuit de mer; fournissez vous en conséquence, de tranches de pain cuites une seconde fois; précaution dont vous aurez l'obligation au docteur Franklin.

Un voyage par mer est ennuyeux. Prenez donc avec vous des livres; des cartes, des échecs et des dames, si vous jouez à ces jeux.

Quant aux choses à votre usage qu'il vaut la peine d'emporter en Amérique, je crois qu'en général, il faut prendre avec vous tout ce qui peut s'emballer dans un coffre ou dans une

malle, et garder l'inventaire de leur contenu. Vous pouvez même emporter vos glaces et votre vaisselle. Fournissez-vous abondamment de linge, mais ne vous chargez pas trop des autres choses qui servent à l'habillement. Prenez en cependant assez pour vous durer au moins un an.

N'oubliez pas votre bibliothèque; faites relier tous vos livres; établissez avec quelques amis un échange de papiers-nouvelles, et formez un commerce de lettres régulier.

Les productions potagères de l'Amérique sont, en total, supérieures à celles de l'Angleterre, mais les fruits sont inférieurs, excepté les pèches, les melons, les cerises et les corinthes. (1) La noix y est petite, huileuse et rance; la chataigne est plus délicate, mais plus petite que chez vous; le pavie n'y est pas beaucoup cultivé; je n'y ai pas vu d'avelines, et au Sud de Long-Island les groseilles sont assez rares. Les espèces de prunes que nous nommons *green-gage*, *magnum bonum* et *Orléans* ne sont pas communes. La prune de Damas est plus abondante. Si, par conséquent votre intention est d'habiter

(1) *En anglais* currants; *c'est une espèce de groseille que je crois fort rare en France.* (*N. du T.*)

d'habiter la campagne, vous ferez bien de rassembler une collection de noyaux de ces différents fruits.

Par la même raison, vous ferez bien aussi d'apporter quelques graines de fleurs de jardin. Les américains préfèrent tellement l'utile à l'agréable, que des objets de ce genre, communs parmi vous, ne se trouvent que difficilement dans nos campagnes.

Il ne sera peut-être pas inutile de dire à un agriculteur qu'on ne se sert que fort peu, en Amérique, de la charrue à semoir; à l'exception du *Timothy-hay*, (1) qui est d'un grand secours dans les provinces du milieu, on n'a que peu, ou point de prairies artificielles; et l'on en est encore à savoir si la luzerne et le sainfoin, la vesce et la chicorée seront de quelque utilité.

Je crois avoir à présent répondu à la plupart de vos questions. Je vous ferai bientôt passer les nouvelles informations qui pourront me parvenir et que je jugerai pouvoir vous être agréables.

Je suis etc.

T. C.

---

(1) *Espèce de trefle.* (*N. d. T.*)

LETTRE III.

Monsieur,

Je vous ai fait parvenir, dans mes deux dernières lettres, mon opinion sur la partie du continent la plus convenable pour s'y établir, et des renseignemens sur d'autres objets que vous m'aviez présentés vous-même comme ceux de vos recherches, ou sur lesquels j'ai jugé convenable de vous donner des notions. Je vais tâcher à présent de rassembler quelques données sur le prix actuel des terres et des denrées, sur celui des gages, des transports etc. dans les différentes parties des états-unis. Vous serez alors, en quelque sorte, en état de vous décider par vous-même, en cas que vous ayez encore envie de venir habiter parmi nous.

Le révérend Mr. Toulmin de Chowbent, près de Bolton dans le comté de Lancastre, vint en Amérique, au printems de l'année dernière, (1793) à-peu-près avec les mêmes intentions qui m'y ont amené. Lorsque j'arrivai à Philadelphie en Octobre 1793, je trouvai une lettre de lui dont je vous envoye ci-joint un extrait. Il vous donnera des faits du genre mentionné ci-dessus, sur le pays qui s'étend depuis Richmond en Virginie, par le Maryland, le long de la vallée de Shenandoah, jusqu'à Harrisburg,

sur les bords du Susquehannah en Pensylvanie. Mes propres notes du voyage que j'ai fait avec Mrs. Priestley, Humphrey et Bakewell, vous fourniront des renseignemens du même genre, sur les parties les plus septentrionales de la Pensylvanie, près des confins de l'état de New-York, et de-là sur le centre du premier de ces deux états, en venant à Philadelphie. Cela joint à quelques observations détachées sur le prix du terrein, dans quelques parties de l'Amérique non-encore colonisées, vous mettra en état de juger jusqu'où peut aller, dans l'achat des terres, une certaine somme d'argent, et de voir où cette somme pourroit être ainsi placée avec le plus d'avantage. Il faudra vous rappeller, cependant, que l'état florissant de l'Amérique, le grand nombre de personnes d'une fortune médiocre qui y abordent, parce qu'elles craignent en Europe, les résultats des malheurs présens, et les sommes considérables employées par des capitalistes de Hollande et d'ailleurs, à acheter en Amérique des terres nouvelles, occasionnent une augmentation continuelle dans leur prix, comme dans leur valeur. Dans les trois dernières années, cette valeur calculée sur le produit moyen, a au moins triplé le prix de l'acquisition dans les états de New-York et de Pensylvanie. Je ne doute même

pas que cette augmentation successive ne continue, surtout si l'Europe, malheureusement pour elle, continue à être en état de guerre, pendant que l'Amérique resteroit en paix avec elle-même et avec tout l'univers. Or cette supposition est loin d'être invraisemblable, au moins pour plusieurs années.

Les sommes ci-après sont toutes comptées, en argent sterling, à moins qu'elles ne soient exprimées autrement.

Virginie. Urbanna sur le Rapahannock, dans le comté de Middlesex.

Sol; blanc, mou et sablonneux.

Prix des terres; environ au tiers *éclaircies*, (1) 15 shellings sterling par acre de 69 verges et 2 tiers en quarré.

Loyer des terres à grain; environ 1 sh. 6 d. l'acre.

Travail. Celui des esclaves seulement; on les achète ou on les loue. Leur loyer est de 6 à 9 livres sterling par an, le maître leur fournissant des vivres, des habits et payant la taxe. La ration ordinaire d'un esclave est d'un picotin et demi de maïs par semaine; quelque-

(1) *Par* éclairci, *on entend un terrein où les petits arbres, les buissons etc. ont été arrachés, et les grands arbres coupés à 2 piéds environ de hauteur, les tronçons restans.*

fois on leur donne des harengs salés ou marinés, ou du maquerau. Leur habillement est fort peu de chose.

Productions. Le tabac, le froment et le grain; par grain, on entend exclusivement le maïs ou bled de turquie.

Marché. Par eau, on transporte directement d'Urbanna en Europe. Le maïs s'envoye aussi à la nouvelle Angleterre, à la nouvelle Ecosse et aux indes occidentales; (1) le froment en Europe.

Prix. Le froment 4 sh. 6 d. le boisseau. Le maïs 13 sh. 6 d. le barril de 5 boisseaux.

NB. Urbanna a toute l'apparence d'un village abandonné.

RICHMOND et ses environs.

Sol; sablonneux, mais sur les bords de la rivière de *James*, fertile.

Prix des terres; de quatre à six guinées l'acre. Mais dans tout le pays, à dix milles de la ville, le terrein éclairci et non-éclairci pris ensemble avec les habitations bâties, va rarement plus haut que de 20 sh. à 45 sh. l'acre. On regarde, dans cette partie, comme un grand avantage d'avoir une grande partie de son terrein en bois, parce que la culture du tabac (qui a

(1) *Par indes occidentales* (West-Indies) *on entend en anglois les Antilles et le Golfe du Mexique.*

été en vogue, mais qui cède rapidement à celle du froment) épuise tellement la terre, que celle qui a été ainsi employée, n'est comptée presque pour rien dans les achats.

Travail; 1 sh. 6 d. et 2 sh. par jour, et la nourriture. Pendant la moisson 2 sh. 6 d. et 3 sh. 6 d. par jour. Il n'y a que les esclaves qui travaillent.

Productions et leur prix. Maïs, 1 sh. 6 d. et 2 sh. le boisseau. Froment 3 sh. 6 d. et 4 sh. (1)

Marché. Richmond. Des vaisseaux d'un port considérable peuvent venir à vingt milles de Richmond.

Près de south-west Mountain, (la montagne du Sud-Ouest.)

Sol; glaise rouge, très-bonne pour le froment. Pays sain et agréable.

Prix des terres; 20 sh. et 30 sh. l'acre.

Travail; 9 et 12 livres sterling par an pour un esclave, avec la nourriture et l'habillement. Le petit nombre de valets blancs que l'on peut se procurer, coûtent de 12 à 16 l. par an et la nourriture, et ne valent pas grand chose. La coutume étant de ne faire travailler que les es-

---

(1) *Ceci diffère un peu de son journal, dont je donnerai ensuite un extrait.*

claves, les blancs regardent le travail comme au-dessous d'eux et ne veulent pas travailler avec les noirs. Les journées, pendant la moisson, se payent 2 sh. 3 d. avec la nourriture.

Productions. Le froment, le maïs et un peu de tabac.

Marché. Des bâteaux de quatre tonneaux peuvent remonter jusqu'à *South-West mountain.* Le froment descend à Richmond, à raison de $7\frac{1}{2}$ d. le boisseau. Le tabac à raison de 13 sh. $4\frac{1}{2}$ d. le muid pesant 1200 livres.

Les comtés de Fréderic et de Berceley.

Sol. La meilleure partie est située entre la crique d'Opekan et le Shenandoah. C'est la terre à chaux la plus fertile que l'on trouve sur les rivières de l'ouest de cet état. Sa couleur est d'un gris foncé; on la suppose de la même qualité que les terres de la troisième classe, dans le Kentucky. (1)

Prix des terres; depuis 15 sh. jusqu'à 4 l. l'acre, mais rarement aussi bas que 15 sh. dans les bonnes parties, c'est-à-dire, à moitié ou aux deux tiers éclaircies. On peut louer pour 45 l. par an, un bon terrein de deux cents acres, avec une maison, un verger, une grange, une prairie et une source.

(1) *NB. Mr. Toulmin n'avoit pas encore été dans Kentucky.*

Travail. Un mois de vingt-six jours de travail coûte de 5 à 7 dollars (de 4 sh. 6 d. chacun) et la nourriture.

Les travailleurs blancs sont très-rares dans la partie orientale de la vallée.

Productions. Le froment et le maïs.

Marché. ALEXANDRIE. Le transport se fait par des chariots à raison de 7 sh. 6 d. par barril de farine, la farine pesant 196 livres et le barril 17, à la distance de 80 milles.

Prix des denrées. La farine, une guinée le barril. NB. Cette année, le barril de farine de 196 livres net, s'est vendu ordinairement 3 sh. et même 6 sh. et 7 sh. 6 d. plus cher à Philadelphie qu'à Baltimore; sans doute à cause du plus grand nombre de vaisseaux qui abordent dans le premier de ces ports. (1)

Lorsque la Cité-Fédérale sera tout-à-fait établie, et il est presque certain qu'elle le sera, de plus grands capitaux etc., seront probablement employés sur les bords du Potowmack, et les denrées ainsi que les terres y enchériront en conséquence. Mais la difficulté d'avoir des ou-

---

(1) *Mr. Toulmin n'avoit pas fait attention à l'augmentation de l'exportation de l'état de Pensylvanie qui a presque doublé en deux ans. Cela suffit pour rendre raison du plus haut prix des denrées à Philadelphie.*

vriers, et l'inconvénient de l'esclavage resteront.

L'ouverture du Potowmack, par le moyen d'un canal qui feroit le tour des cataractes, rendroit très important aux capitalistes d'établir un commerce à Alexandrie ou à Georges-town. Beaucoup de bâteaux descendent à présent depuis le fort de Cumberland jusqu'aux grandes cataractes, environ à dix milles au-dessus de Georges-town. On a calculé que six semaines de travail rendroient la navigation possible, jusqu'à l'embouchure de *Savage-river*, limite occidentale du plan proposé; et l'on s'attend à voir finir dans dix-huit mois le canal des grandes cataractes.

Il n'est pas à beaucoup près aussi certain que l'on rende le Shenandoah navigable. La compagnie du Potowmack a le droit exclusif d'entreprendre cet ouvrage, et jusqu'à présent elle n'a pas montré l'intention sérieuse de le tenter. Les engorgemens sont considérables à l'embouchure de la rivière.

L'embouchure de *Savage-river* est à environ 40 milles du Monongahela; des bâteaux susceptibles de porter dix tonneaux, ou cent muids de farine, pourront aller en quatre ou cinq jours, de-là à Alexandrie, mais il faudra le double de ce tems pour revenir. C'est au-

jourd'hui l'ordinaire, que les personnes qui font transporter leurs denrées, environ à soixante milles de distance, donnent le quart d'un dollar (1 sh. 1 $\frac{1}{2}$ d.) par quintal.

Prix des terres dans certains endroits particuliers.

Près de Charles-town, à huit milles du Potowmack, la meilleure terre coute 3 l. 15 sh. l'acre; à un mille de la jonction du Shenandoah et sur ses bords, on peut avoir l'acre à 2 l. 5 sh. et 3 l. parce que le terrein est inégal et pierreux, quoique bon pour le froment.

A Shippands-town, sur la rive méridionale du Potowmack, l'acre coute depuis 2 l. 5 sh. jusqu'à 3 l. 15 sh. mais il ne vaut pas celui de la vallée. On y est cependant plus à portée du marché. Un chariot peut aller en quatre jours de-là à Alexandrie et en revenir. Les propriétés y sont petites et en général cultivées sans esclaves.

MARYLAND. Les environs de Haggars-town, (1) sur la crique d'Antictam.

---

(1) *On trouvera Haggars-town sur le bord méridional de la carte de Pensylvanie, par Howell; ce que je dis en faveur des personnes qui ont cette carte.*

Sol. Terre grasse de couleur foncée, semblable à celle de la rive méridionale du Potowmack.

Prix des terres; depuis 16 jusqu'à 24 dollars, c. a. d. depuis 3 l. 12 sh. jusqu'à 5 l. 8 sh. l'acre, à moitié éclairci, à huit ou dix milles de la ville.

Travail. Les agriculteurs sont rares. Les journées se payent 1 sh. 6 d. et la nourriture. Par mois, on donne 5 ou 6 dollars, c'est-à-dire 22 sh. 6 d. ou 27 sh.

Marché. Baltimore, où le froment se vend environ 7 d. de plus par boisseau, qu'à Alexandrie. Le transport de la farine à Baltimore, à une distance de 75 milles, coute 5 sh. 3 d. par barril. On peut l'envoyer à Alexandrie, ce qui fait une route de 80 milles, pour un dollar; dont un tiers pour le transport de huit milles, par terre, jusqu'à Williamsport, à l'embouchure du Conegocheague. Mais, faute d'un magasin aux grandes cataractes, cette façon de transport est moins avantageuse à présent qu'elle ne pourroit l'être.

A dix milles au N. O. de Haggars-town, et sur une partie de la crique de Conegocheague, que l'on pourroit facilement rendre navigable, un terrein dont la moitié seroit éclaircie, et l'autre en bois, couteroit 6 l. l'acre. On a déjà

navigué sur cette crique, une semaine ou deux, pendant le printems.

PENSYLVANIE. Shippensburg, à vingt et un milles au sud de Carlisle.

Sol. Bonne terre grasse, quoique peut-être elle n'égale pas la dernière dont nous avons parlé.

Prix du terrein; de 40 à 70 shellings l'acre.

Travail. 5 à 6 dollars par mois.

Marché. Baltimore, éloigné de 80 milles.

CARLISLE et son voisinage.

Sol. Terre grasse, comme dans les autres parties de la vallée. (1) Une couche de terre schisteuse la parcourt toute entière et se montre sur un bord de la crique d'Opekan, en Virginie; de la crique de Conegocheague, dans le Maryland et la Pensylvanie; et de la crique de Conedogwinit en Pensylvanie, où le sol est fort inférieur aux terreins calcaires.

Prix des terres; sur le bord calcaire du Conedogwinit, en Pensylvanie, 3 l. 6 sh. et 4 l. 10 sh. l'acre; ce sont des prairies et des terreins élevés. En général, à trois milles autour de Carlisle, sans être même sur les criques, le terrein se vend depuis 3 l. jusqu'à 3 l. 12 sh.

---

(1) *J'ai déjà observé que la vallée de Shenandoah s'étend, dans le fait, jusqu'au Susquehannah, en Pensylvanie.*

et 4 l. 10 sh. l'acre, suivant sa qualité, et en le supposant au tiers éclairci. A une plus grande distance, jusqu'à celle de 7 ou 8 milles, l'acre se vend 2 ou 3 livres sterling, excepté les riches prairies basses. Auprès du Susquehannah, les terres étant plus riches et plus près du marché, coûtent depuis 5 l. jusqu'à 8 l. l'acre. Près de Middleton, lieu où doit s'opérer la jonction du Susquehannah et du Skulkyll, des terres médiocrement défrichées se vendent 3 à 4 l.

Productions. Le froment est la principale.

Marché. Philadelphie.

Frais de transport; par terre, à présent, 6 sh. par barril, depuis Harrisburg.

Les habitans de Carlisle ont la réputation d'être peu sociables, jaloux des nouveaux arrivans et de prendre soin qu'ils n'aient pas trop d'influence dans les affaires publiques.

Harrisburg et Middleton sont dans une situation délicieuse et favorable au commerce, sur les bords du Susquehannah; mais on s'y plaint de fièvres intermittentes.

Près de Lancastre.

Sol. Argile ferme, peu sujette à souffrir des effets de l'humidité en hiver, ou de ceux du soleil en été.

Prix du terrein; le plus commun et presque en friches de 6 à 8 liv. l'acre. Il se vend souvent de 12 à 18 liv. (1)

Travail. 8 à 10 dollars par mois et la nourriture.

Marché. Philadelphie.

Telle est la substance de la lettre que m'écrivit Mr. Toulmin. Je vais y ajouter quelques faits extraits de son journal de voyage que j'ai vu depuis, avant de vous transcrire les courtes remarques que j'ai faites à la suite.

Il aborda à Norfolk en Virginie, en Juillet 1793. Le pays des environs est très stérile; la viande y est chère et les végétaux à bon marché. On y bâtit à bas prix des maisons de bois. Une maison à deux étages, de six verges sur quatre, coûtera environ 50 livres sterling. Les chevaux s'y vendent à bon marché, mais leur louage est cher. Il monte à un dollar par jour. On ne les ferre point en été. Le logement et la nourriture coûtent, pour les adultes, de quatre à cinq dollars par semaine; pour ce prix on est

---

(1) *A Carlisle, à Lancaster et dans toute la partie de la vallée de Shenandoah qui dépend de la Pensylvanie, les colons hollandois sont nombreux; leur industrie infatigable et leur attachement au sol, rendent toujours le terrein plus cher dans leur voisinage. T. C.*

servi simplement, mais avec abondance; pour les enfans on paye deux dollars, et trois pour les domestiques. On est logé et nourri pour une année à raison de 33 livres et 15 sch. La grande affluence de françois émigrés des isles, peut avoir augmenté le prix.

Les pêches coûtent un et deux deniers la douzaine. Les pommes 6 den. le picotin (le quart d'un boisseau.) Le cidre $2\frac{1}{2}$ deniers la quarte (environ une pinte.) Le lait 6 den. la quarte, à cause de la négligence et de la maladresse des fermiers. (1) Le lard $6\frac{1}{2}$ den. la liv. Norfolk est à-peu-près aussi grand que Taunton dans le Devonshire, ou Wigan dans le comté de Lancastre. La plupart des maisons sont bâties en bois. Il y en a quelques-unes de briques. Une maison honnête, de 30 pieds sur 29 et à deux étages, avec une cuisine d'un côté de la cour et une fumerie de l'autre, pour le lard, les jambons etc. coûte, toute achevée, 150 livres sterling. (2) L'habillement est à-peu-

(1) *Les vaches errent à leur gré dans les bois. On n'a point attention au tems où elles doivent mettre bas; et il est rare qu'on ait soin de les traire plus d'une fois par jour.*

(2) *Les maisons, en général, sont couvertes en bardeaux de bois de chêne ou de cyprès, garnis en dedans de plâtre. Les fenêtres sont à chassis.*

près le même qu'en Angleterre. Les esclaves vont tous pieds nuds.

Prix publiés à l'auberge de l'aigle, à Richmond en Virginie.

Déjeûner, 2 shellings, argent courant, c. a. d. 1 sh. 6 den. sterling.

Dîner, avec du *grog*, ou du *toddy*, 3 sh. courant, c. a. d. 2. sh. 3 d. sterling.

Souper froid, 2 shellings courant, c. a. d. 1 sh. 6 d. sterling.

Une bouteille de *porter*, 2 sh. 6. d. courant; c. a. d. 1 sh. 10 $\frac{1}{2}$ d. sterling.

Une quarte (ou pinte) de *punch*, le même prix.

Une quarte de *toddy* 1 sh. 6 d. argent courant; c. a. d. 1 sh. 1 $\frac{1}{2}$ d. sterling.

Une quarte de *grog*, 15 d. courans, c. a. d. 11 $\frac{1}{4}$ d. sterl.

Une chambre à coucher meublée, au-dessus du rèz-de-chaussée, 1 sh. 6 d. c. a. d. 13 $\frac{1}{2}$ d. sterling.

Les chevaux de louage, 3 sh. (2 sh. 3 d. sterling) pour 24 heures: les domestiques, 3 sh. (2 sh. 3 d. sterling) par jour.

Tout cela est plus cher que dans les états du Nord. Les tables sont abondamment servies. Dans l'article du déjeûner, on comprend, en

Amé-

Amérique, du jambon, des oeufs, des grillades, des côtelettes etc., soit toutes ces choses ensemble, soit seulement quelques-unes. On n'est pas obligé de boire après dîner. On n'a rien à donner aux domestiques ni aux garçons. Dans l'article du souper, le thé et le café sont ordinairement compris comme accessoires.

Prix de différentes denrées à Richmond,
(argent sterling.)

Maïs; 1 sh. 6 d. et 1 sh. $10\frac{1}{2}$ d. le boisseau de Winchester.

Froment, de 3 sh. $4\frac{1}{2}$ d. à 3 sh. 9 d.

Orge, 2 sh. $7\frac{1}{2}$ d. à 3 sh.

Avoine, $11\frac{1}{4}$ d. et 1 sh. $4\frac{1}{2}$ d.

Riz, 12 sh. et 13 sh. 6 d. le quintal.

Pommes de terre, 1 sh. 6 d., 1 sh. $11\frac{1}{2}$ d. et 2 sh. 3 d. le boisseau.

Farine de froment, 19 sh. 6 d. et 22 sh. 6 d. le barril de 196 livres net.

Houblon, 1 sh. $1\frac{1}{2}$ d. la livre.

Café, de 9 à 11 d. la livre acheté au quintal; en détail, depuis 9 d. jusqu'à 1 sh. $1\frac{1}{2}$ d.

Thé-bou, en détail, 2 sh. 3 d. thé soutchong, 4 sh. 6 d. Heisen, 7 sh. 6 d.

En boëte, il coûte, 1 sh. 6 d. et 1 sh. $10\frac{1}{2}$ d. Le thé heysen, 4 sh. 6 d. et 5 sh. 3 d.

Chocolat, $7\frac{1}{2}$ d. et 9 d. la livre, en prenant une caisse d'un demi-quintal.

Beurre, $5\frac{1}{2}$ d. et $6\frac{3}{4}$ d. en prenant des pièces de 60 livres.

Fromage, de $4\frac{1}{2}$ d. à 6 d.

Sucre brun, en le prenant au muid, 37 liv. 10 sh. à 60 liv. le quintal. Autrefois il ne valoit que de 30 à 37 liv. 10 sh. En détail, de 6 à $8\frac{1}{4}$ d., en pain, de $11\frac{1}{2}$ d. à 15 d. (1)

Melasses (*Treacle*) 1 sh. 6 d. et 2 sh. 3 d. le gallon en l'achetant au muid (*Hogshead*)

Rum. Celui du pays, en le prenant par muids, 2 sh. $7\frac{1}{2}$ d. et 3 sh. le gallon. Celui des isles 3 sh. 9 d. et 4 sh. 6 d. L'eau-de-vie de France, 4 sh. 6 d. et 5 sh. $7\frac{1}{2}$ d.; l'eau-de-vie de pêche de la Virginie 3 sh. Eau-de-vie de pommes, 2 sh. $7\frac{1}{2}$ d. et 3 sh. *Wiskey*, 3 sh. Le génièvre, en gallon, 3 sh. $4\frac{1}{2}$ d.; en caves de $4\frac{1}{2}$ gallons, apportées de Hollande, de 20 à 22 sh. 6 d.

Vin de Ténériffe, 3 sh. le gallon, en le prenant par pipes. Vin de Lisbonne 6 liv. 15 sh.

---

(1) *J'ai traduit cet article fidèlement, mais j'avoue que je ne conçois pas comment le sucre peut couter 37 l., et 60 l. le quintal en gros et ne valoir que 6 à 8 d. la livre en détail. J'ai consulté là-dessus des personnes instruites qui n'ont pu me tirer d'embarras.* (*Note du Trad.*)

à 7 liv. 10 sh. Le malaga, 5 liv. 5 sh. à 6 liv. 15 sh., par caves de 30 gallons. Le Madeire de 45 à 50 guinées la pipe.

La bierre n'est pas en usage.

Porter de Londres, 9 sh. 9 d., et 10 sh. 6 d. les douze bouteilles avec le verre.

Cidre, le gallon 3 d. et $5\frac{1}{2}$ d. en gros.

Boeuf nourri dans les pâturages, $1\frac{1}{2}$ d. et $2\frac{1}{4}$ d. nourri dans l'étable, ou boeuf d'hiver, $2\frac{1}{4}$ d. et 3 d. --- Veau $4\frac{1}{2}$ d. et 5 d.

Mouton $1\frac{3}{4}$ d. et 3 d.

Agneau, $4\frac{1}{2}$ d. et 5 d.

Porc, d'excellente qualité, 11 sh. 3 d. et 17 sh. le quintal, en prenant un cochon entier.

Lard et jambons, $3\frac{1}{2}$ d. et $5\frac{1}{4}$ d.

Dindons, 1 sh. 6 d. et 3 sh. $4\frac{1}{2}$ d. la pièce.

Sel, 1 sh. 6 d. et 1 sh. $10\frac{1}{2}$ d. le boisseau.

Savon en caisses, $3\frac{3}{4}$ d. et $4\frac{1}{2}$ d. la livre.

Chandelles, par caisses, $6\frac{1}{2}$ d. et $9\frac{1}{2}$ d. la livre.

Bois de chauffage, 7 sh. 9 d. et 9 sh. la corde de 8 pieds de long sur 4 de haut et 4 de large.

Charbon, $7\frac{3}{4}$ d. le boisseau.

Chapeaux. Ceux de laine faits dans le pays, 1 sh. $10\frac{1}{2}$ d. et 4 sh. Ceux de raton ou de renard, 15, et 27 sh.

Souliers, 3 sh. 9 d. et 7 sh. 6 d. la paire. Bottes, de 15 à 36 sh.

Gages des domestiques mâles, 6 liv. et 9 liv. par an.

Manouvriers blancs, de 13 à 18 liv. par an.

Domestiques femelles (principalement les négresses,) 4 liv. 10 sh. et 6 liv. par an. On les achète, ou on les loue; il y en a peu de libres.

Prix d'une vache, de 37 sh. 6 d. à 75 sh.

Chevaux de trait ou de charrue, de 7 liv. 10 sh. à 15 liv.

Boeufs de labeur, 9 liv. la paire.

Moutons, 4 sh. 6 d., et 10 sh. la pièce.

Chariots, portant un tonneau et demi, avec le harnois complet de quatre chevaux, de 12 à 18 liv.

Chariot à deux chevaux, 7 à 8 liv.

Suivent les prix de quelques autres objets, non compris dans la liste ci-dessus, à Winchester en Virginie. Ils sont exprimés en argent courant de Virginie, qui se réduit en argent sterling, en déduisant le quart de la somme mentionnée.

Poisson salé. L'alose (shad) 30 sh. Hareng, 24 sh. Saumon, 60 sh. le barril pesant 200 livres. Huîtres, dans la saison, 3 sh. le boisseau.

Pommes; en automme 1 sh. le boisseau: à noël, 1 sh. 6 d. et 2 sh.

Pêches, de 2 sh. à 4 sh. le boisseau.

Corinthes, 3 sh. le boisseau; mais il s'en vend peu.

Gibier volatile et pigeons; il s'en vend peu. Faisans, 6 d. pièce; perdrix, 1 sh. à 15 d. la douzaine.

L'habillement à Winchester est d'environ $\frac{2}{3}$ plus cher qu'en Angleterre.

Futailles; en chêne contenant 30 gallons, 5 sh. tiercons, 7 sh. 6 d. barrils 9 sh.

Matériaux pour bâtir.

Troncs équarris et livrés sur la place où l'on bâtit, $1\frac{1}{2}$ d. le pied.

Scantlings, 1 d. le pied, mesurés de tranchant et de plat au moulin à scie. (1)

Planches pour les planchers,

1 pouce $\frac{1}{4}$, les cent pieds, 7 sh. 6 d.
1 pouce, *idem.* 6 sh.
$\frac{1}{2}$ pouce, *idem.* 4 sh.

Lattes pour la couverture des maisons, 2 sh. 6 d. les cent pieds, mesure courante.

Bardeaux: de cyprès, de 3 à 4 dollars le millier, livrés sur la place, chaque bardeau couvrant 4 pouces sur 6.

---

(1) *Ces scantlings sont sans doute des pièces de bois taillées d'une certaine manière; je n'ai pu découvrir au juste ce que c'est.* (*N. du T.*)

Bardeaux de chêne, 28 sh. le millier, chaque bardeau couvrant 10 pouces sur 4.

Bardeaux de châteigner, couvrant 6 pouces sur 4, 16 sh. le millier.

Chaux, 6 d. le boisseau.

Briques, livrées, 24 sh. le millier.

Vîtres, de 8 pouces sur 10, 72 sh. la boëte contenant 100 pieds.

Travail, 20 d. et 2 sh. la perche, (1) quand l'ouvrage est complet : et en fournissant la nourriture.

Les plâtriers, 4 d. par verge quarrée, quand ils sont nourris.

Les vîtriers, 1 d. par vître, avec la nourriture.

Papiers pour tenture ; ceux du pays, 3 à 12 sh. la pièce de 12 verges.

Logement et nourriture en ville de 15 à 30 liv. ; à la campagne de 12 à 20 liv. par an.

Tels sont les faits que j'ai extraits pour votre usage du récit de Mr. Toulmin ; ils vous mettront en état de juger assez bien de quelques objets importans, concernant le pays, par lequel

(1) *La perche contient 5 verges et demie de 3 pieds chacune.* (*Note du T.*)

ils vous conduisent. Je vous enverrai mes notes, dans ma première lettre. (1)

Je suis, etc.

T. C.

LETTRE IV.

Monsieur,

Je partis de Philadelphie le 14 décembre 1793, avec trois amis, dans l'intention de pousser mes courses au Nord, jusqu'à la frontière de l'état de New-York, par le 42me dégré de latitude, si le tems me le permettoit. Nous avions déjà éprouvé à Philadelphie deux alternatives de neiges et de dégels, mais la neige n'y avoit pas eu encore assez d'épaisseur, et n'avoit pas duré assez long-tems, pour permettre l'amusement des traîneaux.

Les environs de Philadelphie sont plats et n'ont rien de pittoresque; le sol est stérile; les

(1) *J'ai appris que Mr. Toulmin est revenu du Kentucky, depuis qu'il a écrit le journal dont nous venons de donner l'extrait. Il confirme ce qui a été dit de la beauté du pays, de la fertilité du sol, et de l'agrément du climat, qu'il assure, cependant, être très-pluvieux, en hiver. Il est content de la société qui s'y trouve. Je désire beaucoup qu'il publie ses journaux en entier. Les extraits peu nombreux que j'en ai faits, ne contiennent qu'une petite partie des faits intéressans qu'il a notés.*

couches sont: terre, six pouces; sable et argile 8 pieds; sable et cailloux quartzeux 1 pied; puis une couche épaisse d'argile couleur de brique, avec un peu de sable. Le terrein auprès de la ville contient beaucoup de parties micacées.

J'ai déjà dit que le loyer des maisons étoit à-peu-près le même à Philadelphie, que dans les grandes villes provinciales d'Angleterre, et les vivres, un peu meilleur marché. Le logement et la nourriture coûtent depuis cinq, jusqu'à sept dollars par semaine, et la moitié de ce prix pour les enfans et les domestiques.

De Philadelphie à Reading, à une distance de 56 milles, le pays, en général, conserve le même aspect peu intéressant de stérilité, excepté auprès des chûtes de Skuilkyll, où l'on a quelques belles vues. A Reading, un terrein défriché, avec une maison et ses dépendances, se vend de 8 à 10 liv. argent courant, l'acre.

Ayez la bonté d'observer que, dans cette lettre, je parlerai le langage du pays, en fait d'argent et du prix des choses; je m'exprimerai donc toujours en argent courant de Pensylvanie, que vous réduirez en argent sterling, en multipliant par 3 et divisant par 5. Ainsi 10 liv. argent courant, feront 6 liv. sterling.

De Reading, nous allâmes à Hamburg, ou Carter's-Town, à travers un pays qui n'offre

rien de remarquable; la distance de Philadelphie est de 16 milles allemands, c. a. d. de 72.

En partant de Hamburg, commence le paysage des montagnes, et il continue pendant 60 milles, jusqu'à Sunbury; c'est une alternative de montagnes et de vallées; les premières couvertes jusqu'au sommet d'arbres et de verdure, de chênes, de pins, de hêtres, de noyers blancs, (1) etc. Les vallées, coupées de larges ruisseaux, qui coulent au pied des montagnes et reparoissent ça et là, au milieu des forêts qui couvrent leurs bords. De distance en distance, (par exemple tous les trois ou quatre milles,) des maisons rustiques, des moulins, des plantations, donnent plus d'effet à la grande masse sauvage des forêts et forment ensemble une scène plus pittoresque que tout ce que j'ai vu jusqu'ici. Les chemins, quoique inférieurs aux grandes routes d'Angleterre, sont cependant beaucoup meilleurs que je ne l'aurois cru et se perfectionnent tous les jours. Les pierres dont les montagnes sont composées, sont, en général, d'une nature argilleuse et indiquent en plusieurs endroits des apparences de fer.

Il y a cinq auberges entre Hamburg et Sun-

(1) *C'est le bois d'Hiccory dont il a été question plus-haut.* (*N. du T.*)

bury, mais toutes fort médiocres et en général, on n'est pas fort bien traité pendant ce voyage de 60 milles. (1)

Quoique les *masses* de bois soient belles et grandes, les arbres, en particulier, ne répondirent pas à l'idée que j'en avois conçue. Je ne me souviens pas d'en avoir vu un seul, entre Sunbury et Philadelphie, qui eût 18 pouces de diamètre. A la vérité, ils sont si serrés et croissent à une telle hauteur, qu'on ne peut guères attendre qu'ils deviennent fort gros; mais il ne peuvent aussi paroître que foibles et grêles, à un anglois accoutumé aux forêts et aux parcs de son pays. Il est, cependant, impossible de faire cette partie du voyage, sans être frappé des sites romantiques et pittoresques qui se succèdent, sans interruption, et surpassent, par leur nombre et leur diversité, tout ce que je me souviens d'avoir vu en Angleterre.

Sur cette route, jus'qu'à 120 milles de Philadelphie, le coup-d'oeil des eaux, (excepté parci par-là la vue du Skuilkyll,) se borne à des ruisseaux et à des criques, qu'à la vérité, on appelleroit des rivières chez vous. Mais à cette distance, vous découvrez à trois ou quatre milles

(1) *De Philadelphie à Hamburg, les auberges sont très bonnes.*

le Susquehannah, rivière large d'un demi-mille, coulant aux pieds de montagnes escarpées, à travers une vallée fertile, agréable et variée, et qui, dans cette partie, n'a guères plus de trois milles de largeur. A la distance de quatre milles, vous découvrez la ville de Sunbury, et sur le côté opposé de la rivière, environ deux milles plus loin, Northumberland. Ces deux villes ont à-peu-près deux ou trois cents maisons chacune, et sont délicieusement situées auprès du Susquehannah. Les maisons sont construites en partie de troncs d'arbres, et en partie en bois de charpente. Elles ont un ou deux étages, des fenêtres à chassis et vîtrées. Quelques-unes sont peintes en dehors; et au dehors, comme au dedans, la propreté règne; elles ne manquent ni de commodités, ni d'agrémens.

Une maison bâtie de troncs d'arbres, ayant quatre chambres de plein-pied, de 12 pieds quarrés chacune, et un étage, finie intérieurement, simplement boisée, les portes à panneaux garnies de leurs serrures, les fenêtres vîtrées etc., coûte ainsi achevée 250 l. (Rappellez-vous que je m'exprime toujours en argent courant.) Les maisons faites de troncs d'arbres, dont l'idée seule répugne si fort à un anglois, sont aussi propres et aussi commodes que les maisons de pierres et de briques de votre pays. On les construit en

plaçant des troncs traversalement, l'un sur les extrémités de deux autres, qui sont entaillées pour le recevoir; on plâtre les intervalles et souvent on boise en dehors et en dedans. Si on place les troncs sur une maçonnerie élevée d'un pied au-dessus du terrein, pour qu'ils soient moins exposés aux alternatives de l'humidité et du froid, ils dureront fort bien un demi-siècle et même plus.

Le sol, aux environs de Sunbury et de Northumberland, (dont je parle en même tems, parce qu'ils ne sont séparés que par la rivière,) est une terre grasse mêlée de sable, qui auprès de la rivière a plusieurs pieds d'épaisseur, et qui paroît favorable à la plupart des genres de végétation. Les productions ici, comme dans presque toutes les autres parties de la Pensylvanie, sont le maïs, le froment, l'avoine, le seigle, le sarrazin, les pommes de terre et un peu d'orge. Lorsque j'étois dans le pays, le froment valoit 5 sh. le boisseau; l'avoine 2 sh. 6 d. et 3 sh.; le seigle, 4 sh. 6 d.; le maïs, 4 sh. 6 d.; le sarrazin, 2 sh. 6 d.; les pommes de terre, pendant le printems, de 3 sh. 6 d. à 5 sh. en automme 1 sh. 6 d. à 2 sh. 6 d. le boisseau. Le cidre a coûté cette année 3 ou 4 dollars le barril; l'année dernière, il étoit à 10 et à 12 sh. On n'a point ici de bierre: Northumberland avoit une brasserie, il y a quelque

tems, mais elle est abandonnée. Pendant qu'elle travailloit, l'*ale* s'y donnoit pour 4 dollars et le *porter* pour 3 l. le barril de 31 gallons. Les gages, en ville, sont d'un demi dollar ou de 3 sh. 9 d. par jour; à la campagne, 2 sh. 6 d. ou 3 sh. et la nourriture. La boisson ordinaire est le cidre, ou le *wiskey* mêlé avec de l'eau.

Le boeuf, $3\frac{1}{2}$ d. la livre; le mouton 3 à 4 d.; le gibier, $2\frac{1}{2}$ à 4 d. Ces objets s'achètent des bouchers, ou des fermiers qui apportent de la viande en ville. Le beurre, à noël, 2 sh. la livre; salé deux dollars le barril, faute de commerce avec Philadelphie, à cause des fièvres.

Bois de chauffage; le chêne 4 sh. 6 d. la corde; l'hiccory 10 sh. Un acre rend de 20 à 30 boisseaux de froment. Un Mr. Grant, de Sunbury, en a obtenu 60 par acre, une année dont l'été fut sec. On a recueilli jusqu'à 60 et 70 boisseaux de maïs par acre, mais les récoltes les plus ordinaires ne vont qu'à la moitié. Les terres nouvelles, et les terreins riches et pierreux près de la rivière, sont trop forts pour le froment, et veulent être d'abord affoiblis par le maïs, le lin et le tabac. Autrement le bled pousse en herbe, excepté dans les étés extrêmement secs. Le froment et l'orge croissent mieux sur le sommet des collines, et même dans les terreins pierreux.

Dans le voisinage immédiat de Sunbury, la terre se vend de 25 à 30 l. l'acre. Un emplacement pour bâtir, d'un demi-acre ou d'un quart, se vend cent ou deux cents dollars, à Northumberland et à Sunbury. A quelques milles de distance, le terrein non-éclairci coûte de 30 à 40 sh. l'acre. Un terrein dont un quart est défriché, c'est-à-dire, dont on a coupé les arbres et déraciné le petit bois, dans sa quatrième partie, et sur lequel se trouve une maison de troncs d'arbres et une grange, se vend à raison de 3 l. et 3 l. 10 sh. l'acre.

On prétend que le terrein sur lequel est à présent située la ville de Northumberland, fut mis en vente, il y a deux ans, par le propriétaire, pour 2000 l.; il en a refusé 10,000 l. depuis. Northumberland est à-peu-près aussi grand que Sunbury.

Devant Sunbury, le Susquehannah peut avoir un demi-mille de large; au bac placé devant Northumberland, environ un mille plus haut, il paroît avoir trois quarts de mille. Quand nous le passâmes, le 17 décembre, les bateliers comptoient à-peu-près dix pieds de profondeur au milieu; les criques étoient alors basses. Le passage pour un homme à cheval coûte 16 d. La branche occidentale du Susquehannah, est à présent navigable pour des bâ-

teaux de dix tonneaux, jusqu'à 150 milles au-dessus de Sunbury. Une personne qui avoit navigué sur un bâteau de cette grandeur, chargé de provisions pour les arpenteurs de la partie occidentale de cet état, m'apprit qu'on s'étoit arrêté à Whetstone-quarry, aux fourches du Sinnamahoning, et qu'on auroit pu facilement aller quinze milles plus loin. Ainsi le tems n'est pas probablement fort éloigné, où par le moyen d'une coupure à la crique de Tobie, on effectuera un transport par eau non-interrompu, qui, à partir de Philadelphie et de Baltimore, traversera le continent entier de l'Amérique, par le Susquehannah, l'Ohio et le Mississipi. Consultez une carte de Pensylvanie et vous en serez aisément convaincu. (1) La branche de l'est est aussi navigable, à-peu-près jusqu'à la même distance de Sunbury, mais la navigation de cette partie est considérablement interrompue par les cataractes de Nanticope et de Nescopeck.

A Sunbury, situé un peu plus bas que Northumberland, la rivière se déborda, en 1784

---

(1) *On n'a presque qu'une seule bonne carte de quelque partie que ce soit de l'Amérique. C'est celle de Pensylvanie par Howell; on la trouve chez J. Philips, Georges-yard, Lombard street. La carte qu'Adlum a donnée du même état, n'a pas encore été publiée en Angleterre.*

ou 1785, et inonda tout le pays, jusqu'aux montagnes. Cependant, en général, elle ne s'élève pas à plus de onze pieds au-dessus du niveau où je l'ai vue, et pas assez pour se déborder.

En descendant, la rivière est navigable depuis Sunbury, jusqu'à Middletown. Là se trouvent des cataractes, qui, hors le tems du flux, empèchent la navigation jusqu'à Baltimore. On exécute à présent un canal, pour parer à cet inconvénient. A Middleton, la crique de Swetara se décharge dans le Susquehannah. Un peu plus haut le Swetara reçoit le Quitipahilla, qui est navigable jusqu'assèz près du Skuilkyll, pour permettre qu'on l'y joigne, par le moyen du canal de Libanon qu'on s'attend à voir achevé pendant l'été de 1794. Ce canal d'environ quatre milles de long, complettera la communication par eau du Susquehannah avec le Skuilkyll et Philadelphie. A présent les denrées destinées à l'intérieur de la Pensylvanie, sont amenés par terre de Philadelphie à Middletown, et remontent ensuite par eau dans le reste du pays.

Les bâteaux qui naviguent sur le Susquehannah, depuis Sunbury et les environs, portent, pour l'ordinaire, de cinq cents à huit cents boisseaux de froment, du poids net de 61 livres par boisseau. Le poids du marché est de 60 livres.

Comme

Comme le retour est fatigant, chaque bâteau a besoin de quatre ou de six hommes. Un bâteau de 1600 boisseaux de froment a fait le voyage de Penn's Creek à Baltimore. Les frais du transport des grains, de Sunbury à Middletown, sont de 3 l. pour cent boisseaux. Le voyage est de deux et de quatre jours. Middletown est un bon marché pour les grains, parce qu'il s'y trouve un établissement de moulins considérable. Le transport par terre de Philadelphie à Middletown coute un dollar (7 sh. 6 d. argent courant) par quintal. On pourroit completter par une autre route la navigation du Susquehannah, à la mer, si les obstacles qu'offre la Chesapeak étoient détruits; mais une politique étroite et absurde qui crée une jalousie de commerce et des oppositions d'intérêt, entre Philadelphie et Baltimore, semble s'opposer à présent à toute amélioration dans cette partie.

Il y a une route de poste et de voiture achevée, de Northumberland à Tyoga et de-là à Bath-town, dans le Génesée.

A douze milles ou environ de Sunbury, passant par Northumberland, se trouve Mill-town, village de cinquante à soixante maisons, délicieusement situé, sur les bords de la rivière. Comme il n'a été bâti que depuis peu, on ne le trouve pas sur la carte de Pensylvanie de Ho-

well. A deux milles plus loin, nous vîmes chez le major Piott, (1) chez qui nous nous arrêtâmes, un étalon mis en vente, pour 80 l. C'est à-peu-près ce qu'on en auroit demandé en Angleterre, (c. a. d. un peu moins de 50 l. sterling.) Cet animal n'avoit d'ailleurs rien de remarquable, et je n'en parle que pour comparer les prix.

Le terrein dans ces environs vaut, un tiers éclairci, de 3 à 4 l. l'acre. Ce prix a doublé, dans l'espace de quatre ou cinq ans. L'habitation de Piott est à un mille, environ, de la rivière.

Nous vinmes de Philadelphie, jusqu'à vue de Sunbury, sans voir un seul morceau de terrein qui eût l'apparence d'une grande fertilité, ni un seul arbre dont les dimensions eussent paru considérables à des anglois. Nous n'en apperçûmes aucun de 18 pouces de diamètre,

---

(1) *Il est très-commun, en Amérique, de trouver sur les routes des auberges tenues par des capitaines, des majors et des colonels. Lorsqu'on fit, à la paix, une réforme dans l'armée américaine, plusieurs officiers se trouvant ne plus avoir de moyens de subsistance, eurent recours à celui-là. Remarquons, en passant, qu'aucun genre d'honnête industrie n'est regardé comme bas, dans cette terre du bon sens.*

et le grand nombre étoit fort au-dessous. En effet, ils sont si serrés dans les bois, ils s'ombragent tellement les uns les autres, que tendant principalement à s'élever, pour chercher la lumière et le soleil, il n'est pas étonnant qu'ils ne parviennent pas à un grand diamètre. Mon attente fut trompée à cet égard. Environ à six milles de Northumberland, les arbres commencèrent à prendre un air de vigueur et à devenir d'une taille respectable. J'ai entendu parler de bois beaucoup plus considérables, qui doivent se trouver à la source des criques, telles que celles de Lycoming, Loyalsock, Muncy etc. mais je n'ai vu aucun arbre qui eût plus de deux pieds et demi de diamètre. Ils ont des dimensions beaucoup plus fortes dans les parties septentrionales de l'Amérique. Pendant que nous étions à Northumberland, il commença à tomber de la neige, dans cette partie du pays; elle reste sur la terre pendant tout l'hiver. Les routes sont un des objets dont la perfection est toujours la plus coûteuse et la plus tardive. Ici la nature en a fait qui sont excellentes, et qui le sont constamment pendant la plus mauvaise saison. Le climat de la Pensylvanie est délicieux pendant les mois d'octobre, de novembre et de décembre; et dans cette partie élevée du pays, où les vents variables de l'océan n'ont pas

d'influence, les hivers sont généralement clairs et secs.

En partant de chez Piott, nous passâmes Muncy-Creek, et nous arrivâmes à l'auberge de Whitaker, située auprès du coude de la branche occidentale du Susquehannah. Le terrein auprès de Muncy-Creek, environ à deux milles de la rivière, se vend 40 sh. l'acre, non éclairci. Muncy-Creek n'est pas navigable. Elle remonte à trente ou quarante milles de la rivière. Whitaker n'est que tenancier sur ses terres. Il défriche où il veut, sur les domaines du propriétaire (Wallis) et paye en rente annuelle le tiers des productions; le terme est de sept ans. La maison appartient au propriétaire, le tenancier n'ayant fourni que les frais de la construction. C'est une maison faite de troncs d'arbres; de 36 pieds, sur 20; elle a un étage, des fenêtres à chassis, négligemment finies et les frais de sa construction ont été de 50 l. Toutes les pièces de bois furent mises en place et fixées à demeure, dans un jour. A mesure qu'on plaçoit une pièce, un homme l'entailloit à chaque extrêmité, pendant qu'on en tenoit d'autres prêtes à être placées.

Dans les terres nouvelles, après avoir arraché le petit bois et *ceinturé* les grands arbres, ce qui se fait en leur enlevant l'écorce en cercle

autour du tronc, opération qui empêche les feuilles de repousser, la saison suivante, il laboure environ à deux pouces et demi de profondeur, puis en travers; ensuite il sème et passe la herse. Le produit commun de ses terres ne va pas au-delà de 12 boisseaux de froment par acre, ou de 15 à 20 boisseaux d'avoine. Ceci est étonnant pour un anglois. Le produit commun d'un acre légal (*statute acre*) est, je crois, chez vous, d'au moins 20 boisseaux de froment. A l'isle de Wight, lorsque j'y relâchai, en passant de Londres en Amérique, ce produit étoit au moins de 35 boisseaux. Dans tout l'état de Pensylvanie, on ne peut pas compter sur plus de dix ou douze; il en est de même dans le Maryland. Cela vient peut-être de ce qu'on néglige trop les engrais dans ces pays, de ce qu'on fatigue les terres de récoltes successives de grains, jusqu'à ce qu'elles ne puissent plus en produire, et du peu de soin qu'on donne au labour. Il faut considérer aussi que les tronçons des arbres que l'on n'arrache jamais, occupent beaucoup de terrein jusqu'à ce qu'ils soient pourris.

Mais, quoiqu'en Amérique on recueille moins de grain par acre qu'en Angleterre, on en recueille plus par homme. On y a de la terre en abondance; on ne peut s'y procurer

que difficilement des travailleurs. Chez vous, c'est tout le contraire. De-là vient que la culture est si soignée en Angleterre et si négligée en Amérique.

Prix des denrées dans l'endroit dont nous parlons. Le froment, 5 sh. 6 d. Le maïs 4 sh. 6 d. Le seigle 4 sh. 6 d. La laine 2 sh. la livre.

Toutes les terres le long de la rivière depuis Muncy-Creek, jusqu'à la crique de Loyalsock, à un mille et demi de distance, appartiennent à un Mr. Wallis. Elles contiennent à-peu-près 7000 acres; il en cultive lui-même de 300 à 500, le reste est presque tout en friches. Le total est estimé de 3 l. à 3 l. 10 sh. l'acre. J'ai oui-dire qu'il avoit refusé de ce terrein 40,000 l. y compris sa ferme avec les bâtimens etc.

Étant partis de chez Whitaker, pour Loyalsock qui n'en est qu'à 6 milles, la neige nous empêcha d'aller plus loin. Nous nous arrêtâmes donc quelques jours dans les environs, nous occupant à faire des recherches. Pendant cet intervalle, une ferme (en Amérique, le terme est *plantation*) touchant à la crique de Lycoming (1) et à la rivière, et dont le terrein

(1) *C'est la crique au-dessus de Loyalsock, à l'ouest; elle n'est pas navigable.*

étoit au tiers éclairci (c. a. d. le petit bois arraché et les arbres coupés,) fut vendue à l'enchère, à raison de 58 sh. l'acre, ce qui fut regardé comme un bon marché pour l'acquéreur. Il se trouvoit sur cette plantation, une maison de troncs d'arbres et une grange, mais de si peu de conséquence, qu'elles ne pouvoient rien ajouter à la valeur du fonds. On nous dit que le terrein éclairci, situé près de la rivière et touchant à la crique de Loyalsock, (1) valoit de 6 l. à 7 l. 10 sh. l'acre, quand on l'achetoit payable à différens termes, ce qui est la manière ordinaire d'acquérir. Mais, quoique celui qui achète ainsi à termes, paye l'intérêt à 6 pour cent de l'argent qu'il ne débourse pas aussitôt, les terres se vendent cependant plus cher de cette manière, parce qu'elle donne à l'acquéreur la facilité de tirer un bien meilleur intérêt de son argent comptant, en l'employant à des améliorations, ou à de nouveaux achats.

Pendant notre séjour dans ces environs et à Sunbury, on voulut nous vendre 200,000 acres près de Toby-creek, mais nous les refusâmes, parce qu'il n'y avoit de communication

---

(1) *Des bâteaux de dix tonneaux peuvent remonter la crique de Loyalsock à* 20 *et* 30 *milles.*

avec l'océan que par l'Ohio. Ce terrein a été vendu depuis 6 sh. l'acre. On nous demanda 25 sh. l'acre d'un terrein de 12,000, dans la vallée de Bald-Eagle, sur la rive occidentale du Susquehannah, à un mille ou deux d'une forge. On prétendoit qu'il contenoit du fer. (1) Les acquéreurs de petites fermes, dans cette partie, payent ordinairement le terrein non-éclairci 30 sh. l'acre. Dans la vallée de Bald-Eagle, dans celles des Bufles, de Penn, de Népanose, le terrein passe pour être de la première qualité, ce qui attire dans ces parties un grand nombre de colons, qui abandonnent celles de la Pensylvanie qui sont plus méridionales et plus chères.

Lorsqu'un colon de cette classe, qui se retire dans l'intérieur, s'établit sur un terrein, qu'il achète ordinairement payable à différens termes, son premier soin est de couper quelques arbres pour construire sa maison. Un homme peut couper et ébrancher, dans un jour, vingt ou trente arbres d'une taille propre à cet

---

(1) *Le minérai s'y trouve, dit-on, par* nodules, *dans des lits d'argille, quoiqu'en général la couche inférieure soit de nature calcaire. On me dit, à Sunbury, que ce minérai se coule sans avoir besoin de mélange et que tous les objets de fer coulé s'obtiennent à la première fusion. Il y a une forge dans la vallée de Penn.*

objet. Ils forment les murs de l'édifice. Six hommes peuvent, en général, finir aisément dans trois ou quatre jours les cabanes de troncs de cette espèce. Une dépense de main-d'oeuvre de dix guinées, employée de cette manière, suffira pour loger une famille, tout aussi bien que dans les meilleures chaumières d'Angleterre.

Le colon procède ensuite à déraciner les petits arbres, les rejettons, les taillis, que l'on brûle sur la place. On peut faire un accord pour ce travail, à raison de 20 sh. par acre. Whitaker calculoit qu'il lui en coûtoit ordinairement cinq journées de travail, d'un homme à qui il donnoit 3 sh. par jour, vu que l'ouvrage est très-pénible, lui fournissant d'ailleurs des vivres et un verre de *wiskey* soir et matin. On concevra facilement que le prix d'un pareil travail doit varier suivant les circonstances. Dans les parties très-habitées et où les arbres ont deux et trois pieds de diamètre, comme aux sources des criques et dans les isles du Susquehannah, le taillis est plus rare, mais la dépense nécessaire pour faire éclaircir est beaucoup plus forte.

Après la première opération que nous venons d'indiquer, on coupe les arbres les plus voisins de la maison, et, pour le moment, d'autres sont simplement *ceinturés*. On détruit, par ce

procédé, la végétation des branches, ce qui donne à l'air et à la lumière une entrée suffisante pour assurer une récolte à la prochaine saison. Les arbres que l'on a coupés sont fendus ensuite pour servir à faire un enclos. On le forme en plaçant ces pièces angulairement sur le bout l'une de l'autre, jusqu'au nombre de six ou sept, à-peu-près comme on dispose les troncs d'arbres d'une maison, mais en leur donnant des directions obliques et alternativement opposées. Ce n'est que plusieurs années après, que l'on pense à un enclos d'une construction régulière. On laboure ensuite légérement le terrein, ou on le gratte seulement avec la herse; on sème et l'on herse une seconde fois. Jamais on ne déracine les tronçons des arbres que l'on a coupés; la valeur du terrein que l'on gagneroit n'en payeroit pas les frais. On les coupe à 18 pouces ou à deux pieds de terre. Les racines latérales gênent le labour, jusqu'à ce qu'elles soient pourries, ce qui dure environ deux ans. Les tronçons mêmes ne pourrissent complettement qu'au bout de dix années dans les états de Pensylvanie et de New-York. En Virginie et dans le Maryland, cela arrive au bout de sept ans. Il me semble qu'en coupant les arbres à quelques pouces au-dessous de la surface du terrein, et en couvrant les tron-

çons de terre, on n'augmenteroit pas beaucoup la dépense, on éviteroit une difformité qui est vraiment fort grande dans les paysages de l'Amérique et l'on hâteroit les progrès de la putréfaction. Je n'ai entendu parler que d'un seul propriétaire, (lord Stirling, dans le New-Jersey) qui ait fait déraciner ses arbres, et je ne doute pas que les frais de cette opération n'en ayent surpassé de beaucoup les avantages.

La dépense nécessaire pour éclaircir un terrein couvert de grands bois est considérable; elle monte quelquefois à cinq ou six livres par acre, mais on en est bien dédommagé par la fertilité de ces sortes de terreins. En général, la dépense totale n'est pas de 40 sh. par acre. Dans l'état de New-York, on recouvre la moitié, ou les deux tiers des frais que l'on a faits pour éclaircir un terrein, par la potasse que l'on retire du bois que l'on a brûlé. Dans la Pensylvanie et dans les états méridionaux, les colons de l'intérieur ne pratiquent pas autant cette méthode avantageuse. Les arpenteurs ont 4 l. pour arpenter un terrein de mille acres et en faire leur rapport, mais comme le propriétaire leur fournit des ouvriers et des vivres, et qu'il y a encore quelques dépenses accidentelles, les frais d'arpentage montent à environ 20 sh. pour 100 acres.

En revenant à Philadelphie par Sunbury, nous ne reprîmes pas notre première route par Hamburg et Reading, mais au lieu de traverser les montagnes, nous en fîmes le tour, en suivant les bords du Susquehannah. Par ce chemin, la première station, après Sunbury, est chez White, à douze milles et demi de distance.

White est un respectable fermier, qui, comme beaucoup d'autres personnes du même état, dans l'intérieur du pays, reçoit chez lui les voyageurs, plutôt par nécessité que par choix. En effet, dans un pays où les auberges sont rares, on est forcé de s'arrêter dans des maisons particulières, jusqu'à ce que l'accroissement de la population en ait fait établir de publiques. Cependant, comme le métier est au moins aussi lucratif qu'il est pénible, on voit rarement que des fermiers qui l'ont une fois commencé, l'abandonnent dans la suite.

Je trouvai que White comptoit à ses ouvriers le boeuf à 2 $\frac{1}{2}$ d. la livre (exactement 1 $\frac{1}{2}$ d. sterling) le froment, à 5 sh. 6 d. le boisseau; le seigle, de 3 sh. 6 d. à 4 sh., la graine de lin, à 15 d. le picotin; les pommes de terre, en juillet 1793, à 2 sh. 6 d. le boisseau. Il leur donne pour leur travail, 2 sh. 6 d. par jour; (1) pour le linge, (mais je ne sais pas

(1) *Sans compter qu'il leur fournit des vivres.*

de quelle espèce) 1 sh. par verge; pour le cent d'aloses 10 sh.

Dans presque toute l'Amérique, on vous sert à déjeûner de l'alose salée. C'est le même poisson que l'alose de la Saverne; il pèse environ 5 livres.

Outre l'alose, la rivière lui fournit encore des truites de quatre à cinq livres; du chabot, de la vandoise, de la perche et du brochet. Le saumon y est abondant toute l'année; dans la bonne saison, il pèse environ neuf livres. (1) Peu de jours avant notre arrivée, il en avoit pris quinze en deux heures, qui pesoient environ 4 livres pièce. On prend aussi, dans le Susquehannah, le *rock*, poisson que je crois inconnu en Angleterre, et qui pèse environ 21 livres.

Dans toute l'Amérique, excepté dans les grandes villes, les boissons communes sont le cidre et des mêlanges d'eau et de liqueurs spiritueuses. Dans les états du milieu et du Sud cela vient, en partie, de *l'inaptitude* du pays (c'est le terme dont les habitans se servent,) à

---

(1) *Quoiqu'on le nomme saumon, je crois que c'est la truite saumonnée. Le vrai saumon ne se trouve pas, dit-on, plus sud que la rivière de Connecticut.*

produire de l'orge, qui dans ces provinces monte en tige au lieu de remplir ses épis; et en partie, de ce que la chaleur de l'été oblige à brasser la bierre trop forte pour en faire un breuvage ordinaire, quand on veut la conserver pendant la saison; de plus, comme elle est sujette à fermenter et à s'aigrir par le transport, pendant les chaleurs, on est obligé de la tenir en bouteilles, les bouchons garnis de fil de fer. La réunion de toutes ces causes rend la bierre et le *porter* trop chers pour être la boisson du peuple; excepté dans les grandes villes, où une consommation rapide prévient une partie de ces inconveniens.

Dans la nouvelle Angleterre, les habitans commercent beaucoup avec les Antilles; ils y portent des chevaux et du bétail et prennent en retour, entr'autres articles, une grande quantité de melasses. De-là vient que la liqueur la plus en usage dans ce pays est le *rum* que l'on y distille. Dans les états de New-York et de Pensylvanie, les grains étant la principale production, ce sont aussi les eaux-de-vie de grains qui y sont les plus communes; et on les tire surtout du seigle. En Virginie et dans le Maryland, les pêches et les pommes fournissent des liqueurs spiritueuses. Celle que l'on tire

des pommes est fort médiocre; (1) celle de pêches, lorsqu'elle est bien faite, rectifiée avec soin et gardée en barril pendant quelques années, devient une excellente liqueur.

Les planteurs un peu à leur aise ont tous un petit établissement de distillation. Celui de White peut servir d'exemple en ce genre. Il a deux alembics dont l'un peut contenir 60 et l'autre 115 gallons. Sur un boisseau et demi de seigle grossièrement moulu, il ajoute un gallon de drèche et une poignée de houblon. Il verse ensuite sur le tout 15 gallons d'eau bouillante et au bout de quatre heures il y ajoute 16 gallons et demi d'eau bouillante, ce qui fait en tout un barril, ou 31 gallons et demi; il fait fermenter ensuite avec environ deux quartes de moût de bierre. La fermentation dure quatre jours en été et six en hiver. Il met environ un muid de ce mêlange, dans le grand alembic et en tire environ quinze gallons d'esprit foible, qu'il rectifie ensuite dans le petit alembic, mais rarement plus d'une fois. Un boisseau de seigle rend environ onze quartes de *whiskey* marchand qui se vend 4 sh. 6 d. le gallon, en gros. En

---

(1) *Un muid de pommes rend environ dix gallons d'eau-de-vie. Mais on préfère les eaux-de-vie de grain.*

Angleterre, la liqueur appellée *whiskey* se tire ordinairement de l'avoine. Le seigle fournit la base du génièvre.

Quant à moi, je ne doute pas que l'on ne pût cultiver l'orge, faire de la drèche et brasser, dans presque toutes les parties de l'Amérique; et que l'usage de la bierre ne pût y devenir plus général. La petite bierre ainsi que le *porter* de ce pays sont excellent. Il n'y a point d'accise sur la drèche ni sur la liqueur de la drèche; le grain y est à bon marché, et comme les matériaux d'une brasserie n'y coûtent rien ou presque rien, je suis vraiment étonné d'y voir ces établissemens si rares.

Je ne vois pas cependant que l'abondance et le bas prix des liqueurs spiritueuses, occasionne beaucoup d'excès parmi le peuple, ni que leur usage ait aucun mauvais effet sensible, sur la santé des américains. Je crois aussi que cette espèce de poison, aussi bien que beaucoup d'autres, ne mérite ce nom que par rapport à l'abus qu'on en peut faire et non à la qualité des substances qui le composent. Dans les grandes chaleurs, il est extrêmement dangereux de se désaltérer avec de l'eau pure, sans mêlange d'esprits.

Un terrein montueux et en friches, se vend, dans ces environs de 20 sh. à 30 sh. l'acre.

Celui

Celui des isles de la rivière, environ 8 l. l'acre; elles sont très-boisées et extrêmement fertiles. Dans les terres nouvelles, de qualité commune, White recueille environ 18 boisseaux de froment par acre. Il le fait transporter par eau à Middletown, à raison de 6 d. par boisseau et le boisseau s'y vend de 6 sh. 8 d. à 6 sh. 10 d.

Ces remarques s'appliquent également aux environs des deux stations voisines; le terrein non-éclairci, à huit milles de la rivière, se vend de 20 sh. à 30 sh. l'acre.

A Paxtang, six milles avant Harrisburg, nous nous arrêtâmes à une auberge tenue par M. Mac Allister, le fermier le plus actif et le plus intelligent que nous eussions vu. Comme son établissement peut donner une idée favorable d'une plantation américaine, nous en parlerons en détail.

Sa ferme située près de la rivière est d'environ 300 acres; le sol en est sablonneux et la végétation y est de 10 jours ou d'une quinzaine plus précoce que dans les terreins plus élevés. Environ un tiers de ses terres est cultivé; le reste est en bois.

Voici la succession de ses récoltes; du grain, puis du trefle qu'on fauche deux fois la première année et une fois l'année suivante. En automne, on l'enterre et on ressème sur le même terrein, du grain de quelque espèce.

Il se sert pour engrais de fumier, de cendres ou de plâtre de Paris. (1) Je n'ai pas vu qu'il eût aucune règle de proportion pour la quantité de bétail à avoir, relativement à celle des terres, afin de se procurer régulièrement des engrais. Il tire son plâtre de Paris, en pierre, de Philadelphie; précédemment à raison de 7 dollars le tonneau, mais à présent à raison de 12. Il le broye chez lui; un tonneau donne

---

(1) *Je n'ai jamais pu comprendre la théorie de l'action du gypse. Je ne connois aucune substance que l'on trouve dans la terre, dans son état naturel, qui puisse le décomposer, et je doute qu'il puisse agir chymiquement sur aucune autre substance, autrement que par une décomposition mutuelle. Méchaniquement, ce ne sera que du sable. Mr. Kirwan dans son dernier écrit sur l'agriculture, inséré dans les transactions irlandoises, attribue les effets du gypse à sa qualité septique, d'après l'autorité des expériences de Mr. Gardane, dans son* histoire de la putréfaction. *Mais les quantités en contact sont si petites, dans les cas que présente l'agriculture, que je ne puis être satisfait de cette explication. Les engrais me semblent agir* 1° méchaniquement *en augmentant, ou diminuant l'adhésion du sol;* 2° chymiquement, *en diminuant la même adhésion, par le progrès de la putréfaction dans les engrais employés; en décomposant les sels terreux ou métalliques; en rendant le sol plus ou moins propre qu'auparavant à contenir les eaux; en accélérant la putréfaction des végétaux morts ou prêts à mourir; en fournissant des sels et des gaz qui sont l'aliment des végétaux;*

quatre boisseaux. Le plâtre de Paris françois est le meilleur de beaucoup; le plâtre de la Nouvelle-Écosse n'est pas aussi bon. Il ne peut servir d'engrais sur les terreins humides. Il est plus utile sur les terreins arides et sablonneux, qu'il conserve moins secs pendant les chaleurs de l'été, qu'ils ne le seroient sans cela. Mac Allister sème le plâtre, en poudre, avec le tréfle, à raison de 5 ou 6 boisseaux par acre.

Son produit commun en froment et en seigle est d'environ 23 boisseaux par acre; le maïs et l'avoine rendent 30 boisseaux. Le boisseau de froment pèse depuis 60 livres, ce qui est le poids marchand, jusqu'à 65. Le boisseau de seigle 58 livres; celui d'avoine environ 35. Le maïs (de la meilleure espèce nommé *white flint maize* et qu'on sème dans la première semaine de mai) environ 60 livres le boisseau. Le maïs à graines de courge

---

3° physiologiquement (*si je puis forger un mot*); *action que l'on n'a pas assez remarquée; elle a lieu en opérant comme stimulant sur les fibres vivantes des plantes. C'est ainsi que le gypse agit. Stimulant trop fort pour les fibres foibles et languissantes, il les fait mourir, tandis qu'il ne fait qu'exciter les fibres saines à une action plus forte, comme les assaisonnemens font à l'estomac.*

(*gourd-seed maize*) donne des récoltes plus abondantes, mais c'est un grain tardif.

Par le moyen de son engrais par le plâtre, il obtient à deux fauches par an, 3 tonneaux et demi de foin par acre. Le foin peut se mettre en tas, dès le lendemain de sa coupe.

Prix des denrées et du travail. Les cultivateurs se payent 25 l. par an, avec la nourriture, le logement et le blanchissage, autrement on leur donne 6 dollars par mois, ou 2 sh. 6 d. par jour, dans les tems ordinaires, et 3 sh. pendant la moisson. Pour faucher un acre, Mac Allister donne 3 sh., avec la nourriture et une chopine de *whiskey*, ou bien 4 sh. 6 d. sans rien fournir.

Les femmes gagnent autant à moissonner que les hommes, mais à faucher, 15 d. seulement par jour et la nourriture. Le froment 6 sh. 6 d. le boisseau. Le maïs 3 sh. 9 d. Le seigle 4 sh. et 5 sh. L'avoine de 2 sh. à 2 sh. 6 d. Le sarrazin 2 sh. 6 d. Le porc salé 33 sh. le quintal.

Il se sert pour le labour de charrues légères en usage dans le pays. On s'y sert fort peu des charrues à semoir; les tronçons des arbres s'opposeroient à leur usage. Il a rejetté l'emploi de la houe, d'abord par ce qu'il a trouvé qu'elle nuisoit aux jeunes fibres des plantes, et secon-

dement, parce que le terrein est trop sec pour avoir besoin d'être sillonné profondément. Au lieu de houer, il herse le terrein en tout sens, de manière à le rendre uni et à détruire toute apparence de sillon. Il dit que depuis deux ans on s'est servi avec succès de cette méthode, dans le voisinage.

Dans la manière de nourrir ses bêtes, il s'est fait une règle de leur donner à manger autant qu'elles veulent. Il donne à ses vaches outre le Timothy-Hay et le trefle, des pommes de terre mêlées avec du maïs broyé, et le marc des alembics. Les cochons sont nourris de même. Cependant, même dans le printems, ses vaches ne donnent pas plus de 5 à 6 quartes de lait à la fois. Ici, comme dans presque toute l'Amérique, le maïs est la nourriture de la volaille. Aulieu de la machine à couper la paille dont il se sert à présent, il propose de broyer le foin entre deux meules, dont les tranchans viendroient en contact. Il a essayé cette opération en petit et trouve que le foin se coupe mieux et plus vîte que par la machine ordinaire.

Ses enclos, sont, en partie, les enclos ordinaires du pays que j'ai décrits plus haut, faits de bois fendus en longueurs de 6 ou 7 pieds, sur une épaisseur de 3 à 4 pouces et placés les uns sur les autres angulairement; en partie des

enclos à chevaux de frise, faits de pieux fiches en terre; et en partie les enclos ordinaires de votre pays. Il a essayé sans succès les haïes d'épines et de troëne. Il s'occupa ensuite du carougier épineux, production indigène du pays. Les graines de cet arbre sont contenues dans une capsule semblable à une petite fève; il est très-commun en Pensylvanie. Mac Allister traça à la charrue, autour de son verger, un sillon de 2 à 3 pouces de profondeur, sema les graines et les recouvrit. Mais faute d'avoir préalablement élevé un petit parapet, de fortes pluies qui tombèrent au bout de dix jours, emportèrent une grande partie des graines, et rendirent l'enclos incomplet. Les arbres que nous vîmes sur pied, n'avoient que trois ans et neuf mois. Ils étoient gros comme le bras à un pied de terre et s'élevoient à 8 ou 9 pieds de haut. S'ils eussent réussi, ils auroient formé un très bon enclos; mais les pluies ayant gâté le premier semis, il les négligea. Les pousses d'un an plantées le long du sillon, auroient donné des rejettons, et peut-être seroit-ce la meilleure manière de les planter pour former une haie. Mac Allister prétend que s'il devoit prendre une nouvelle ferme, de mille acres, par exemple, de terrein non-éclairci, son premier soin seroit de couper une route de deux

perches (33 pieds) de large, tout autour de ses possessions. Il couperoit le gros bois pour ses enclos, ou pour le brûler, ou pour tout autre usage auquel il seroit propre. Il entasseroit le petit bois en deux piles de chaque côté de la route; entre les deux, il sémeroit ou planteroit du carougier; et lorsque le petit bois seroit pourri, le carougier formeroit déjà la haie. Il procéderoit ensuite à planter un verger et à construire un moulin à scie. Ces idées me paroissent judicieuses.

Son *jardin* produit des fraises et de très-beaux raisins. Le sol sec et sablonneux de cette partie paroît bien convenir à la vigne. Un allemand qui possède, dans ce voisinage, une très-petite ferme, a fait depuis peu tous les ans, trois ou quatre barriques d'un vin que Mac Allister a trouvé fort bon. Il ne doute nullement qu'on ne puisse en faire d'une très-bonne qualité en Pensylvanie. Ceci s'accorde avec le rapport du major Piott, qui nous parla d'un Mr. Furniau, établi à 7 milles de lui, lequel, ayant réussi en petit, plante à présent des vignes en règle. Il y a réellement à Philadelphie une société, établie pour l'avancement de la culture de la vigne, et je ne vois pas le plus petit obstacle qui puisse en empêcher le succès. Certainement le raisin du Rhin qui donne de si

belles espérances, dans la vigne de sir Richard Worsley, dans l'isle de Wight, doit réussir beaucoup mieux en Amérique.

Son *verger* contient 30 acres de terre et 1600 pommiers, plantés en partie depuis huit ans et en partie depuis treize. Ils sont à deux perches (33 pieds) de distance les uns des autres. L'année dernière (1793) fut très-mauvaise pour les pommes et il ne fit que 15 barriques de cidre; l'année d'auparavant il en avoit fait 600, et si 1794 est une bonne année, il espère en tirer mille de son verger. Il suppose, pour cela, que chacun de ses arbres lui rendra, l'un portant l'autre, dix boisseaux de pommes. C'est peut-être l'emploi le moins pénible et le plus lucratif que l'on puisse faire du terrein. Quand l'aspect général du verger a une teinte rougeâtre, les arbres sont en santé. Il employe contre les vers une décoction de tabac. Il a des pêchers, mais plantés depuis peu de tems. Il n'a qu'un prunier, de l'espèce de Damas, peu de poiriers et d'abricotiers, et point de pavies. Il donne 6 d. d'un pommier ou d'un pêcher de 3 ou 4 ans, c'est-à-dire, prêt à être planté. Je ne crois pas qu'en Angleterre on les transplante avant l'âge de sept ans. Un noyau de pêche donne, au bout d'un an, un arbre de

la grosseur du pouce et haut de 4 ou 5 pieds, et cet arbre donne des fruits quatre ans après. Le cidre se vend ordinairement de 10 à 12 sh. par barrique de 31 gallons et demi; mais, cette année ayant été très-mauvaise, le même barril vaut 3 dollars, (c. a. d. 13 sh. 6 d. sterling et 22 sh. 6 d. courant.) Son pressoir pour le cidre est composé de deux roues dentelées, de fer coulé, d'environ un pied de diamètre. Elles tournent verticalement, et les dents sont obliques. Il veut les changer pour des roues de bois à cause de l'action de l'acide sur le fer. Les pommes sont présentées par une trémie; le mouvement est donné par un cheval qui tourne. Après cette première opération, les pommes sont mises dans une espèce de caisse et pressées, non par le moyen d'une vis, mais par l'extrêmité d'une poutre massive qui s'abat par l'action d'un levier qui élève l'autre extrémité. Un homme en pesant sur ce levier élève le bout le plus voisin de la poutre et abat le plus éloigné. De cette manière le jus coule sur une plate-forme d'environ sept pieds en quarré, garnie tout autour d'une rigole, qui a une issue pour le jus. La poutre paroît équarrir 15 pouces et avoir 25 pieds de long. Les montans dans lesquels elle joue ont environ 20 pieds de haut. Il éprouve quelquefois, à

clarifier son cidre, une difficulté qu'il n'a pas encore surmonteé. En Angleterre ce n'est pas la partie la plus facile du procédé, et la manière d'y parvenir n'est pas encore arrêtée, parmi les faiseurs de cidre. Sous le climat plus chaud de l'Amérique, cette liqueur doit être encore plus sujette à des fermentations spontanées, après la première clarification. Cependant, le cidre de ce pays est bien supérieur, au moins, en parfum, à celui de la Grande-Bretagne.

Mac Allister a un *vivier*, dans lequel il conserve toutes les espèces de poissons que fournit la rivière. Ce vivier couvre deux ou trois acres. L'eau superflue sert à différens objets, particulièrement à arroser des prairies, à un demi-mille de distance. Les américains paroissent mieux connoître les avantages de l'irrigation, que les autres moyens de l'agriculture perfectionnée.

Il a un établissement de *distillation*, à peu près sur le même plan que celui de White, dont nous avons parlé. Il est dirigé par un distillateur de profession, qui a un tiers des eaux-de-vie, pour sa peine.

Sa *glacière* paroît bien construite. Un bâtiment extérieur contient la glacière proprement dite; cette glacière est une espèce de

puits divisé en deux étages. Le premier a 10 pieds de profondeur; le second et le plus bas, dans lequel la glace est renfermée, en a 13; ce qui fait en tout une profondeur de 23 pieds. Les parois sont en pierre à quatre pieds d'épaisseur; puis garnis de planches de 3 pouces appliquées aux murs; puis vient une espèce de charpente, entre laquelle et les planches est un intervalle de quatre pouces rembourré de paille. La glacière a 11 pieds quarrés, mesurée en dedans. Dans le bâtiment supérieur, directement au-dessus de la glacière, on tient les liqueurs sujettes à fermenter par la chaleur, ou que l'on veut boire fraîches, telles que le *porter* et le cidre.

Sa *fumerie* pour les jambons, le lard etc. est une chambre d'environ douze pieds quarrés, bâtie de bois sec; le foyer est au milieu; le toît est conique, et les chevrons sont garnis de cloux, pour y suspendre la viande que l'on veut fumer. Pour cet effet, on allume le matin, au milieu de la chambre, un feu qu'il n'est pas nécessaire de renouveller de tout le jour. On répète la même chose trois ou quatre jours de suite. La fumée n'a d'issue que par les fentes du bois. On ne retire la viande qu'à mesure qu'on en a besoin. Si les murs sont

de pierre ou de bois verd, la viande est sujette à moisir.

Son *moulin à scie* qui coûte environ 100 l. est composé d'une roue que l'eau met en mouvement et qui fait mouvoir une scie du haut en bas; et d'un autre méchanisme qui fait avancer le bois sous la scie. Les environs ne fournissent à présent d'ouvrage que pour une seule, qui en fait à peu-près 1000 pieds dans un jour. Ce moulin est moins compliqué que s'il employoit plus de scies, et il suffit pour occuper un homme chargé d'y veiller, de présenter le bois et d'enlever les planches à mesure qu'elles sont sciées. Cet ouvrier a pour gages 6 d. par 100 pieds. En dix-huit heures la scie peut faire 2200 pieds d'ouvrage. Mac Allister reçoit de 2 sh. à 2 sh. 6 d. par 100 pieds. Il achète les troncs des colons qui habitent vers le haut du pays et qui les font descendre en radeaux. Il paye les troncs de 15 à 20 pieds de long et d'un pied de diamètre, de 2 sh. 6 d. à 3 sh. Les radeaux sont composés de 50 à 100 troncs en largeur: un seul plus long que tous les autres est fixé en travers sur le radeau avec de l'osier, et ses extrémités qui débordent, servent à gouverner le ras.

Son *moulin à farine* lui coûte environ 800 l.; il le loue à un tenancier. Une charge de

froment est de 60 boisseaux et la moûture en coûte 25 sh., le fermier conservant les rebuts. Le déchet de la moûture est de 12 livres par quintal. 60 boisseaux de froment donnent 12 barrils de farine de 196 livres, net; ce qui fait un peu plus de trois boisseaux pour un quintal. Les rebuts valent 3 l. la charge; les barrils coûtent environ 20 d. pièce; quand le bois en est verd, ils font aigrir la farine. Les rebuts payent les frais de la moûture et des barrils. La farine se vend à Philadelphie, environ 45 sh. le barril. (1) On l'y envoye de Paxtang (l'habitation de Mac Allister) par la voye de Newport, à 10 sh. le barril. Les moulins à blûter que j'ai vus dans la suite à Middletown, chez le meûnier de l'endroit, sont des espèces de cylindres à six faces, d'environ 12 pieds de long et d'un pied de diamètre, couverts à peu près de deux en deux pieds de soie blanche de différentes finesses. Le cylindre est incliné de 45 à 50 degrés et mis en rotation, par un méchanisme tenant à la grande roue. Il sépare six qualités de farines différentes, y compris le son. La seconde et la troisième sont quelquefois blûtées de nouveau, et dans quelque cas,

(1) *Quand nous arrivâmes à Philadelphie, le prix s'étoit élevé jusqu'à* 47 *et* 48 *sh.*

on a une machine à blûter particulière, pour la troisième. Je ne crois pas que ces machines en fil de laiton soient en usage en Amérique. Je n'ai pas pris note du prix de la première qualité de la farine à Middletown; la seconde s'y vend 5 sh. les 28 livres; la troisième 3 sh. 9 d. les 28 livres; la quatrième 2 sh. 6 d. par boisseau; la cinquième 15 d. par boisseau, le son 9 d. par boisseau. Le froment vaut à Middletown 6 sh. 6 d. et 6 sh. 8 d. le boisseau. J'ai rassemblé ici ces observations sur les moulins à grain et à farine, quoique relatives à divers lieux, parce qu'elles appartiennent au même sujet.

Les moulins de Middletown quoique fort propres, et en apparence élevés sur un bon plan, sont inférieurs, à ce que j'ai oui dire, à ceux de *brandy-wine*. On n'a pas non plus adopté jusqu'ici, dans le premier de ces endroits, la méthode usitée dans l'autre pour enlever le grain et descendre la farine. La farine de l'Amérique me paroît supérieure à celle de la Grande-Bretagne, en sécheresse et en finesse, et le pain me semble meilleur.

Les détails que je viens de vous donner, sur l'établissement de Mr. Mac Allister, pourront vous paroître longs, mais je désire extrême-

ment vous faire connoître l'état actuel et la manière de vivre des planteurs américains, dont vous avez à présent un modèle tracé sans partialité, mais choisi dans la classe la plus favorable. Quelque agréable qu'il puisse vous paroître, Mac Allister, comme presque tous les américains que j'ai connus, n'est pas assez attaché au terrein cultivé qu'il habite, pour n'être pas tenté de s'enfoncer dans les déserts de l'intérieur, afin d'y voir se former autour de lui et sous ses mains, une nouvelle création du même genre.

En quittant Paxtang, nous quittâmes aussi les beaux paysages. De Hamburg au Loyalsock, par les montagnes, et du Loyalsock à Paxtang, nos yeux avoient joui d'une suite non-interrompue de paysages délicieux et bien au-dessus de notre attente. Les masses imposantes des montagnes et des bois; le Susquehannah coulant quelquefois à travers de riches vallées et quelquefois baignant la base des rochers sourcilleux; souvent prenant la forme d'un lac parsemé d'isles nombreuses, différemment figurées et couronnées de bois; la pureté de l'atmosphère; les contours déterminés des lointains; le froid sain et serein de la saison; le ciel dégagé des nuages d'hiver et libre de ces brouillards que j'étois habitué à détester dans

mon ancienne patrie; tout cela, dis-je, réuni, rendit ce voyage un des plus agréables que j'aie jamais faits.

De Paxtang à Harrisburg, il n'y a que six milles. Harrisburg est une ville américaine grande et jolie, dans une position agréable, mais mal-saine, sur les bords du Susquehannah. C'est un terrein bas et humide, et par conséquent l'on y est sujet aux fièvres et aux douleurs. Dans le fait, on est exposé à ces maladies, en Amérique, toutes les fois qu'on habite tout-à-fait au bord d'une rivière. Un soleil brûlant agissant sur un terrein humide, doit infailliblement produire cet effet, sur ceux qui sont trop exposés à son influence. Comme, dans ce cas, le poison s'introduit par les poumons, il n'est assez vraisemblable que l'application des gaz du docteur Beddoe pourroit être fort utile dans ces maladies trop fréquentes. De Harrisburg, nous allâmes à Middletown. C'est un assemblage de soixante ou soixante et dix maisons, mais qui ne paroissent pas en train de se multiplier. J'ai déjà parlé des moulins qu'on y trouve. La lettre de Mr. Toulmin fait mention du prix des terres, ici et à Harrisburg. Le canal qui doit éviter les cataractes, sera bientôt achevé, ainsi que le canal plus important qui doit ouvrir la communication par eau,

eau, du Susquehannah dans cet endroit avec Philadelphie. Je crois avoir dit ailleurs que le transport par terre des matières sèches, entre les deux dernières villes que j'ai nommées, coûte un dollar par quintal.

De Middletown à Elisabethtown, la route traverse le comté de Lancastre qui est la partie la mieux cultivée de l'état de Pensylvanie. Nous jugeâmes donc à propos de nous informer de la façon dont on y pratiquer l'agriculture.

Il me sembla que la succession des récoltes étoit celle-ci:

Ière récolte, le maïs; on le sème depuis le milieu de mai jusqu'à la première semaine de juin, dans des mottes éloignées d'environ quatre pieds les unes des autres, et l'on sème trois ou quatre grains dans chaque trou. On le récolte ordinairement d'assez bonne heure, pour semer du froment, vers le déclin de l'année, quoique le maïs pût passer l'hyver sans souffrir.

IIde récolte, le froment; avant de le semer, on prépare le terrein pendant l'été précédent, par deux labours à la houe dans les intervalles du maïs. On conduit la charrue en remontant le long d'une rangée et en descendant de l'autre côte; puis on fait de même transversalement, ce qui isole les mottes où le maïs est semé. On moissonne le froment dans la saison accoutumée,

c'est-à-dire, vers la fin de l'été. Cependant, dès le printems de la seconde année, on sème du trefle parmi le froment, et lorsqu'on a fait la récolte du dernier, on lâche quelques bestiaux dans le trefle, seulement pour en brouter les sommités.

IIIème et IVème années; le trefle que l'on fauche deux fois par an. Après la dernière fauche, qui se fait dans l'automne de la quatrième année, on laboure le terrein qui reste en jachères jusqu'au mois de mai de la cinquième année, et l'on recommence alors par le maïs.

Quelquefois le seigle, ou l'orge d'hyver, prennent la place du froment, et l'on substitue quelquefois l'avoine au maïs, auquel cas on sème l'avoine en avril. Souvent on fait produire au terrein une récolte de sarrazin en automne; ce qui fait deux récoltes de grain dans un an. Pour cet effet, on sème le sarrazin en juin, avant la moisson du froment, et on le coupe exactement avant les gelées de novembre. Les grains d'automne se sèment ordinairement le plus près qu'il est possible de la mi-septembre. Ici, comme en Angleterre, ce sont les terres à chaux qui produisent le trefle blanc.

Il y a peu de terres en friches auprès d'Elisabethtown. Le terrein cultivé s'y vend de

6 l. à 20 l. l'acre. Un emplacement propre à bâtir, situé dans la ville et d'un quart d'acre d'étendue, se concède pour 18 sh. 8 d. de rente annuelle. Les terres affermées sont au même prix, d'ici aux environs de Philadelphie.

On essaye à présent en Amérique, pour la première fois, une chaussée publique (1) entre Lancastre et Philadelphie. La distance est de 66 milles. Le prix actuel du transport par terre de Lancastre à Philadelphie est de 7 sh. 6 d. (un dollar) pour un barril de farine d'un quintal et trois quarts. Je demandai à un roulier, sur la partie de la route nouvellement construite, ce qu'il portoit dans son chariot attelé de quatre chevaux. Il me répondit: douze barrils de farine; poids suffisant, pour la mauvaise partie de la route; mais on auroit pu le doubler, sur celle où nous étions. J'observai différentes espèces de plâtre entre Waggon-town et Downings-town. Le froment vaut ici 8 sh. 4 d. le boisseau; l'orge 7 sh. 6 d.; le maïs 5 sh. et 5 sh. 3 d.

Ce voyage dura 16 jours; nous étions à cheval; il nous en coûta 10 sh. (c. a. d. 6 sh.

(1) Turn-pike road. *C'est une route où des barrières sont établies.* (*N. du T.*)

sterling) par jour, à chacun, y compris la nourriture des chevaux et toutes les dépenses quelconques.

Le souper et le déjeûner coûtent de 10 d. à un shelling. Le dîner 1 sh. et 15 d. La nuitée d'un cheval 1 sh. et 1 sh. 6 d. L'avoine 2 d. le picotin. Les lits 4 d. et 6 d. par nuit.

J'espère que vous n'aurez pas oublié que je m'exprime toujours en argent courant de Pensylvanie.

Dans ma première lettre, je rassemblerai les divers renseignemens que j'ai recueilli ça et là sur le prix de la terre et des denrées, en d'autres quartiers; en attendant

Je suis, etc.

T. C.

LETTRE V.

Monsieur,

Cette lettre sera fort décousue, mais tous ses lambeaux tendront au but que je me suis proposé, celui de vous instruire du prix des terres et des denrées, dans différentes parties de ce pays.

De Philadelphie à New-York, le pays et le chemin ont été si souvent décrits, que je ne puis rien ajouter à ce qu'on en a dit avant moi. Quand je fis ce voyage, la neige permettoit l'usage des traîneaux, qui est aussi sûr qu'agréable. Je ne puis guères vanter l'élégance, ni la commodité des voitures publiques, ni de celles que l'on peut louer en Amérique. En général elles sont sans goût et sans propreté.

Dans le New-Jersey, un bien du feu lord Stirling a été mis en vente à raison de 10 l. l'acre; et je vois que c'est en général le prix de tout terrein cultivé et situé passablement dans toute l'étendue de cet état. Les terres incultes y sont rares. On voyage entre Philadelphie et New-York, à un tiers meilleur marché que de Londres aux grandes villes d'Angleterre, tant pour le prix des voitures, que pour celui des auberges.

A New-York, dans la maison appellée *Tontine-coffee-house*, il en coute 8 dollars par semaine, pour la pension et le logement, sans vin. On y est beaucoup mieux nourri qu'on ne le seroit pour le même prix, dans aucun endroit de l'Angleterre. Je crois que tout ce qui tient aux auberges est d'un tiers meilleur marché à New-York, que dans vos grandes villes de commerce. Dans les maisons particulières, on peut être logé et nourri à raison de 5 et de 7 dollars par semaine.

Je n'ai point de renseignemens sur le prix des terres, etc. au sud d'Albany. A Albany, le logement et la nourriture en maison bourgeoise, coûtent un demi-dollar par jour. Le beurre 15 d. la livre. Le boeuf 5 d. Le fromage 9 d. Le porc 5 d. Ces prix et ceux que je vais mentionner ne sont ni en argent sterling, ni en argent courant de Pensylvanie, mais en argent courant de New-York, qui compte le dollar à 8 sh.; ainsi un shelling de cet argent vaut $6\frac{3}{4}$ d. sterling. J'aurois bien réduit tous ces prix en argent sterling, mais il est bon que vous vous accoutumiez, à un certain point, aux calculs américains. Un dollar vaut 4 sh. 6 d. sterling, et 7 sh. 6 d. argent courant de Pensylvanie. Un bien de 500 acres, à deux milles d'Albany et à quatre de Troye, partie en bois,

fut vendu en novembre 1793, 3300 l. (souvenez-vous que c'est argent courant.) Pour une ferme de 60 acres, à 7 milles environ d'Albany, le fermier payoit 25 *skipples*, ou 18 boisseaux et trois quarts de froment, en rente annuelle. Un propriétaire demandoit 2000 l. d'une ferme peu éloignée de la précédente (à 7 ou 8 milles d'Albany) consistant en 100 acres de très-bonne terre défrichée depuis long-tems et cent acres de terre non encore éclaircie, avec une bonne maison de briques et une grange commode.

Dans ces environs et à Skenectady (lieu habité principalement par des hollandois,) le boeuf coûte 3 d. le fromage 9 d. le beurre 15 d les pommes 2 sh. 6 d. et le froment 8 sh. le boisseau.

Environ à 10 milles au-dessus de Skenectady en remontant la rivière de Mohawk, le boeuf, 24 sh. le quintal; le porc 6 d. la livre; les dindes 2 sh. 6 d. les oïes 2 sh. 6 d. la volaille 15 d. le beurre 1 sh. le sel 14 sh. le boisseau; le fromage 9 d. la livre; le froment 7 sh. le boisseau; le bois 6 sh. la corde. Gages d'un journalier 2 sh. 6 d. à 3 sh. en été, et 1 sh. à 2 sh. en hyver; d'un charpentier 2 sh. 6 d., d'un maçon 3 sh. et la nourriture.

Les canaux destinés à conduire de Skenectady à Albany, celui qui doit éviter les cataractes de la rivière du nord et communiquer d'Albany à Saratoga, et celui qui doit éviter les petites chutes de la rivière Mohawk, sont tous en train de s'effectuer. Aux plaines allemandes (*german flats*) la terre se vend de 5 à 15 livres l'acre. Plus haut, vers la rivière noire, le terrein quoique bon, ne se vend pas plus d'un dollar. Près de Hartford, dans le Connecticut, l'acre vaut de 10 à 15 l.

On a mis en vente à Londres, en juin 1794 à raison de 9 shellings (sterling) l'acre, des terres situées sur une des branches de la Delaware, dans l'état de New-York.

On offrit en même tems à Londres à 8 sh. (sterling) l'acre, des terres situées près des criques de Mishoppen et de Tuscorora, en Pensylvanie, à 8 milles environ de la branche orientale du Susquehannah. Elles appartenoient à la même personne que les précédentes.

Dans le même tems et au même endroit, on voulut vendre deux dollars l'acre, des terres situées près du Loyalsock, entre la branche orientale et la branche occidentale du Susquehannah. Le même prix fut demandé pour des

terres situées dans le pays de la Luzerne, sur le Lehawannock.

J'ai observé, dans une autre lettre, que les colons sont plus accoutumés dans l'état de New-York que dans la Pensylvanie, à employer les cendres de leurs bois à faire de la potasse, et à diminuer par là les frais de défrichement. En juillet 1793, les cendres des foyers se vendoient 1 sh. le boisseau, et les cendres des champs 10 d.; il en coute 4 l. par tonneau, pour en faire de la potasse. 500 boisseaux de cendres de foyer et 700 de cendres de champs, sont estimés donner un tonneau de potasse, qui vaut à New-York 48 l. ou 120 dollars. Mais je ne crois pas que cette quantité de cendres suffise pour le produit en question.

Ces faits détachés que je viens de rapprocher, d'après les rapports de quelques-uns de mes amis, vous mettront en état de juger, en quelque manière, de la province de New-York. Vous observerez que les vivres y sont un peu moins chers qu'en Pensylvanie; ce seroit un avantage pour celui qui y viendroit pour dépenser des revenus, mais un désavantage pour les cultivateurs.

Il y a autant, et peut-être plus, de hollandois et d'allemands ici qu'en Pensylvanie. Dans

l'état de New-York, on recueille une grande quantité de graines de lin, dont on exporte tous les ans plusieurs milliers de boisseaux pour l'Irlande. D'après cela, il est surprenant que l'on importe du lin en Amérique. La graine de lin préparée se vend à New-York environ un dollar le boisseau. Le fret de là en Irlande coûte de 14 à 15 sh. sterling, par barril de 7 boisseaux. Un vaisseau de 300 tonneaux prend mille de ces boisseaux.

Je vous envoye des tables des monnoies de l'Amérique et des droits sur les marchandises importées; un prix-courant à comparer avec le vôtre; et ces pièces, jointes à la constitution du congrès américain, satisferont à peu près à tous les renseignemens que je crois pouvoir vous être nécessaires.

Je suis, etc.

T. C.

No. I. Table du poids et de la valeur de différentes monnoies, suivant le cours qu'elles ont à présent dans la Grande-Bretagne et dans les États-Unis de l'Amérique. (1)

NOMS DES MONNOIES.	Poids de titre		Argent sterling de la Grande-Bretagne.			Pensylvanie, New-Jersey, Delaware, Maryland			New-Hampshire, Massachusetts, Rhode Island, Con. Virginie.			New-York et Caroline du Nord.			Caroline du Sud et Georgie.		
	dw.	gr.*)	l.	s.	d.	l.	s.	d.	l.	s.	d.	l.	s.	d.	l.	s.	d.
Guinées – –	5	6	1	1	0	1	15	0	1	8	0	1	17	4	1	1	9
Louis d'or de Fr. –	5	4	1	1	0	1	14	6	1	7	6	1	16	0	1	1	5
Couronnes Angl. – –	19	0	0	5	0	0	8	4	0	6	8	0	9	0	0	5	0
Écus de six liv. de Fr. –	19	0	0	5	0	0	8	4	0	6	8	0	9	0	0	5	0
Pièces Angl. de six den. –	1	21	0	0	6	0	0	10	0	0	8	0	0	$10\frac{1}{2}$	0	0	6
Dollars ou piastres Esp.	17	6	0	4	6	0	7	6	0	6	0	0	8	0	0	4	8
Jeans (Johannes) –	18	0	3	12	0	6	0	0	4	16	0	6	8	0	4	0	0
Demi-Jeans (half Johannes)	9	0	1	16	0	3	0	0	2	8	0	3	4	0	2	0	0
Pistoles françoises –	4	4	0	16	0	1	7	6	1	2	0	1	8	0	0	17	6
Pistoles d'Espagne –	4	6	0	16	6	1	8	0	1	2	0	1	9	0	0	18	0
Doublons – –	16	21	3	6	0	5	12	6	4	8	0	5	16	0	3	10	0
Portugaises ou Moides	6	18	1	7	0	2	5	0	1	16	0	2	8	0	1	8	0

(1) Il est nécessaire de rappeller 1° que l'argent courant de Pensylvanie se réduit en argent sterling en multipliant par 3 et divisant par 5, 100 l. sterling faisant au pair $166\frac{2}{3}$ l. argent courant de Pensylvanie, c'est-à-dire, qu'un négociant, quand le change est au pair, donnera une traite de $166\frac{2}{3}$ l. sur la Pensylvanie, en recevant 100 l. sterling. A présent un négociant de Londres donne davantage, et par conséquent, il est avantageux d'acheter du papier sur l'Amérique; 2° que l'argent courant de New-York se réduit en argent sterling, en multipliant par 9 et divisant par 16; un shelling de cet argent courant vaut $6\frac{3}{4}$ d. sterling; 3° que l'argent courant de la Nlle. Angleterre et de la Virginie se réduit en argent sterling en multipliant par 3 et divisant par 4; 4° que l'argent courant de la Caroline du sud et de la Georgie se réduit en argent sterling en déduisant $\frac{1}{27}$.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-43902/fragment/page=0181

No. II. TABLE de la valeur des monnoies d'or des pays suivans, comme elle a été établie par un acte du congrès, passé le 9 février 1794, savoir:

Grande-Bretagne et Portugal.				France, Espagne et les possessions de l'Espagne.			
Gr.	Cts. *)	dwt.	Dol. Cts.	Gr.	Ct.	dwt.	Dol. Cts.
1	3	1	0 89	1	3	1	0 87
2	7	2	1 78	2	7	2	1 75
3	11	3	2 67	3	11	3	2 63
4	14	4	3 55	4	14	4	3 50
5	18	5	4 44	5	18	5	4 38
6	22	6	5 33	6	22	6	5 25
7	25	7	6 22	7	25	7	6 13
8	29	8	7 11	8	29	8	7 1
9	33	9	8 00	9	33	9	7 88
10	37	10	8 89	10	36	10	8 76
11	40	11	9 78	11	40	11	9 63
12	44	12	10 67	12	44	12	10 51
13	48	13	11 55	13	47	13	11 39
14	51	14	12 44	14	51	14	12 26
15	55	15	13 33	15	55	15	13 14
16	59	16	14 22	16	58	16	14 1
17	63	17	15 11	17	62	17	14 89
18	67	18	16 00	18	66	18	15 76
19	70	19	16 89	19	69	19	16 64
20	74	20	17 78	20	73	20	17 52
21	78	21	18 67	21	76	21	18 39
22	81	22	19 55	22	80	22	19 27
23	85	23	20 44	23	84	23	20 14
24	89	24	21 33	24	87	24	21 2

Port des lettres dans tous les États-Unis.

Pour le port d'une lettre simple à une distance qui n'excède pas 30 milles (par terre) 6 centièmes; au-dessus de 30 jusqu'à 60, 8 centièmes; au-dessus de 60 jusqu'à 100, 10 centièmes; au-dessus de 100 jusqu'à 150, 12½ centièmes; au-dessus de 250 jusqu'à 200, 17 centièmes, au-dessus de 250 jusqu'à 350, 20 centièmes; au-dessus de 350 jusqu'à 450, 22 centièmes; et au-dessus de 450, 25 centièmes.

No. III. TABLE de la valeur des centièmes en *pence* (1) (ou deniers) comme elle est établie aux banques des États-Unis de l'Amérique Septentrionale.

Deniers	Centièmes	Deniers	Centièmes	Deniers	Centièmes	Deniers	Centièmes
1	1	24	27	47	52	70	78
2	2	25	28	48	53	71	79
3	3	26	29	49	54	72	80
4	4	27	30	50	55	73	81
5	5	28	31	51	57	74	82
6	7	29	32	52	58	75	83
7	8	30	33	53	59	76	84
8	9	31	34	54	60	77	85
9	10	32	35	55	61	78	87
10	11	33	37	56	62	79	88
11	12	34	38	57	63	80	89
12	13	35	39	58	64	81	90
13	14	36	40	59	65	82	91
14	15	37	41	60	67	83	92
15	17	38	42	61	68	84	93
16	18	39	43	62	69	85	94
17	19	40	44	63	70	86	95
18	20	41	45	64	71	87	97
19	21	42	47	65	72	88	98
20	22	43	48	66	73	89	99
21	23	44	49	67	74	90	100
22	24	45	50	68	75		
23	25	46	51	69	77		

$\frac{1}{16}$ d'un dollar, $6\frac{1}{4}$ *cents*, ou centièmes.
$\frac{1}{8}$ idem $12\frac{1}{2}$ idem
$\frac{1}{4}$ idem 25 idem
$\frac{1}{2}$ idem 50 idem
$\frac{1}{2}$ pistarin, 10 idem
1 pistarin, 20 idem

(1) C'est-à-dire en *pence* (ou deniers) argent courant, dont un ne vaut que les trois cinquièmes du denier sterling. (Ce denier sterling vaut 2 sols tournois. *T.*)

No. IV. TABLE de la valeur des centièmes en argent sterling.

		s.	d.	far.	*)		s.	d.	far.
1	Centième est egal à	0	0	2,16	51		2	3	2,16
2		0	1	0,32	52		2	4	0,32
3		0	1	2,48	53		2	4	2,48
4		0	2	0,64	54		2	5	0,64
5		0	2	2,08	55		2	5	2,80
6		0	3	0,96	56		2	6	0,96
7		0	3	3,12	57		2	6	3,12
8		0	4	1,28	58		2	7	1,28
9		0	4	3,44	59		2	7	3,44
10		0	5	1,60	60		2	8	1,60
11		0	5	3,76	61		2	8	3,76
12		0	6	1,92	62		2	9	1,92
13		0	7	0,08	63		2	10	0,08
14		0	7	2,24	64		2	10	2,24
15		0	8	0,40	65		2	11	0,40
16		0	8	2,56	66		2	11	2,56
17		0	9	0,72	67		3	0	0,72
18		0	9	2,88	68		3	0	2,88
19		0	10	1,04	69		3	1	1,04
20		0	10	3,20	70		3	1	3,20
21		0	11	1,36	71		3	2	1,36
22		0	11	3,52	72		3	2	3,52
23		1	0	1,68	73		3	3	1,68
24		1	0	3,84	74		3	3	3,84
25		1	1	2,00	75		3	4	2,00
26		1	2	0,16	76		3	5	0,16
27		1	2	2,32	77		3	5	2,32
28		1	3	0,48	78		3	6	0,48
29		1	3	2,64	79		3	6	2,64
30		1	4	0,	80		3	7	0,80
31		1	4	2,96	81		3	7	2,96
32		1	5	1,12	82		3	8	1,12
33		1	5	3,28	83		3	8	3,28
34		1	6	1,44	84		3	9	1,44
35		1	6	3,06	85		3	9	3,60
36		1	7	1,76	86		3	10	1,76
37		1	7	3,92	87		3	10	3,92
38		1	8	2,08	88		3	11	2,08
39		1	9	0,24	89		4	0	0,24
40		1	9	2,40	90		4	0	2,40
41		1	10	0,56	91		4	1	0,56
42		1	10	2,72	92		4	1	2,72
43		1	11	0,88	93		4	2	0,88
44		1	11	3,04	94		4	2	3,04
45		2	0	1,20	95		4	3	1,20
46		2	0	3,36	96		4	3	3,36
47		2	1	1,52	97		4	4	1,52
48		2	1	3,68	98		4	4	3,68
49		2	2	1,84	99		4	5	1,84
50		2	3		100		4	6	

No V. TABLE de la valeur des dollars en argent sterling, le dollar évalué à 4 sh. 6 d. argent d'Angleterre.

Dol.	l.	s.	Dol.	l.	s.	d.
100,000 =	22,500	--	200 =	45	--	--
50,000	11,250	--	100	22	10	--
20,000	4,500	--	50	11	5	--
10,000	2,250	--	40	9	--	--
5,000	1,125	--	30	6	15	--
4,000	900	--	20	4	10	--
3,000	675	--	10	2	5	--
2,000	450	--	9	2	0	6
1,000	225	--	8	1	16	--
900	202	10	7	1	11	6
800	180	--	6	1	7	--
700	157	10	5	1	2	6
600	135	--	4	--	18	--
500	112	10	3	--	13	6
400	90	--	2	--	9	--
300	67	10	1	--	4	6

RENVOI
pour expliquer quelques abbréviations des tables.

* No. I. Cette abbréviation (dw.) signifie *pennyweight*, ou denier de poids; il contient 24 grains. (gr.)

* No. II. Cette abbréviation (Cts) signifie *cents* ou centièmes; c'est la centième partie d'un Dollar ou d'une piastre; (gr.) signifie *grains*, dont le denier de poids: (*dw*) en contient 24. (*Dol.*) signifie Dollar.

* No. IV. Cette abbréviation (*far*) signifie *farthing*, la quatrième partie d'un denier sterling et par conséquent six deniers tournois.

J'ai pensé qu'il seroit agréable de pouvoir comparer les prix des mêmes articles, en Amérique et en Angleterre. J'ai choisi un prix-courant de Londres de 1793, parce qu'alors l'Angleterre étoit en paix avec tout l'univers, comme l'Amérique en 1794.

PRIX-

PRIX-COURANT.

Le dollar à 100 Centièmes.

Philadelphie, 11 *janvier* 1794.

	Dollars	Cent.	Dol.	Cent.
Ancres, par lb., de -	0	7 à	0	10
Alun, anglais, par quintal	4	33	0	0
idem de roche par lb. -	0	0	0	11
Arrack, par gallon -	1	33	1	36
Acier, allemand, par lb.	0	0	0	9
—— anglais (*blistered*), par quintal -	0	0	10	0
—— américain, par tonneau	0	0	113	33
—— de Crowley, par fagot	0	0	10	67
Bois de brésil, par tonneau	0	0	50	0
Bois de campèche, par tonneau - -	0	0	30	0
Bois jaune de teinture (Fustick) id.	0	0	20	0
Blanc de baleine, raffiné, par livre - -	0	0	0	48
Bardeaux, de 18 pouces, par millier - -	0	37	0	45
Briques, par millier -	4	0	7	0
Buiscuit commun, par quintal,	0	0	2	67
—— pilote - -	0	0	5	0
—— (*small water*) par barril - -	0	36	0	40
Bierre américaine en bout. la douzaine, avec le verre - -	0	0	1	74
Idem, par barril - -	0	0	6	0
Boeuf de Boston, par *bar.* de 200 lb. -	0	0	10	11

	Dol.	Cent.	Dol.	Cent.
Boeuf de la campagne, id. de	9	0 à	10	0
—— frais, par quintal -	3	33	4	67
Beurre, par lb. - -	0	0	0	25
—— en barrils - -	0	15	0	18
Bougies, de blanc de baleine par lb. -	0	0	0	48
—— de cire - -	0	53	0	56
—— de cire végétale -	0	0	0	18
Bois de construction, par tonneau - -	0	0	20	0
—— de chêne - -	0	0	22	0
—— de cèdre rouge, le pied	0	37	0	45
Chandelles moulées par lb.	0	0	0	16
—— à la baguette -	0	0	0	14
Chocolat - - -	0	16	0	18
Cloux de giroffle - -	0	0	1	33
Cannelle - - -	2	40	2	67
Cloux, 8 d. 10 d. 12 d. et 20 d. par lb.	0	0	0	10
Cacao, par quintal -	10	0	11	0
Caffé, par lb. - -	0	0	0	16
Charbon, par boisseau -	0	24	0	33
Couperose, par quintal -	0	0	1	6
Cordage, américain, par quintal - -	9	0	10	0
Coton, par lb. - -	0	27	0	37
Corinthes - -	0	0	0	12
Cendres calcinées, par tonneau -	134	0	140	0
Colle forte, par quintal	20	0	21	33
Chanvre importé, par tonneau -	160	0	150	0
—— américain par lb.	0	5	0	7
Cuirs crus - -	0	9	0	0
Cuir de semelle par lb. -	0	17	0	20

	Dol.	Cent.	Dol.	Cent.
Cercles de barrique, par millier - de	0	0 à	15	0
Cire, par lb. de - -	0	25	0	27
Côtes de baleine, longues par lb. - -	0	13	0	30
Empois, par lb. - -	0	0	0	7
Étain, par boëte - -	13	33	13	67
Esparres de mâture, le pied - -	0	33	0	0
Eau-de-vie, commune, par gallon - -	0	100	0	120
——— de Cognac -	0	130	0	140
Esprits de Thérébentine	0	0	0	27
Farine, première, par barril de 196 lb. -	0	0	6	0
——— commune - -	0	0	5	67
——— troisième - -	0	0	5	0
——— de maïs - -	0	0	2	52
——— de seigle - -	0	0	2	67
——— (*shipsturt*) par quintal - -	1	40	1	67
Fromage anglais, par lb.	0	0	0	25
——— du pays -	0	10	0	12
Fer (*sadirons*) par tonneau	0	0	133	33
—— coulé, par quintal -	3	0	4	0
—— en barres, par tonneau	0	0	82	66
—— en gueuse - -	0	0	25	0
—— en feuilles - -	0	0	173	33
—— en verges, pour cloux	0	0	100	33
Genièvre de hollande, par caisse - -	0	0	4	66
——— par gallon -	0	80	0	90
Gingembre (*white race*) par livre - -	0	0	0	12
——— commun -	0	0	0	8

	Dol.	Cent.	Dol.	Cent.
Gingembre broyé, par lb. de	0	0 à	0	10
Ginseng - - -	0	20	0	24
Grains, froment par boisseau de 60 lb. -	0	100	1	10
——— seigle - -	0	0	0	70
——— avoine - -	0	0	0	35
——— maïs - -	0	0	0	56
——— orge - -	1	0	1	10
——— orge mondé, par lb.	0	0	0	7
——— sarrazin, par boisseau - -	0	0	0	40
Garence, par lb. -	0	16	0	20
Goudron, de New-Jersey, 24 gallons par barril	0	0	1	0
——— de la Caroline, 32 gall. -	0	0	2	0
Harengs, par barril -	0	0	3	0
Houblon, par lb. - -	0	0	0	13
Huile, de lin, par gallon	0	0	0	55
——— d'olive - -	0	0	0	87
——— idem, par caisse	0	0	5	20
——— douce, la meilleure, en flaccons, par caisse	0	0	10	50
——— idem, en paniers de 12 bout. - -	0	0	10	0
——— de blanc de baleine, par gall. - -	0	0	0	48
——— de baleine, par barril	0	25	0	33
——— *Train* -	0	0	10	51
Indigo, françois, par lb. -	0	0	1	67
——— de la Caroline -	1	0	1	80
Jonc, par quintal - -	4	0	5	0
Lard, par lb. - -	0	0	0	12
Lignum vitæ par tonneau	0	0	7	0
Lin par lb. - - -	0	11	0	12

	Dol.	Cent.	Dol.	Cent.
Graine de lin, par boisseau de	0	80 à	0	90
Macis, par lb. - -	0	0	9	0
Maquereau, par barril -	0	0	9	0
——— seconde qualité	0	0	4	0
Marbre, travaillé, par pied	1	33	2	67
Melasses, par gall. - -	0	33	0	41
Muscades, par lb. - -	7	0	8	0
Moutarde, par lb. - -	0	0	0	87
Mairin, pour pipes, par 1000	0	0	32	0
——— en chêne blanc, pour Hogshead,	0	0	20	33
——— chêne rouge pour *id.*	0	0	19	50
——— de Léogane -	0	0	21	33
——— pour barrils -	0	0	16	0
——— pour *Heading* -	0	0	25	33
Porter, par barril - -	0	0	5	33
——— de Londres, par douzaine, - -	0	0	1	60
——— américain, *idem*, avec le verre -	0	0	1	81
Poix, par barril - -	1	73	2	0
Pois d'Albany, par boisseau	0	0	1	0
Poivre par lb. - -	0	0	0	40
Porc de Bourlington, par barril de 200 lb.	0	0	15	0
——— du bas comté - -	0	0	12	0
——— de la Caroline -	0	0	10	0
Piment, par lb. - -	0	0	0	18
Raisins, par barril de 100 lb.	0	0	7	0
——— par jarre - -	0	0	3	33
——— par caisse - -	0	0	3	33
Potasse, par tonneau -	0	0	120	0
Planches, de cèdre, par 1000 pieds -	0	0	20	0
——— de la Nlle Angleterre	10	0	14	0

	Dol.	Cent.	Dol.	Cent.
Planches, de chêne de	14	0 à	16	0
——— de pin marchand	20	0	24	0
——— de sapin id. -	0	0	10	67
——— de mahagony, par pied	0	0	0	10
Pour les prix, à la verge, ajouter un dollar et 33 centièmes par 1000.				
Plumes, par lb. - -	0	0	0	50
Plomb, en saumon par quintal	5	33	5	67
——— en barre - -	0	0	7	0
——— blanc - -	10	0	10	67
——— rouge - -	6	40	6	60
Plomb à tirer, par tonneau	140	0	141	0
Peaux, de loutre, la pièce	0	0	4	67
——— de Vison - -	0	20	0	40
——— renard gris -	0	40	0	80
——— idem rouge - -	0	0	1	20
——— martre - -	0	24	1	0
——— zibeline d'Amérique	0	33	0	67
——— ours - -	0	0	3	0
——— raton - -	0	27	0	60
——— rats musqués -	0	11	0	20
——— castor, par lb. -	0	67	1	33
——— daim, en poil -	0	20	0	30
Poudre à canon - -	3	73	4	0
——— fine - -	0	0	4	0
Riz, par quintal - -	0	0	3	20
Résine, par barril -	0	0	2	78
Rum, de la Jamaïque, par gallon -	0	0	1	16
——— d'Antigue - -	0	0	1	0
——— des Isles du vent -	0	0	1	10
——— des Barbades -	0	0	0	87
——— du pays. N. E. -	0	0	0	60
Salpêtre, par quintal -	14	33	0	0

	Dol.	Cent.	Dol.	Cent.
Sassafras, par tonneau de	6	o à	8	o
Serpent (Racine de) par lb.	o	20	o	42
Savon brun, par lb. -	o	o	o	6
—— blanc - -	o	o	o	8
—— de Castille - -	o	o	o	11
Sucre, brut, par lb. -	o	o	o	21
—— simplement rafiné	o	o	o	22
—— doublement rafiné	o	o	o	33
—— de la Havane blanc	o	12	o	14
—— idem brun, -	o	10	o	11
—— Muscovado, par quintal	9	o	12	o
Sel, d'alun, par boisseau	o	o	o	80
—— de Liverpool -	o	o	o	100
—— de Cadix - -	o	o	o	80
—— de Lisbonne - -	o	o	o	80
Suif rafiné, par lb. - -	o	o	o	9
Souffre en rouleaux, le quintal	o	o	2	o
Thérébentine, par barril -	o	o	2	o
Tabac de s. River, 100 lb.	o	o	4	33
—————— inférieur	o	o	3	33
—————— vieux -	o	o	4	67
—— de Rapahannok -	o	o	3	33
—— coloré du Maryland	5	33	8	o
—— foncé - -	o	o	2	40
—— à longues feuilles -	o	o	2	40
—— des bords de l'Est	2	o	2	23
—— de la Caroline, nouveau	2	7	3	o
—————— vieux -	2	o	3	33
Thé, Heysen, par lb. -	o	93	1	28
—— —— *skin*, -	o	53	o	60
—— Soutchong, - - -	o	50	o	93
—— Congo, - -	o	43	o	50
—— Bou, - - -	o	33	o	36
Toile à voile, angloise No. I. par verge - -	o	o	o	40

	Dol.	Cent.	Dol.	Cent.
Toile à voile, de Boston No. I. id. de -	0	0 à	0	36
——— No. II. ———	0	0	0	35
——— de Russie, la pièce de 42 verges	0	0	14	0
——— *Ravens* -	0	0	11	0
——— Hollandoise	18	0	20	0
Tabac, en poudre, la douz. de bout. - -	4	0	5	60
Verd de gris, par lb. -	0	0	0	60
Vermillon - - -	1	33	1	67
Vernis, par gallon -	0	33	0	37
Vin, de Madère, par pipe	176	0	226	0
—— de Lisbonne - -	120	0	126	0
—— de Ténériffe, par gall.	0	0	0	63
—— de Fayal - -	0	0	0	52
—— de Porto, par pipe	113	33	0	0
——— idem, en bouteilles, la douz. -	0	0	4	0
—— de Bordeaux - -	0	4	6	0
—— de Xerès, par gallon,	0	90	1	20
—— de Malaga - -	0	77	0	80

Cours du change.

Sur Londres à 30 jours, pour 100 livres sterling - - -			466 2/3	
——— à 60 jours - -			463 2/3	
——— à 90 jours - -			461 2/3	
Amsterdam, 60 jours, par florin -				42
——— 90 jours - - -				40

Bons du gouvernement tirés à 10 jours de vue, à 42 centièmes par florin.

LE PRIX-COURANT UNIVERSEL DE LONDRES, contenant les prix généraux des marchandises, avec les droits d'importation, et d'exportation, calculés aux dernières sessions du Parlement, et les remises sur chaque article, réglé et corrigé par les plus fameux courtiers, facteurs etc. etc. publié tous les mardis, par Thomas Morris et Comp.

B. signifie barril. C. Cent pesant. D. douzaine. F. *Fodder* (Mesure qui contient 20 à 22 quintaux à 112 lb. le quintal.) Pd. pied. G. gallon. Jr. jarre. L. Laste. Q. quartier. P. peau. Ti. tierçon. T. tonneau. H. dénote que le prix à haussé. B. qu'il a baissé depuis la dernière publication. NB. Les articles ainsi marqués (I) se tirent des Indes.

No. 464. *Mardi*, 15 *Janvier* 1793.

Prix courant de	Par	de	à	Droits d'imp. et d'exp.		Rem.
		L. s. d.	L. s. d.	s. d.		s. d.
Amandes;						
(*jourdan*)	C.	7-- 5 - 0	7--12-- 0	46- 3	im	43-- 3
— de Valence	—	incertain	———	23--2	im	21-- 8
— amères .	—	idem	———	14--0	im	9-- 4
Aloes des Barbades .	—	16-- 0-- 0	16--15-- 0	56--0	im	37-- 4
— Soccotrin B	—	17-- 0-- 0	24-- 0-- 0	130--8	im	84-- 0
Alun anglois .	T.	16-- 0-- 0	16 -15-- 0	23--4	ex	———
— de Roche	C.	1-- 1-- 0	1-- 2-- 0	3-- 0	im	2-- 0
Ambre gris .	oz	0 - 8-- 6	0 -15-- 6	2 - 0	im	1-- 4
Anchois 13 lb.	B.	0-- 9-- 6	0 -11-- 0	2-- 1	im	1--10
Anis (graines d')						
d'Alicante	C.	3 -15-- 0	3 -18-- 0	23-- 2	—	21-- 8
— des détroits	—	3-- 6-- 0	———			
Antimoine crud	—	2-- 5-- 0	2-- 7-- 0	4-- 8	im	———
Arsenic . .	—	1--17-- 0	2-- 1-- 0	4-- 8	im	———
Avoine angloise	Q.	0--15-- 0	1-- 3-- 0	———	—	———
— étrangère	—	0--12-- 6	1-- 3 - 0	0-- 2	—	———
Baume de Canada . .	lb.	0-- 1-- 2	0-- 1-- 3	0-- 3	—	0-- 2
— de Copahu	—	0- 1--10	0-- 2-- 0	0-- 9	—	0-- 6
— du Pérou .	—	0--14-- 6	0--15 --6	1-- 6	—	1-- 0
— de Tolu .	—	0-- 7-- 9	0-- 8-- 3			
Bois d'Angola	T.	7-- 5-- 0	7--17-- 0	16-- 8	ex	———
Boeuf gras d'Irlande .	B.	incertain	———	Franc		
Boeuf . .	T.	3--15-- 0	4-- 5-- 0			

Prix courant de	Par	de	à	Dr. d'imp. et d'exp.		Rem.
		L. s. d.	L s. d.	s. d.		s. d.
Borax anglais rafiné .	lb.	0- 4- 9	0- 5- 3	1- 0	im	0- 8
— hollandois id.	—	point	———			
Buis du Levant	T.	6-15- 0	7- 5- 0	53- 0	—	49- 0
Bois de Brésil	—	59- 0- 0	61- 0- 0	20- 0	ex	———
Brasilette .	—	7- 0- 0	7- 5- 0	13- 4	—	———
Beurre d'Irlande 1ère qualité	B.	incertain	———			
— — 2de qualité	—	idem	———			
— de Dublin	C.	3- 2- 0	3- 4- 0	Franc		
— de Cork à la Rose . . B	—	2-16- 0	2-18- 0			
— de Waterford	—	3- 0- 0	3- 1- 0			
Bois jaune de teinture de la Jamaïque .	T.	8-10- 0	9- 0- 0			
— de Tabago	—	9- 5- 0	9-15- 0	3- 4	ex	———
— jeune .	—	incertain	———			
Bois de Campêche .	—	9- 0- 0	9-10- 0			
— de Honduras rapé . .	—	7-10- 0	7-15- 0			
——— non rapé	—	5-10- 0	6- 5- 0	23- 4	ex	———
— de la Jamaïque rapé .	—	7- 0- 0	7- 5- 0			
——— non rapé .	—	point	———			
— de Nicaragua	—	16- 0- 0	21- 0- 0			
——— moyen .	—	12- 0- 0	15- 0- 0	4- 5	im	———
——— petit .	—	6-15- 0	10- 0- 0			
— de charpente, de Danzick sapin .	L.	2- 4- 0	2- 6- 0			
——— de Riga .	—	2-14- 0	2-16- 0	6- 8	im	6- 4
——— de Memel	—	2-12- 0	2-17- 0			
——— chêne américain .	—	4-15- 0	5- 5- 0			
——— pin américain .	—	2- 5- 0	2-15- 0	Franc.		excepté mâts et vergues.
——— planches américaines .	—	5- 0- 0	5-15- 0			
——— de Pétersbourg sapin H	H.	11- 0- 0	12- 0- 0	119- 0	—	111- 6
Bourre de moire	lb.	0- 3- 3	0- 6- 3	0- 7	im	0- 6

Prix courant de	Par	de L. s. d.	à L. s. d.	Dr. d'imp. et d'exp. s. d.		Rem. s. d.
Camphre raffiné H . . I	lb.	0- 4- 6	0- 5- 10	0-	im	0-5½
— non-raffiné H . . I	C.	21-10- 0	22- 5- 0	37- 4	im	23- 4
Cantharides .	lb.	0- 6-10	———	1- 0	im	0- 8
Cardamom .	—	0- 8- 6	0- 9- 0	0- 9	im	0- 6
Cumin (graines de) .	C.	1- 6- 6	1- 7- 6	5- 0	im	3- 4
Cassia fistula	—	3- 6- 0	3-12- 0	28- 0	im	18- 8
— lignea . HI	—	10- 0- 0	11-15- 0	37- 4	im	25- 8
— en boutons I	—	6-12- 0	7- 7- 0		Ct	
Castor de la nouvelle Angleterre .	lb.	0-10- 6	0-19- 0	2- 0	im	1- 4
— de Russie .	—	8- 5- 0	8-12- 0			
— (huile de)	Q.	0- 2- 3	0- 2- 6	———	im	———
Cédre de Caroline . .	F.	0- 0-3½	0- 0- 4			
— de la Jamaïque	Pd	0- 0-3¾	0- 0-4¼	Franc	—	
Cinnabre .	lb.	0- 5- 6	0- 5- 9	1- 0	im	0- 8
Cannelle .	—	0-16- 6	0-17- 0	4- 5	im	4- 0
Cloux de girofle	—	0-10- 0	———	2- 8	im	2- 5
Cochenille criblée . .	—	0-12- 6	0-14- 3	0- 3	ex	———
Cacao de la Grenade . .	C.	3- 0- 0	3-12- 0	1- 3	im	1- 3
Caffé idem . H	—	4-15- 0	5- 3- 0	3- 6	im	3- 6
— de la Jamaïque . .	—	3-16- 0	5- 2- 0			
— moka dans le tems . .	—	7- 5- 0	7- 7- 0			
—— hors du tems . .	—	incertain	———		im	
Coloquinte du Levant .	lb.	0- 2- 4	0- 2- 8	0- 6	im	0- 4
Cuivre en plaques . .	C.	5- 2- 0	5- 7- 0	16- 0	—	15- 9
— manufacturé	lb.	0- 1- 0	0- 1- 1	40- 2		
— en feuilles étamées .	—	0- 1- 4	———	quint. ———	im —	37- 2 ———
Couperose verte	C.	0- 6- 4	0- 6- 8	1- 8	im	———
—— blanche .	—	2-10- 0	2-15- 0	4- 8	im	———

Prix courant de	par	de	à	Dr. d'imp. et d'exp.		Rem.
		L. s. d.	L. s. d.	s. d.		s. d.
*) Cordage . B	T.	33- 0- 0	34- 0- 0	8- 6-	—	——
Coriandre (grainesde) .	C.	0-17- 6	0-18- 6	4- 5-	im	2-11
Coton en balles de Surinam .	lb.	0- 2- 2	0- 2- 2½	Importé sur les vaisseaux anglois, il est franc; sur les vaisseaux étrangers, droit 1 d. Remise ¾ d.		
—— Berbice .	—	0- 2- 2½	0- 2- 3½			
—— St. Doming.	—	0- 1- 7	0- 1- 9			
—— Tabago .	—	0- 1- 9	0- 2- 1			
—— DemerariH	—	0- 1-10	0- 2- 0			
—— du Brésil	—	0- 1- 6	0- 1- 7			
—— de la Martinique .	—	0- 1- 8½	0- 1- 9			
—— des Barbades .	—	0- 1- 7½	0- 1-10½			
—— de la Grenade .	—	0- 1- 8	0- 1-11			
—— de la Jamaïque	—	0- 1- 6½	0- 1- 9½			
—— d'Adonia	—	0- 0-11½	0- 1- 0			
—— de Saloniq.	—	0- 1- 0	0- 1- 1			
—— de Smyrne	—	0- 1- 1	0- 1- 1¼		im	0-
—— de Bahama	—	0- 1- 7	0- 1-10			
—— de la Trinité	—	0- 1- 9	0- 1-10			
—— d'Oporte	—	0- 1- 7½	0- 1- 9			
—— de Cayenne	—	0- 2- 1½	0- 2- 2½			
—— d'Issequibo .	—	0- 1- 6	0- 1- 11			
—— de Montferrat .	—	0- 1- 7½	0- 1- 9¼			
—— de la Prov.	—	0- 1- 5	0- 1- 8			
—— de St. Vinc.	—	0- 1- 8½	0- 1- 9½			
—— de Fernamb.	—	0- 2- 1	0- 2- 2			
—— de Marenam	—	0- 1-11½	0- 2- 1			
—— de Para . .		0- 1-10	0- 1-11½			
—— des dardanelles .	—	0- 0-10½	0- 1- 0½			
—— des Indes orientales	—	0- 1- 2	0- 1- 3			

*) Le cordage anglois quand il est exporté en quantité qui n'est pas au-dessous de 3 tonneaux, a droit à une remise de L. 1-7s. 1d. par tonneau.

Prix courant de	Par	de	à	Dr. d'imp. et d'exp.		Rem.
		L. s. d.	L. s. d.	s. d.		s. d.
Coton de Smyrne	—	0- 1- 8	0- 2-10	0- $3\frac{1}{2}$	im	0-3
Cauris (dans le tems) .	C.	5- 5- 0	5-15 0	633-4pc	va	596pc
Crême de Tartre	—	3- 2- 0	3- 5- 0	4- 8	im	——
Corynthes du Zante . .	—	2-10- 0	3-10- 0	23- 4	im	21-8
Cendres Potasse américaine . .	C.	1- 6- 0	1-14- 0	Franc		
Cendre calcinée idem . .	—	1- 7- 0	1-14- 0			
Soude espagnole	—	1- 3- 0	1- 5- 0	5- 3	im	0-5
—de Sicile .	—	0-19- 0	1- 0- 0			
—— de Dantzic	—	incertain	————	2- 3	im	——
Cendres *Foecia*	—	1- 7- 0	1-15- 0	3- 0	im	2-0
—— Kelp d'Écosse . .	T.	4-15- 0	5-15- 0	16- 0	—	15-0
——calcinées de Königsberg	C.	1-13- 0	1-14- 0			
——calcinées de Russie .	—	1-11- 6	1-13- 0	2- 3	im	——
——de Triste	—	incertain	————			
——de Varech.	—	idem	————	0- 7	im	——
Colle forte angloise . .	—	3- 5- 0	3-10- 0	0-11	ex	
Chanvre de Riga	T.	30- 0- 0	32- 0- 0			
——— de rebut	—	incertain	————			
——— de passe	—	25-10- 0	26-10- 0			
—— Codille .	—	18- 0- 0	21- 0- 0			
——— de Pétersbourg net.	—	29- 0- 0	30- 0- 0	73- 4	im	66-8
——— de rebut	—	25-10- 0	26-10- 0			
——— demi net.	—	24- 0- 0	24- 5- 0			
——— Codille	—	15-10- 0	15-15- 0			
Cuirs anglois .	lb.	0- 0- 4	0- 0-$4\frac{3}{4}$	————	im	
—— de Buenos Ayres . .	—	0- 0- $5\frac{1}{2}$	0- 0- 6		im	
—— de la Jamaïque . .	—	0- 0- $4\frac{1}{4}$	0- 0-$6\frac{1}{4}$	9 d. par peau	—	ac.$1\frac{1}{2}$
——de Barbarie	—	0- 0- $3\frac{3}{4}$	0- 0-$4\frac{1}{4}$		im	parlb.
Colle de poisson	—	0- 6- 9	0- 7- 6	C 11	ex	——
——de livres	—	0- 6- 3	0- 6- 9			

Prix courant de	Par	de L. s. d.	à L. s. d.	Dr. d'imp. et d'exp. s. d.		Rem. s. d.
Cuir de bottes 50 à 55 lb. .	—	0- 1- 4	0- 1- 5	1- 2 par quint.	ex	ac. 1½ lb.
—— 60 à 65 lb.	—	0- 1- 6½	0- 1- 8			
Chêne blanc de Dantzic de 4 et 3 pouces .	L.	7- 0- 0	7-10- 0	19-10	im	18- 4
Cuir (*Baks*) .	lb.	0- 1- 4	0- 1- 4½	——		0-1½
Cuirs à préparer	—	0- 1- 3¾	0- 1- 4¾	1- 2	ex	ac. pc.
Cire angloise .	C.	9-10- 0	9-15- 0	——	im	0-1½
— de Dantzic .	—	9-10- 0	9-13- 0		im	
—— de Guinée	—	8- 0- 0	8-10- 0	31- 7	im	30- 7
— américaine	—	9-10- 0	9-13- 0		im	
— de Ham. blanc.	lb.	0- 2- 2	0- 2- 4	62-4C	im	
— de Barbarie	C.	8-14- 0	8-16- 0		im	61- 4
Dragon (Sang de) . .	—	9- - 0	24- 0- 0	74- 8	im	51- 4
Dents d'éléphant 1 2 3 . .	—	24- 0- 0	24-10- 0		im	
——4 5 6 .	—	19- 0- 0	21- 0- 0	26- 5	—	24- 5
—— dernière qualité .	—	13- 0- 0	15-10- 0		—	
Dxêche . . B	Q.	2- 0- 0	2- 2- 0	——	ex	——
Ebène verd .	T.	5-15- 0	5-18- 0	Franc		
Eau forte S .	lb.	0- 0- 7	——	Go-4	ex	——
—— D .	—	0- 1- 2	——			
— de vie de Cognac . . .	G.	0-10- 9	0-11- 3	5-10	im	0- 9
— de Bordeaux	—	0- 9- 9	0-10- 3	5-10	im	0- 9
Empois de Pologne . .	C.	3- 4- 0	3- 6- 0	105-8	—	——
—— commun	—	3- 2- 0	3- 3- 0			
Etain en barres	—	5- 3- 0	B-0- 0			
—— en blocs	—	5- 1- 0	B-0- 0	3- 4	ex	——
— grain en blocs	—	5-12- 0	—— ——			
Ecaille de Tortue	lb.	0-12- 6	0-13- 6	1- 3	—	1-1½
Figues de Faro	C.	1-13- 0	——	12-10	im	12- 0
— du Levant .	—	1- 5- 0	1-15- 0			
Farine, 1ère .	Sac	1-17- 0	1-18- 0	——	im	0- 2
—— 2de .		1-14- 0	1-15- 0	——	—	——
Fèves (*tick*) B	Q.	1- 8- 0	1-11- 0	——	—	——
—— petites B	—	1-11- 0	1-15- 0	——	—	——

Prix courant de	Par	de	à	Dr. d'imp. et d'exp.		Rem.
		L. s. d.	L. s. d.	s. d.		s. d.
Fer anglois en gueuses .	T.	5 - 5 - 0	7 - 10 - 0	Franc	—	
— américain .	—	6 - 17 - 0	7 - 5 - 0			
— Russe assorti	—	point	———			
—— au signe de la vieille zibeline . .	—	16 - 0 - 0	16 - 15 - 0	56 - 2	im	52 - 8
—— au signe de la nouvelle .	—	16 - 0 - 0	16 - 5 - 0			
—— au signe du gouvernement	—	point	———			
— anglois en barres . .	—	15 - 15 - 0	18 - 0 - 0	Franc	—	———
— suédois . .	—	19 - 10 - 0	20 - 5 - 0	56 - 2		52 - 8
— de Norwège	—	point	———	56 - 2		52 - 8
Fanons de Baleine du Groenland . . B	T.	235 - 0 - 0	280 - 0 - 0	voyez comme dessous	im	
—— pêche du S . . . B	—	85 - 0 - 0	105 - 0 - 0		im	
Froment anglois . . H	Q.	2 - 2 - 0	2 - 8 - 0	———	im	———
—— étranger .	—	point	———	0 - 6	im	———
Galles (noix de) du Levant .	C.	6 - 15 - 0	7 - 5 - 0	1 - 2	ex	———
Gallanga . . I	—	8 - 5 - 0	8 - 10 - 0	18 - 8	im	14 - 0
Genièvre de Hollande . .	G.	0 - 8 - 10	0 - 9 - 2	5 - 10	im	0 - 9
Gingembre de la Jamaïque blanc . .	C.	4 - 10 - 0	5 - 10 - 0			
—— id. pour export. . .	—	4 - 0 - 0	5 - 0 - 0			
—— noir .	—	3 - 12 - 0	3 - 17 - 0			
—— id. pour export. . .	—	3 - 3 - 0	3 - 7 - 0	11 - 0	im	10 - 6
—— des Barbades . .	—	5 - 3 - 0	5 - 5 - 0			
—— id. pour export. . .	—	4 - 15 - 0	4 - 18 - 0			
Grains de paradis	—	3 - 7 - 0	3 - 10 - 0	18 - 8	im	14 - 0

Prix courant de	Par	de L. s. d.	à L. s. d.	Dr. d'imp. et d'exp. s. d.		Rem. s. d.
Ginseng . .	lb.	0- 2- 4	0- 2- 6	0- 8	im	0- 5 1/2
Gomme copale	—	0- 1- 7	0- 3- 8	0- 8	im	0- 5 1/2
—— Elemi .	—	0- 1- 4	0- 1- 6	0- 2 1/2	im	0- 1 1/2
—— ammoniaque . .	C.	29- 0- 0	33- 0- 0	37- 4	im	25- 8
Gomme arabique de Barbarie . .	C.	3-- 3-- 0	3-- 7-- 0	6 d. par Ct. de droit sur l'import.	et	payé sur l'export.
—— des indes orientales .	—	4-- 5-- 0	4--15-- 0			33-4 A
—— du Levant	—	4-- 5-- 0	7--15-- 0			5-10 S
—— du Sénégal	—	5-- 5-- 0	5--12-- 0			
—— d'Assafoetida . B I	—	9-- 0-- 0	16-- 0-- 0	28-- 0	im	18-- 8
—— de Benjam . . . H I	—	18-- 0-- 0	25-- 0-- 0	56-- 0	im	38-- 0
—— deDragon I	—	9-- 0-- 0	10--10-- 0		im	
—— de Galbanum . . I	—	19-- 0-- 0	21-- 0-- 0	37-- 4	im	25-- 8
—— de Gamboge . . I	—	19-- 0-- 0	27-- 0-- 0	56-- 0	im	37-- 4
—— de Gaïac	lb.	0-- 1-- 9	0-- 2-- 9	0- 9	im	0-- 6
—— de Myrrhe	C.	10--10-- 0	17--10-- 0	56-- 0	im	37-- 4
—— d'Oliban I	—	5-- 5-- 0	5--10-- 0	21-- 0	im	14-- 0
—d'Opoponax I	lb.	0--10-- 0	0--15-- 0	1-- 4	im	0--11
—— de Sandrach	C.	4-- 5-- 0	5-- 5-- 0	7-- 0	im	4-- 8
—— de Mastic	lb.	0-- 2-- 5	0-- 2-- 8	0-- 3	im	0-- 2
Genièvre (Grains de) d'Allemagne	C.	0--14-- 6	0--15-- 6	4-- 5	im	3-- 3
—— d'Italie .	—	0--16-- 0	———			
Garence hollandoise . .	—	4-- 0-- 0	4--10-- 0			
——— ombro	—	3-- 5-- 0	3--12-- 0			
——— gamene	—	1--15-- 0	2--10-- 0			
—— françoise	—	incertain	———	Franc		———
——— ombro	—	1--12-- 0	2--15-- 0			
——— gamene	—	1--17-- 0	2-- 2-- 0			
Graines de trefle rouge holl.	—	1-- 8-- 0	3-- 5-- 0	2-- 9	—	2-- 6
——— angl. .	—	1-15- 0	3-12-- 0	———	—	———

Graines

Prix courant de	Par	de L. s. d.	à L. s. d.	Dr. d'imp. et d'exp. s. d.	Rem. s. d.
Graines blanc holl. . B	—	2-- 5-- 0	4-- 5-- 0	2-- 9	— 2-- 6
— de lin d'Amérique . H	Q.	1--19-- 0	2-- 3-- 0	Franc	
—— de Riga B	—	1--12-- 0	1--17-- 0		
—— d'Ancone H	—	2-- 2-- 0	2-- 5-- 0		
—— de Russie H	—	1--15-- 0	1--17-- 0		
— de raves .	L.	34-- 0-- 0	———		
— de treffle .	C.	0--10-- 0	1- 15-- 0	13-- 3	— 12-- 0
Goudron angl.	B.	incertain	———		
—— d'Archang.	—	0--16-- 0	0--17-- 0	1--0 5/12	— 0--11 1/8
—— de Stockh.	—	0--18-- 0	0--19-- 0		
—— d'Amériq.	—	0--15-- 0	0--16-- 0	0--11	— 0--8 1/4
Graines jaunes . .	C.	5-- 4-- 0	5-- 9-- 0	———	— ———
Houblon 91 Sacs	—	2--10-- 0	3--10-- 0	1 d. 12/20 par lb. d'accise.	
——— poches	—	2--16-- 0	4-- 0-- 0		
—— 92 Sacs	—	2--17-- 0	4--12-- 0		
——— poches	—	4-- 0-- 0	5-- 5-- 0		im
—— poches de Farnham .	—	5--10-- 0	7- 0-- 0		
Huile de Gênes . . . . H	T.	63-- 0-- 0	67- 0-- 0		
— d'Espagne .	—	50-- 0-- 0	52-- 0-- 0	140-- 9	— 124- 9
— de Portugal	—	point	———		
— de Gallipoli	—	incertain	———		
— de Lucques 25 G. . .	Jr.	7-- 5-- 0	7--15-- 0	G-1-1	— 1- -0
— de lin . H	T.	27-- 0- 0	29- 0- 0	484- 0	— 449- 0
— de rave .	—	39- 0-- 0	41-- 0-- 0	484- 0	— 449- 0
— de Spermaceti	—	35--10-- 0	37- 0-- 0		
— de seau marin . . . . H	—	26-- 0-- 0	29- 0-- 0		
— de morne .	—	26- 0- 0	27-- 0-- 0		
— de baleine du Groenland H	—	24--10-- 0	25--10-- 0		
—— du Sud .	—	22-- 0-- 0	23-- 0-- 0		
— (head matter) . . . . H	—	39-- 0-- 0	41-- 0-- 0		
— de Pilchard	—	14- 0- 0	15-- 0-- 0		
— de térébentine angl. .	C.	2-- 6-- 0	———	———	— ———

Pour les droits voyez la page 203.

Prix courant de	Par	de	à	Dr. d'imp. et d'exp.		Rem.
		L. s. d.	L. s. d.	s. d.		s. d.
Huile de térébenth. ang. fr.	lb.	point	———	0 - 1¼	—	0 - 0
— de Barbarie	T	point	———	140 - 9	—	0 - 0
— de Vitriol .	lb.	0 - 0 - 4	———	0 - 1	—	0 - 0
Jalap . . .	lb.	0 - 1 - 8	0 - 1 - 10	0 - 9	im	0 - 6
Indigo.						
Esp. Flora 1er et 2d. . . .	lb.	0 - 10 - 6	0 - 11 - 0			
— sobres .	—	0 - 8 - 6	0 - 9 - 6			
— cuivré . .	—	0 - 7 - 3	0 - 8 - 3			
de Carraque, Flora 1er et 2d.	—	0 - 10 - 3	0 - 10 - 9			
—— sobres .	—	0 - 8 - 9	0 - 9 - 6			
—— cuivré .	—	0 - 6 - 0	0 - 7 - 3			
des Indes or. bleu et pourpre .	—	0 - 8 - 6	0 - 10 - 0			
—— cuivré et pourpre . .	—	0 - 7 - 0	0 - 8 - 3	0 - 1	ex	———
—— cuivré .	—	0 - 6 - 0	0 - 8 - 0			
N. Orléans, bleu et pourpre .	—	0 - 7 - 6	0 - 8 - 3			
—— cuivré et pourpre .	—	0 - 6 - 9	0 - 7 - 3			
—— cuivré .	—	0 - 5 - 6	0 - 6 - 6			
de la Caroline, cuivré . .	—	0 - 4 - 4	0 - 5 - 4			
——— pourp. et bleu . .	—	0 - 4 - 0	0 - 4 - 3			
du Brésil . .	—	0 - 5 - 6	0 - 7 - 0			
de la Jamaïque	—	0 - 4 - 3	0 - 7 - 0			
Ippecacuana	—	0 - 9 - 3	0 - 9 - 6	1 - 8	im	1 - 1
Lignum vitae .	T.	2 - 12 - Sm	6 - 0 - La	Franc	—	
Litharge . .	—	21 - 10 - 0	22 - 5 - 0	28 - 0	im	———
Lin Druana Rakitz . . .	T.	46 - 0 - 0	47 - 0 - 0			
— de Nawa 12 têtes . .	—	32 - 0 - 0	33 - 0 - 0			
—— 9 têtes .	—	28 - 0 - 0	29 - 0 - 0			
— de Pétersbourg 12 têtes	—	31 - 0 - 0	32 - 0 - 0	Franc		
—— 9 têtes .	—	incertain	———			
— de Lithuanie	—	incertain	———			
Liquorice espag.	C.	3 - 18 - 0	4 - 5 - 0	28 - 0		

Prix courant de	Par	de L. s. d.	à L. s. d.	Dr. d'imp. et d'exp. s. d.		Rem. s. d.
Laque en grain. I	C.	incertain	———	18 - 8	—	14 - 0
— en plates . I	—	9-15- 0	12-10- 0			
— en batons .	—	2- 5- 0	4-12- 0	2 - 4	ex	———
Laine de Caramanie . .	lb.	incertain	———	Franc		
— d'Espagne	—	incertain	———			
— de Vigogne pâle . .	—	0- 4- 3	0- 5- 3			
—— rouge .	—	0-10- 3	0-11- 3			
Macis . .	lb.	1-15- 0	2-17- 0	4 - 0	im	3 - 8
Mahagony de Honduras .	Pd	0- 0- 5½	0- 0- 6½	Franc	—	
—— de la Jamaïque . .	—	0- 0- 7½	0- 1- 5			
Manna, opt. assortie . .	lb.	0- 2- 4	0- 2- 6	0- 6	im	0 - 4
—— Flakey .	—	0- 3- 3	0- 3- 8			
—— commune	—	0- 1- 9	0- 1-11			
Melasses . H	C.	1- 4- 6	1- 4- 9	3 - 0	—	2 - 8
— Syrop des Indes or. .	—	2-15- 0	4- 5- 0	———	—	———
Millet . . .	—	1-10- 0	1-13- 0	4 - 5	—	4 - 0
Musc de la Chine	oz	1-10- 0	1-15- 0	2 - 0	ex	1 - 4
— de Russie .	—	0-11- 6	0-12- 0	2 - 0	—	1 4
Muscades .	lb.	1- 7- 0	1-13- 0	2 - 0	—	1-10
Mousse de rocher . .	T.	24- 0- 0	28- 0- 0	5 - 0	—	———
Mairin.						
Hamb. et Stettin pipe . .		60- 0- 0	85- 0- 0	150-0	im	145-0
—— hogshead		45- 0- 0	65- 0- 0	100-0	—	96 - 8
—— barril .		28- 0- 0	45- 0- 0	75 -0	—	72 - 6
—— *Heading*		20- 0- 0	35- 0- 0	40 -0	—	78 - 4
Memel, pipe .		16- 0- 0	———			
—— barril .		14- 0- 0	———			
Dantzic Cr. pipe	Par 200 Ps.	60- 0- 0	80- 0- 0	150-0	Imp. et Rem. par 120 Ps.	145-0
—— hogshead		40- 0- 0	45- 0- 0	100-0		96 - 8
—— Br. pipe .		45- 0- 0	55- 0- 0	150-0		145-0
—— hogshead		30- 0- 0	35- 0- 0	100-0		96 - 8
Königsberg pipe		52- 0- 0	———			
—— hogshead		35- 0- 0	———			
—— barril .		26- 0- 0	———			

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-43902/fragment/page=0205

Prix courant de		de	à	Dr. d'imp. et d'exp.		Rem.
		L. s. d.	L. s. d.	s. d.		s. d.
New-York, pipe	Par 200 Ps.	45- 0- 0	65- 0- 0	Franc		
—— hogshead		30- 0- 0	45- 0- 0			
—— barril .		25- 0- 0	30- 0- 0			
Virginie, pipe.		16- 0- 0	17-10- 0			
—— hogshead		11- 0- 0	15- 0- 0			
—— barril .		8- 0- 0	8-15- 0	2- 4	ex	——
Noix vomique	C.	2-10- 0	2-15- 0	14- 0	—	9-4
Nattes d'Archangel . . B	H.	3-17- 0	3-19- 0	11- 0	—	9-9
Nacre de perle B	C.	7- 0- 0	9- 0- 0	37- 4	—	25-8
Opium . . I	lb.	0-12- 0	0-13- 0	1- 6	—	0-2½
Orseille B .	T.	point	——			
—— des Canaries . .	—	155- 0- 0	165- 0- 0	11- 8	ex	——
—— du Cap verd	—	45- 0- 0	50- 0- 0			
—— de Madeire	—	30- 0- 0	34- 0- 0			
Orge . . B	Q.	1- 4- 0	1-12- 0	——	ex	——
— mondé .	C.	1- 9- 0	1-11- 0	8-10	im	6-0
Poivre de Jambée . . . . BI	lb.	0- 1- 3½	0- 1- 3¾	pour ½ la cons d'omert.	im	en sortant du magasin.
—— de Billapatam . I	—	0- 1- 3¾	0- 1- 4		—	6 d.
—— blanc .	—	0- 1- 6¼	0- 1- 6¾		—	
—— long .	C.	6- 5- 0	6-15- 0	23- 4	—	14-0
—— court long	—	incertain	——	23- 4	—	14-0
Piment . .	lb.	0- 0-11¾	——	0- 3	—	0-2¾
Poix américaine	C.	0- 7- 6	0- 8- 0	11- 0	—	9 9B
— de Stockh.	—	0-10- 6	0-11- 0	12- 5	—	11-2-B
— d'Archang.	—	0- 8- 6	0- 9- 0	12- 5	—	11-2-B
Porc d'Irlande gras . .	T.	point	——	Franc		
— de cargaison B	B.	3- 6- 0	3- 8- 0			
Poudre à poudrer commune	C.	2-15- 0	3- 0- 0	——	ex	——
Pruneaux .	—	1-16- 0	1-18 0	12- 5	im	8-3
Planches de sapin de Dantzic 3 pouces et 40 pieds . B	La pièce.	0-16- 0	——			
—— 2½ - 36 -		0-12- 0	0-13- 0	0- 9¾	—	0-9½
—— 2 - 36 -		0-10- 6	——			
—— 2 - 30 -		0- 8- 6	——			

Prix courant de	Par	de L. s. d.	à L. s. d.	Dr. d'imp. et d'exp. s. d.		Rem. s. d.
Plomb en saumon	F.	21- 0- 0	———			
—en grains	T.	23- 5- 0	———	Franc	à	bord.
—rouge	T.	20-10- 0	———	73- 4	—	48- 4
—blanc	—	24- 0- 0	———	88- 4	—	58- 4
—en barre	—	22- 0- 0	———			
—en minerai	—	16-15- 0	———	———	—	———
—noir	C.	1- 3- 0	———	6- 8	ex	4- 5
—à tirer	T.	23- 5- 0	23-15- 0	———		———
Peaux.						
de veau angloises	lb.	0- 1- 4	0- 2- 1	1- 2	ex	o 1½ ac. pC.
—françoises	—	0- 1-10	0- 2- 2	0- 1½	im	0- 1
—marin tannées	D.	1- 3- 0	6-18- 0	———	im	———
Daim d'hyver en poil par peau		0- 6- 3	0- 8- 3	0- 2	—	p. peau
—d'été idem		0- 4- 3	0- 7- 0			
— indien préparé	lb.	0- 2- 4	0- 2-10			
Elan, par peau		0-12- 6	1- 2- 0	0- 4	—	———
Cast. parch. f d. l. baye d'Huds	lb.	0-16- 3	0-19- 3	paye 1 d. sur l'imp. et 8 d. sur l'exp. par peau.		
—— 2de qualité	—	0-12- 0	0-13- 3			
—— dern. qual.	—	0- 9- 0	0- 9- 6			
Cator parch. fin du Canada	—	0-15- 6	0-17- 6			
—seconde qual.	—	0-12- 6	0-14- 6			
—troisième qualité	—	0- 7- 6	0-10- 0			
Chèvre, crues	peau par 20 peaux	1- 1- 0	1-12- 0	5- 6	im	5- 9
Chevreau italien non préparé		4- 0- 0	5-12- 0	19- 3	—	6- 3
—— espagn. id.		4-15- 0	6- 5- 0			
Agneau italien non préparé		3- 5- 0	4- 5- 0	2- 9	—	2- 6
—espagn. idem		4- 5- 0	4-15- 0			
Veau marin salé		0- 1- 4	0- 6- 6	0- 6	—	0- 5
—soetré		0- 1- 1	0- 4- 0			
Poil de chèvre d'Alep	lb.	incertain	———			
——de Smyrne	—	0- 5- 3	0- 6- 3	Franc		

Prix courant de	Par	de	à	Dr. d'imp. et d'exp.		Rem.
		L. s. d.	L. s. d.	s. d.		s. d.
Poil de lapin						
angl. . .	—	0-16-0	0-17-0	0- 1¾	ex	———
——— irlandois	—	0-13-6	0-14-6			
Poil de Castor						
1ère qualité	lb.	2-6-0	2-10-0			
——— 2de qual.	—	1-17-0	1-19-0	1-8	ex	———
——— 3me qual.	—	1-13-0	1-15-0			
Quinquina .	—	0-4-3	0-5-3			
——— 2de qual.	—	0-2-6	0-3-3			
——— commun	—	0-1-8	0-2-1	0-9	im	0-6
——— rouge .	—	0-8-6	0-8-9			
Raisins de Belvedère .	C.	incertain	———	8-3	—	7-11
——— de fleurs .	—	3 12 0	3-14-0	18-8	—	17-6
——— de Lipari	—	incertain	———	8-3	—	7-11
——— de Malaga	—	1-9-0	1-11-0	8-0	—	7-8
——— de Smyrne						
noirs . .	—	1 17-0	1 19-0	11-5	—	10-10
——— rouges	—	2-3-0	2-5-0	11-5	—	10-10
——— (Sun) .	—	2-8-0	2 10-0	18-8	—	17-6
——— muscats .	—	4 0-0	4-5-0			
——— sultans .	—	2 18-0	———	———	—	———
——— de Lexia	—	1 13-0	1-14-0	8-0	—	7 8
Red Saunders	T.	10 15-0	11-5-0	15-0	ex	———
Riz de la Caroline . . .	B C.	1-4-6	1-5-6	7-0	im	7-4
— pour l'exportation . .	B —	0-17-0	0 18-0	———		———
Rhubarbe des Indes . .	lb.	0-7-6	0-8-6	1-6	—	1-0
— de Russie .	—	incertain	———			
Résine angloise						
noire . .	C.	0-10-6	0-11-0	Franc	—	———
——— jaune .	—	0-11-6	0-12-0			
— américaine						
noire . .	—	0-8-6	0-9-0	1 6	—	1-4
——— jaune .	—	0-9-6	0 10-0	1-6	—	1-4
Rum de la Jamaïque . . .	G	0 4 2	0-4-10			
— des isles sous le vent . .	—	0-3-3	0-3-8	4-8	—	0-5
— de la Grenade	—	0-3-4	0-3-9	———	—	———

Prix courant de	Par	de	à	Dr. d'imp. et d'exp.		Rem.
		L. s. d.	L. s. d.	s. d.		s. d.
Racine de garence de Smyrne . .	H C.	2- 5- 0	2- 9- 0	Franc		
— de Colombo	I —	5- 0- 0	10- 0- 0	56- 0	val	37- 4
— d'oeillet .	B lb.	0- 1- 2	0- 1- 4	———	—	———
Roucou *flag* .	—	0- 2- 4	0- 2- 6	0- 1	ex	———
— espagnol .	—	0- 4- 2	0- 4- 4			
Saccharum saturni . .	—	0- 1- 3	0- 1- 4	0- 3	—	0- 2
Saffran françois	—	1- 5 0	1- 7- 0	2- 6	—	1- 8
—— espagnol	—	1-10- 0	1 12- 0			
Saffranon .	C.	3-17- 0	4- 5- 0	9- 4	ex	———
Sagou . .	I —	8- 5- 0	8-10- 0	28- 0	im	18- 8
Selammoniac .	—	6- 5- 0	6-10- 0	2- 4	ex	———
Salpêtre des Ind. orient. .	H —	3- 9- 0	3-10- 0	7- 9	im	7- 3
— raffiné .	—	2-18- 0	3- 0- 0			
— anglois id.	B —	3 15- 0	3-17- 0	———	—	———
Salsepareille .	lb.	0- 1- 4	0 1- 9	0 8	im	0-5½
Sassafras .	C.	0 16 6	0-17- 6	2- 4	—	1- 7
Scammonée d'Alep . . .	lb.	1- 3- 6	1- 4- 6	2- 6	—	1- 8
—— de Smyrne	—	0-12- 0	0-13- 6	2- 6	—	1- 8
Séné d'Alexandrie . .	H —	0- 2- 8	0- 3 10	0- 6	—	0- 4
Sumack de Faro	I C.	1- 1- 0	1- 2- 0			
— de Malaga .	—	1- 0- 0	1- 1- 0	0- 5	ex	———
— de Sicile .	—	0-16- 0	0-17- 0			
— de Porto .	—	0-11- 6	0-12- 6			
Serpent (Racine de) . . .	lb.	0- 2- 2	0- 2- 6	0- 9	—	0- 6
Savon d'Alicante	C.	4- 5 0	4 10- 0	44- 0	—	———
— anglois jaune	—	2-18- 0	3- 0- 0	———	—	———
—— marbré .	—	3- 3- 0	3- 5- 0	———	—	———
Spermaceti fin	lb.	0- 1- 3	0- 1- 6	0- 8	—	0 5 1/8
Soie filée d'Ital. de Piémont .	lb.	0-33- 0	0 38- 0	7- 4	—	6 s. 5 d. et 6 s. 11 d. pour l'Irlande.
— Bergame .	—	0 31- 0	0-33 0	7- 4	—	
— Brescia .	—	0-30- 0	0 33- 0	7- 4	—	
— Modène .	—	0 27- 6	0 32- 6	7- 4	im	
— Vezina 2de.	—	0-36- 0	0-37- 0	7- 4	—	

Prix courant de	par	de L. s. d.	à L. s. d.	Dr. d'imp. et d'exp. s. d.		Rem. s. d.
Soie Vénétienne	—	0-29-0	0-30-0	7-4	—	6 s. 5 d. et 6 s. 11 d. pour l'Irlande.
de Baratti 2de.	—	0-35-6	0-36-6	7-4	—	
— Cammerucci	—	incertain		7-4	—	
— Zagnoni .	—	point		7-4	—	
Soie écrue				7-4	—	
de Brutia . .	—	0-29-0	0-30-6	3-0	—	2 s. 0 d. et 2 s. 10 d. pour l'Irlande.
— Reggio.	—	0-27-0	0-28-0	3-0	—	
— Apalto .	—	0-24-6	0-25-6	3-0	—	
— Fossombrone	—	0-37-0	0-39-0	3-0	—	
— Pezzaro .	—	0-31-6	0-32-6	3-0	—	
— Mantoue .	—	0-30-6	0-31-6	3-0	—	
— Frioli . .	—	0-30-6	0-31-6	3-0	—	
— Novi . .	—	0-25-0	0-32-0	3-0	—	
— Nice et Milan	—	0-33-0	0-34-0	3-0	—	
— Chine . .	—	0-21-0	0-23-0	3-0	—	
— Bengale . .	—	0-32-0	0-34-0	3-0	—	
Sucre d'Antigue	C.	2-17-0	4-4-0			
—— des Barbades . .	—	2-18-0	4-5-0			
—— des Barb. (*clay'd*) .	—	4-4-0	5-7-0			
—— de la Dominique . .	—	2-18-0	4-4-0			
—— de la Grenade . .	—	2-17-0	4-5-0			
—— id. (*clay'd*) 1er. . .	—	5-0-0	5-4-0	15-0	im 15-0	
—— id. (*clay'd*) 2d. . . .	—	4-2-0	4-5-0			
—— de la Jamaïque . .	—	2-17-0	4-4-0			
—— de Montferrat . . .	—	2-19-0	4-7-0			
—— de Nevis	—	2 18-0	4 5-0			
—— de St. Kitt	—	3-2-0	4-6-0			
—— de St. Vincent . .	—	2-17-0	4-6-0			
—— de Tortola	—	2-18-0	4-4-0			
—— des Indes oriental. .	—	5-0-0	5-16-0			

Prix courant de	par	de	à	Dr. d'imp. et d'exp.		Rem.
		L. s. d.	L. s. d.	s. d.		s. d.
Sucre doubles pains . .	lb.	0- 1- 0	0- 1- 5	1 l. 6 s. 0 d. par quintal de prime pour les sucres raffinés en Angleterre		Sur les sucres bâtards ou *Ground sugars* 14 s. 4 d.
—— Brut . H	C.	5- 8- 0	5-14- 0			
—— 2de qual.	—	5- 1- 0	5- 4- 0			
Powder Leaves	—	5- 8- 0	5-19- 0			
—— simple id. H	—	5- 4- 0	5-17- 0			
—— *Faces* . H	—	4- 6- 0	4-14- 0			
—— *Middles* H	—	3- 5- 0	4- 5- 0			
—— *Tips* . H	—	2-17- 0	3- 4- 0			
—— des Indes or. brut. . .	lb.	0- 1- 4	0- 1- 5			
—— en pains	—	0- 1- 6	0- 1- 7			
—— en poudre	—	0- 1- 7	0- 1-10			
Souffre . H	T.	12-10- 0	13-15- 0	133- 4	im	130- 0
Soies de cochon de Péters b. .	C.	9-15- 0	10- 0- 0	1 s. 4½ d sur 12 lb.		
—— d'Archangel . . .	—	10- 5- 0	——			
—— de Königsb	—	9- 5- 0	9-10- 0			
Seigle . . B	Q.	1- 8- 0	1-12- 0	0- 3	—	
Suif anglois .	C.	2-10- 0	2-11- 0	Franc		
— de Russie, chandelles .	—	2- 5- 6	2- 7- 0			
—— savon .	—	2- 4- 6	2- 5- 6			
— américain, chandelles .	—	2- 7- 0	2- 9- 0			
Taves . . .	Q.	1-10- 0	1-14- 0	——	—	
Thé bou . . I	lb.	0 1 8	0- 1- 8½	Droit d'import. 12 l. 10 s. pour Cent sur le prix de la vente.		S'il est exporté on remet les droits pour l'Irlande et les plantations angloises.
— singlo commun . . I	—	0- 1-10	0- 3- 4			
— à feuille tachetée .	—	0- 2- 8	0- 3- 4			
— à fleur . .	—	0- 2- 7	0- 5- 1			
— congo .	—	0- 2-11	0- 4- 8			
— sutchong .	—	0- 3- 6	0- 5- 8			
— pecco . .	—	0 3-10	0- 4 11			
— haysen fin .	—	0- 7- 6	0- 8- 9			
—— ordinaire	—	0- 4- 0	0- 4- 8			
— *skin* . .	—	0- 2- 8	0- 4 2			
— camphon .	—	0- 3- 3	0- 4- 7			
— twankay .	—	0- 1- 9	0- 3- 6			

Prix courant de	Par	de	à	Dr. d'imp. et d'exp.		Rem.
		L. s. d.	L. s. d.	s. d.		s. d.
Tincal . .	I C.	8-10-0	9-10-0	28-0	—	18-8
Thérébentine américaine	H —	0-10-6	0-11-6	2—3	im	1-6
—— françoise	—	point	———	12-9	ex	8-6
Tabac.		s. d. | s. d.				
Maryland jaune	lb.	0-5¼ | 0-7				
—— mi-brun .	—	0-2¼ | 0-3¼				
—— longue feuille . .	—	0-2⅛ | 0-2½				
Virginie, rivière d'York . .	—	0-1¾ | 0-4¼				
——— de James	—	0-2¼ | 0-4¾				
——— de *Strip Leaf* . .	—	0-4¼ | 0-5½	le Tabac importé d'Irlande ou d'Amérique Dr. d'exp. 9 d. Dr. à la douane 6 d. par lb.	0-6	im	1-3
——— de Rappahonock . B	—	0-2¼ | 0-2½				
——— de Caroline . . H	—	0-2¼ | 0-2½				
Potowmack du Sud . .	—	0-2¼ | 0-2½				

*) Les noix de Coco des plantations angloises, emmagasinées pour l'exportation, droit, 1 s. 3 d. par quintal, remise 1 s. 3 d.; idem de tout autre endroit, pour idem 1 s. 3 d. point de remise. Quand on les tire du magasin, pour la consommation du pays 12 s. 6 d. par quintal de plus. Café des plantations angloises emmagasiné, pour l'exportation, droit, 3 s. 6 d. par quintal; remise 3 s. 6 d.; idem, de tout autre endroit, pour idem 3 s. 6 d. point de remise. Quand on les tire du dit magasin pour être consommé dans le pays 1 s. 15 d. de plus, par quintal. Les noix de Coco et le Café des plantations angloises, emmagasinés au tems de l'importation, payent, quand on les fait sortir pour la consommation du pays, un droit d'accise de 5½ d. par lb.; les

Prix courant de	Par	de	à	Dr. d'imp. et d'exp.		Rem.
		L. s. d.	L. s. d.	s. d.		s. d.
Turmerique des Ind. orient.	C.	3- 5- 0	4- 2- 0	18- 8	—	14- 0
——des Barbad.	—	2- 5- 0	2-10- 0	18- 8	—	14- 0
Tartre de Bolog.	—	2- 6- 0	2-10- 0			
——de Livourn.	—	1-18- 0	2- 5- 0			
——de Naples rouge . .	—	0-17- 0	0-18- 0	Franc.		
——blanc .	—	0-19- 0	1- 0- 0			
—de Porto .	—	0-16- 6	0-17- 6			
—du Rhin .	—	2- 9- 0	2-15- 0			
Toile à voile angloise No. .	vg	0- 1- 2	———	———	—	Bo. 2
Valonia . .	T.	11-10- 0	13- 0- 0	3-11	—	
Verdeler . .	lb.	0- 3- 9	0- 4- 3	C5 10½	ex	3-11
Ver de-gris sec	—	0- 1- 9	0- 1-11	0- 3	im	———
Vermillon .	—	0- 4- 9	0- 5- 0	0- 7	—	
Vitriol romain	—	0- 0- 7	0- 0- 7½	0- 2	—	0- 4½
Vif-argent .	—	0- 4- 4	———	0- 9	im	0- 6

noix de Coco et le Café de tout autre endroit que des plantations angloises, 1 s. 8 d. par lb.

Bouteilles de verre de France, 4 s. ¼ d. de droits, par quintal. Les phioles, 1 l. 8 s. par quint. et 17 l. pour cent de leur valeur. L'huile de baleine, prise et importée par des vaisseaux des propriétaires et des équipages anglois, est franche de droits; mais prise et importée par des naturels des plantations angloises et des vaisseaux dont les propriétaires sont de tels planteurs, elle paye 3 s. 3 d. de droits par tonneau, remise 10 s. 3 d.; prise par des naturels des plantations angloises et importée sur des vaisseaux dont les propriétaires sont anglois, seulement 9 s. 11 d. par tonneau; remise 8 s. 5 d. L'huile de baleine et de spermaceti étrangère, 18 l. 0 s. 3 d. par tonneau, remise 13 l. 13 s. Fanons de baleine, pêche étrangère, droits, 97 l. 18 s. par tonneau,

Prix courant de	Par	de			à			Dr. d'imp. et d'exp.			Rem.	
		L.	s.	d.	L.	s.	d.	s.	d.		s.	d.
Vins rouges de												
Porto . .	P.	43	0	0	47	0	0			im		
— de Lisbonne	—	37	0	0	42	0	0			im		
— de Madeire	—	32	0	0	64	0	0	634 s. par T.		—	583	4
— de Xérès .	Bt	43	0	0	54	0	0			—		
— de la Montagn.	—	33	0	0	44	0	0			—		
— de Vidonia .	—	34	0	0	35	0	0	945	0	im	875	0
— du Rhin .	A.	49	0	0	52	0	0	51	10	—		
— de Bordeaux	—	25	0	0	45	0	0	945	0	—	875	0

remise 88 l. 18 s.; anglois, importés sur des vaisseaux appartenans aux colonies ou plantations, 2 l. 5 s., remise 1 l. 10 s.; pêche angloise, transportés sur les bâtimens anglois qui n'ont pas pris le poisson, 1 l. 7 s. 6 d., remise 15 s. L'étain, si on l'exporte au-delà du Cap de bonne espérance, ne paye pas de droits; importé sur les vaisseaux étrangers, 11 l. par tonneau et point de remise.

Le prix commun du sucre, calculé sur les retours faits dans la semaine qui finit le 9 janvier 1793, est de 54 s. 10¾ d. le quintal, sans compter les droits de la douane payés ou payables sur le dit sucre, à son importation dans la Grande-Bretagne.

DROITS

DROITS A PAYER SUR LES EFFETS ET MARCHANDISES IMPORTÉS DANS LES ETATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE,

Après le 30ème jour de Juin 1792, selon les divers actes du congrès du 10 Août 1790, du 2 Mars 1791 et du 2 Mai 1792; ensemble, le tarif des salaires, monnoies et droits de tonnage, suivant l'acte passé pour la collection des dits droits et suivant l'acte passé pour établir un droit de tonnage sur les vaisseaux et navires.

Le vin de Madeire, choisi à Londres, par gallon, - - -	56 Cent.
——— marchand, de Londres, id. - - -	49
Autre vin de Madeire, id. -	40
Vin de Xérès, id. - - -	33
—— de St. Lucar, id. - -	33
—— de Lisbonne, id. - -	25
—— de Porto - - - -	25
—— de Ténériffe et de Fyal, id.	20

Tous les autres vins, 40 pour cent *ad valorem:* pourvu que les droits ne s'élèvent pas au-delà de 30 Centièmes par gallon.

Esprits tirés des grains par la distillation, en tout ou en grande partie.

La première classe à l'épreuve, par gallon, - - - - -	28 Cent.
La seconde classe à l'épreuve, id.	29
La troisième classe à l'épreuve, id.	31
La quatrième classe à l'épreuve, id.	34

La cinquième classe à l'épreuve, par gallon - - - - 40 Cent.
La sixième classe à l'épreuve, id. 50

Tous les autres esprits distillés.

De la seconde classe à l'épreuve et au dessous, par gallon - - 25
De la troisième classe à l'épreuve, id. 28
De la quatrième classe à l'épreuve, id. 32
De la cinquième classe à l'épreuve, id. 38
De la sixième classe à l'épreuve, id. 46

Thés apportés de la Chine et de l'Inde sur des bâtimens des Etats-Unis.

Thé-bou, par livre - - 10 Cent.
—— Soutchong et autres thés noirs, id. 18
—— Hysen, id. - - - 32
Autres thés verds, id. - - 20

Thés apportés d'Europe sur des bâtimens des Etats-Unis.

Thé-bou, par livre - - 12 Cent.
—— Soutchong et autres thés noirs, id. 12
—— Hysen, id. - - - 40
Autres thés verds, id. - - 24

Thés apportés de par tout ailleurs et sur des vaisseaux étrangers quelconques.

Thé-bou, par livre - - - 15 Cent.
—— Soutchong et autres thés noirs, id. 27
—— Hysen, id. - - - 50
Autres thés verds, id. - - 30

Melasses, par gallon - - 3
Bierre, Aile et Porter, par gallon - 8

Caffé, par livre - - -	4	Cent.
Chocolat, id. - - -	3	
Cacao, id. - - - -	2	
Sucre en pain, par livre - -	5	
—— brun, id. - - -	1½	
Autre sucre, id. - - -	2½	
Chandelles, id. - - -	2	
Bougies de cire, ou de blanc de baleine, la livre - -	6	
Fromage, id. - - -	4	
Savon, id. - - - -	2	
Poivre, id. - - - -	6	
Piment, id. - - - -	4	
Tabac fabriqué, id. - - -	6	
Tabac en poudre, id. - -	10	
Indigo, id. - - - -	25	
Coton, id. - - - -	3	
Cloux, id. - - - -	2	
Spikes, id. - - - -	1	
Plomb, id. - - - -	1	
Acier non travaillé, par 112 lb.	100	
Chanvre, par id. - - -	100	
Cables, par id. - - -	180	
Cordage goudronné, par 112 lb.	180	
Cordage non goudronné et laine filée, par 112 lb. - -	225	
Ficelle, par id. - - -	400	
Sel de Glauber, par id. - -	200	
Sel, comptant poids du boisseau à 56 lb. (de seize onces) par boisseau - - - -	12	
La drèche, par boisseau - -	10	
Charbon, par boisseau - -	4½	
Bottes, la paire - - -	50	
Souliers et pantoufles de soie, la paire - - - -	20	

Tous autres souliers et pantouffles pour homme et pour femme, par centaine, la paire - - - 10 Cent.
Souliers et pantouffles pour les enfans, la paire - - - 7 —
Galoches, la paire - - - 10
Cartes de laine et de coton, la douzaine - - - - 50
Cartes à jouer, le paquet - - 25
Carosses, voitures de toute espèce et parties de voitures 15½ pour cent de leur valeur.

15 *pour cent ad valorem.*

Épées, couteaux de chasse et autres armes de port; porcelaines, franges, fusils, pistolets et autres armes à feu; verrerie (excepté les quartes de verre noir,) colle forte, poudre à poudrer, galons et toiles employés par le tapissier, le carossier et le sellier; tentures en papier, couleurs pour la peinture à l'huile ou autre, empois, glands et garnitures de soie, oublies.

10 *pour cent ad valorem.*

Graine d'anis, briques, livres blancs, boucles de souliers et de jarretière, boutons de tous les genres, bonnets de toute espèce; objets de bronze; horloges, cannelle, cloux de géroffle, corinthes, confitures, capres, sucre-candy; ouvrages de tour, ouvrages de cuivre, ou dans lesquels le cuivre est l'article le plus considérable, tapis et tapisseries, bonnets; cosmétiques, dattes, drogues médicinales, poupées habillées et deshabillées; poudre dentrifique; ouvrages en terre et en pierre; figues, fruits en général; fleurs artificielles, plumes, et autres ornemens pour la coëffure des femmes; éventails, ouvrages d'or

et d'argent; galons d'or et d'argent; épiceries, (excepté les articles mentionnés) gingembre, poudre à canon, gants et mitaines; chapeaux, jouaillerie et ouvrages en pâte; fer fondu, fendu et en plaques, ou articles dont le fer fait la principale partie, et qui ne sont pas spécialement énoncés ailleurs; noir de lampe, citrons et limons, cuir tanné, et ouvrages dont le cuir fait la principale valeur et qui ne sont pas autrement énoncés; tables de marbre, mortiers et autres ustensiles de marbre; macis, moutarde en farine, marchandises de mode; nattes et tapis de pied; muscades, oranges, olives et huile d'olive; papier à écrire, d'emballage, pour doublage et pour cartouches, parchemin et carton; prunes et pruneaux; différentes salaisons et marinages; étain et ouvrages dont il fait la principale valeur, qui ne sont pas énoncés ailleurs; poudres, pâtes, baumes, huiles, onguents, eaux, teintures, essences, ou autres préparations et compositions appellées communément, parfum, odeurs, ou cosmetiques; préparations ou compositions pour les dents et les gencives, tableaux et gravures, pierres, ouvrages d'acier, ou dont l'acier fait la principale valeur et qui ne sont pas d'ailleurs énoncés; bas, toile à voile, tuiles; ouvrages en fer blanc, ou dont il fait la principale valeur, et qui ne sont pas énoncés ailleurs; joujoux, vélin et montrés.

Sur tous les effets et marchandises importées directement de l'Inde, ou de la Chine, sur des vaisseaux qui n'appartiennent pas aux Etats-Unis (les thés excepté) 12½ pour cent, *ad valorem*.

Sur tous les autres effets et marchandises 7½ pour cent *ad volorem*, excepté: Le

billon, l'étain en saumons, les plaques de fer-blanc, le vieil étain, le vieux bronze, le *teutenague*, le vieux fil de fer et de laiton, le cuivre en feuilles, en masses et en barres, le salpêtre, le plâtre de Paris, la laine non manufacturée, les bois et les drogues de teinture, les cuirs et peaux non préparés, le bois, le souffre, le *lapis calaminaris*, les fourrures non préparées, les provisions navales pour les vaisseaux, les habits, livres et meubles, ainsi que les instrumens et outils des professions et des métiers des différentes personnes qui passent dans les Etats-Unis, tous les instrumens et machines de physique etc. spécialement importés pour des établissemens d'instrucrion, toutes les marchandises destinées à être réexportées dans des ports étrangers sur le même bâtiment qui les a importées, et généralement toutes les choses qui croissent, proviennent ou sont manufacturées dans les Etats-Unis.

7½ pour cent ad valorem.

Les ancres, les brosses, les cannes, les habits tout faits, la batiste, les chites, les guingans de couleur et toutes les étoffes imprimées, peintes ou colorées de coton ou autres, les gazes, linons et rubans, mousselines et mousselinettes, les selles, les nankins, les badines, les satins et soies fabriquées, velours et petits velours, et les fouëts.

Une addition de 10 *pour cent*

doit être faite aux différens tarifs des droits ci-dessus spécifiés et imposés, à l'égard de tous les effets et marchandises importés *sur des vaisseaux ou navires, qui ne seront pas des Etats-Unis,*

excepté dans les cas où un droit additionnel a déjà été mis spécialement, par le présent acte, sur ces effets et marchandises importés par de tels vaisseaux. L'estimation de la valeur des effets se fera, en ajoutant 20 pour cent à la facture pour ceux qui seront importés du Cap de bonne Espérance et de plus loin, et 10 pour cent, à la facture de ceux qui seront importés de tout autre endroit, les frais non compris.

PRIME

Accordée pour chaque barril de poisson salé, des pêcheries des Etats Unis - - 18 Cent.
Pour chaque barril de provisions salées, salées dans les Etats-Unis - - - - - 15

et à compter du premier Janvier 1793, une addition de 20 pour cent sur les primes accordées aux vaisseaux employés à la pêche du Banc et aux autres pêches de la morue.

Les termes de crédit pour le payement des droits, sont:

Lorsque le montant des droits à payer par une seule personne ou compagnie passera cinquante dollars, sur le sel - - neuf mois
Sur tous les articles des Indes occidentales, (le sel excepté) - - - quatre mois
Sur tous les autres articles (les vins et les thés exceptés) - - - ½ en six mois, ¼ en neuf mois, ¼ en un an

Après le dernier de Décembre 1792, la bierre, l'Aile et le Porter ne pourront être importés des

ports étrangers que dans des barriques ou autres vaisseaux, dont la capacité sera au moins de 40 gallons, ou dans des caisses, etc. contenant au moins six douzaines de bouteilles, sous peine de confiscation de la dite bierre, etc. et du vaisseau ou navire, dans lequel on l'auroit importée.

Après le dernier jour d'Avril 1793, les distillations d'esprits, (excepté l'arrack et les cordiaux doux,) ne pourront être importées des ports étrangers que dans des vases contenant au moins quatre-vingt-dix gallons, sous peine de confiscation des-dites liqueurs distillées, et du vaisseau ou navire dans lequel on les auroit importées.

Par *un acte du* 20 *Juillet* 1792, *le droit de Tonnage doit se payer dans les dix premiers jours après l'entrée, ou avant l'acquittement.* (Clearance.)

Tout vaisseau ou navire des Etats-Unis, venant d'un port ou pays étranger, par tonneau - - - 6 Cent.

Tout vaisseau ou navire des Etats-Unis, venant d'un district d'un état et entrant dans un district d'un autre état, (si ce n'est pas un état adjacent au premier par ses côtes maritimes, ou par les bords d'une rivière navigable,) ayant à bord des effets, marchandises, etc. prises dans un état, pour les débarquer dans un autre état, par tonneau - - - - 6

Tout vaisseau ou navire des Etats-Unis ayant la permission de commercer avec les différens districts et de faire la pêche du banc ou de la baleine, pendant qu'il y sera employé, payera annuellement, par tonneau - - -	6 Cent.
Tout vaisseau ou navire construit dans les Etats-Unis, après le 20 Juillet 1789, mais appartenant en tout, ou en partie, à des sujets de puissances étrangères, par tonneau - - -	30
Tous autres vaisseaux ou navires, par tonneau - - -	50
Tout vaisseau ou navire, non appartenant aux Etats-Unis, qui entrera d'un district dans un autre, ayant à bord des effets et marchandises prises dans un district, pour les débarquer dans un autre district, par tonneau - -	50

LES DROITS

sont payables en monnoies d'or d'Angleterre, de France, d'Espagne et de Portugal, et en toute autre monnoie d'or au même titre, faisant valoir le denier de poids (*penny weight*) - - -	89
Le dollar du Mexique - -	100
Écus de six livres de France et couronnes d'Angleterre - -	111

Toute monnoie d'argent au même titre, l'once - - -	111 Cent.
Argent non-monnoié, au même titre l'once, - - -	106
La livre sterling d'Angleterre -	444
La livre sterling d'Irlande - -	410
Le florin de Hollande - -	39
Le mark banco de Hambourg -	33 1/3
Le réal de plate d'Espagne - -	10
Le millerée de Portugal - -	124
Le tale de la Chine - - -	148
La pagode de l'Inde - -	194
La roupie du Bengale - -	55 1/2

Tares accordées par la 34ème *Section de l'Acte pour la collection des droits etc.*

Sur une caisse entière de Thé-bou - -	70 livres (poids)
Sur chaque demi-caisse *id.*	35
Sur chaque quart de caisse *id.*	20
Sur chaque caisse de Thé-haysen et d'autres thés verds dont le poids brut seroit de 70 lb. et plus -	20
Sur chaque caisse d'autres thés, dont le poids brut ne sera pas de moins de 50 lb. ni au-dessus de 70 lb. - - -	18

Sur le café en sacs (*bags*) -	2 pour cent
Sur le café en balles - -	3
Sur le café en barrils - -	12
Poivre en balles - - -	5
Poivre en barrils - -	12
Sucre, (autre qu'en pains) en barrils - - - -	12
Sucre en caisses - -	15

SALAIRES OFFICIELS

au *Collecteur* et à *l'Officier naval*, ensemble,

Pour l'entrée de tout bâtiment de 100 tonneaux et au-dessus -	250 Cent.
Acquit (*Clearance*) de tout vaisseau de 100 tonneaux et au-dessus -	250
Entrée de tout bâtiment au-dessus de 100 tonneaux - -	150
Acquit des mêmes bâtimens -	150
Toute permission de débarquer des marchandises - - -	20
Tout engagement pris officiellement	40
Toute permission d'embarquer des marchandises pour être exportées	30
Tout certificat officiel - -	20
Tout billet de santé - - -	20
Tout autre document officiel (l'enregîtrement excepté) - -	20

SALAIRES DES JAUGEURS.

Pour jauger tout navire de 100 tonneaux et au-dessous, par tonneau - - - -	1 Cent.
Pour tout navire au-dessus de 100 tonneaux et ne passant pas 200	150
Au-dessus de 200 tonneaux -	200
Pour tous les autres services à rendre à bord de tout vaisseau de 100 tonneaux et au-dessus, ayant à bord des effets et marchandises sujets aux droits - -	300
Pour les mêmes services, à bord de tout navire au-dessous de 100 tonneaux, ayant à bord des effets et marchandises sujets aux droits	150
Sur tous les navires n'ayant pas à bord des effets et marchandises, sujets aux droits - -	66

Montant

MONTANT des exportations des Etats-Unis de l'Amérique.

	Pour l'année qui finit au 30 septembre 1792.	Pour l'année qui finit au 30 septembre 1793.
	Dollars.	Dollars.
New Hampshire	181,407	198,197
Massachusetts	2,889,922	3,676,412
Rhode-Island	698,084	616,416
Connecticut		770.239
New-York	2,528,085	2,934.369
New-Jersey	23,524	54,176
Pensylvanie *)	3,820,646	6,958,736
Delaware	133,978	71,242
Maryland	2,550,258	3,687,119
Virginie	3,549,499	2,984.317
Caroline du Nord	503,294	363,307
Caroline du Sud	2,430,425	3,195,874
Géorgie	458,973	501,383
**)		26,011,787

Les exportations de l'année finissant au 30 septembre 1793, entrèrent dans les pays ci-dessous nommés:

Russie	5,769	Ports italiens	220,688
Suède	310,427	Maroc	2,094
Danemark	870,508	Indes orientales	253,131
Hollande	3,169,536	Afrique	251,343
Grande-Bretagne	8,431,39	Indes occidentales	399,559
Ports impériaux	1,013,347	Côte nord-ouest de l'Amérique	1,586
Villes anséatiques	792,537	Incertain	3,985
France	7,050,498		26,011,787
Espagne	2,237,950		
Portugal	997,590		

*) Les exportations de la Pensylvanie pour le quartier finissant au 31 décembre 1793, ont été de 1,740,689 dollars.

**) N'ayant pas obtenu exactement les exportations du Connecticut, pour cette année, je n'en ai pas donné le montant total.

ETAT du nombre total de personnes contenu dans les différens districts des Etats-Unis, pris d'après l'*Acte relatif au dénombrement des habitans des Etats-Unis*, passé le premier mars 1790.

RAPPORT FAIT EN OCTOBRE 1791.

DISTRICTS.	Hommes libres blancs de 16 ans et au-dessus, y compris les chefs de famille.	Blancs libres au-dessous de 16 ans.	Femmes blanches libres y compris les mères de famille.	Toutes autres personnes libres.	Esclaves.	TOTAL.
Vermont	22,435	22,328	40,505	255	16	85,539
N. Hampshire	36,086	34,851	70,160	630	158	141,885
Maine	24,384	24,748	46,870	538	point	96,540
Massachusetts	95,453	87,289	190,582	5,463	point	378,787
Rhode-Island	16,019	15,799	32,652	3,407	948	68,825
Connecticut	60,523	54,403	117,448	2,808	2,764	237,946
New-York	83,700	78,122	152,320	4,654	21,324	340,120
New-Jersey	45,251	41,416	83,287	2,762	11,423	184,139
Pensylvanie	110,788	106,948	206,363	6,537	3,737	434,373
Delaware	11,783	12,143	22,384	3,899	8,887	59,094
Maryland	55,915	51,339	101,395	8,043	103,036	319,728
Virginie	110,936	116,135	215,046	12,866	292,627	747,610
Kentucky	15,154	17,057	28,922	114	12,430	73,677
Caroline du N.	69,988	77,506	140,710	4,975	100,572	393,751
Caroline du S.	35,576	37,722	66,880	1,801	107,094	249,073
Géorgie	13,103	14,044	25,739	398	29,264	82,548
	807,094	791,850	1,541 263	59,150	694,289	3,893 635

Nombre total des habitans des Etats-Unis non compris le territoire du S. O. et celui du Nord.	Hommes blancs libres de 21 ans et au-dessus.	Blancs libres au-dessous de 21 ans.	Femmes blanches libres.	Autres personnes libres.	Esclaves.	Total.
Territoire du S. O.	6,271	10,277	15,365	361	3,417	35,691
------- du N.	. . .	. .	. .	. .	. . .	. . . . .

Constitution

CONSTITUTION
DES
ETATS-UNIS.

Nous, le peuple des Etats-Unis, voulant former une union plus parfaite, établir la justice, assurer la tranquillité intérieure, pourvoir à la défense commune, favoriser l'avancement du bien général et assurer à nous et à nos enfans les bienfaits de la liberté, ordonnons et établissons cette constitution pour les États-unis de l'Amérique.

Article I.

Sect. I. Tous les pouvoirs législatifs ici accordés, résideront dans un Congrès des Etats-unis, qui sera composé d'un sénat et d'une chambre de représentans.

Sect. II. La chambre des représentans sera composée de membres choisis, chaque seconde année, par le peuple des différens états; et les électeurs, dans chaque état, auront les qualités requises pour les électeurs de la branche la plus nombreuse de la législature de l'état.

Nul ne pourra être représentant, s'il n'a pas atteint l'âge de vingt-cinq ans, s'il n'est

pas depuis sept ans citoyen des Etats-unis, et si, lors de son élection, il n'étoit pas habitant de l'état, dans lequel il auroit été choisi.

Le nombre des représentans et le montant des taxes directes, dans les différens états qui pourront être admis à cette union, seront proportionnés à leur population respective, laquelle sera déterminée, en ajoutant au nombre total des personnes libres, y compris celles qui sont engagées pour un terme fixe et sans y comprendre les Indiens qui ne sont pas imposés, trois cinquièmes des autres habitans de toute espèce. Ce dénombrement sera fait dans l'espace de trois ans, après la première réunion du congrès des Etats-Unis, et dans l'intervalle subséquent de chaque terme de dix années, de la manière que le congrès prescrira légalement. Il ne pourra pas y avoir plus d'un représentant pour trente mille; mais chaque état aura au moins un représentant; et jusqu'à ce que le dénombrement soit fait, l'état de New-Hampshire aura le droit de choisir trois représentans; Massachussett, huit; Rhode-Island et les plantations de la Providence, un; Connecticut, cinq; New-York, six; New-Jersey, quatre; la Pensylvanie, huit; la Delaware, un; le Maryland, six; la Virginie, dix; la Caroline du

Nord, cinq; la Caroline du Sud, cinq; et la Georgie, trois.

Quand des place viendront à vaquer, dans la représentation de chaque état, l'autorité exécutive de cet état donnera des lettres de convocation, pour procéder à remplir, par l'élection, les places vacantes.

La chambre des représentans élira son orateur et ses autres officiers; et aura le seul pouvoir d'accusation nationale (*impeachment.*)

Sect. III. Le Sénat des Etats-Unis sera composé de deux sénateurs de chaque état, élus par la législature de cet état, pour six ans; et chaque sénateur aura une voix.

Immédiatement après qu'ils se seront assemblés, en conséquence de leur première élection, ils se diviseront, autant qu'il sera possible, en trois classes. Les places des sénateurs de la première classe seront vacantes à l'expiration de la seconde année; celles des sénateurs de la seconde classe, à l'expiration de la quatrième année; et celles des sénateurs de la troisième classe, à l'expiration de la sixième année; de manière qu'un tiers pourra être renouvellé, tous les deux ans. Et s'il arrive des vacances, par résignation ou autrement, hors du tems de la session de la législature d'un état; le pouvoir exécutif de cet état pourra faire des nomina-

tions temporaires, jusqu'à la première session de la législature, qui remplira alors les places vacantes.

Nul ne pourra être sénateur, s'il n'a pas atteint l'âge de trente ans, s'il n'est pas, depuis neuf ans, citoyen des Etats-Unis, et s'il n'étoit pas lors de son élection, habitant de l'état qui l'auroit élu.

Le vice-président des Etats-Unis sera président du Sénat, mais n'aura pas de voix, à moins qn'elles ne soient également partagées.

Le Sénat choisira ses autres officiers, et aussi un président *pro tempore*, pour suppléer au Vice-Président, pendant ses absences, ou lorsqu'il exercera l'office de Président des Etats-Unis.

Le Sénat aura le seul pouvoir de juger tous les *impeachments*. Quand il siégera pour cet objet, il se liera par serment, ou par affirmation. Quand le président des Etats-Unis sera mis en jugement, le grand juge (*chief justice*) présidera: et personne ne pourra être condamné, sans le concours des deux tiers des membres présens.

L'arrêt, dans les cas *d'impeachment*, ne pourra prononcer que la privation des charges, et l'inhabileté à posséder et remplir aucune charge d'honneur, de confiance, ou de profit

sous les Etats-Unis; et néanmoins le sujet convaincu pourra subir *l'indictment* (accusation) le jugement, la condamnation et le châtiment, dans les formes légales.

Sect. IV. Le tems, le lieu et le mode d'élection pour les sénateurs et les représentans, sera prescrit dans chaque état, par la législature du dit état; mais le congrès pourra toujours faire ou changer par une loi les réglemens de ce genre, excepté ceux qui détermineront le lieu d'élection, pour les sénateurs.

Le congrès s'assemblera aumoins une fois par an, et le jour de son ouverture sera le premier Lundi de décembre, à moins que le congrès ne fixe, par une loi, un jour différent.

Sect. V. Chaque chambre jugera de la validité des élections, des remplacemens et des qualités de ses propres membres, et une majorité dans chacune sera compétente pour agir; mais une minorité pourra s'ajourner d'un jour à l'autre et sera autorisée à forcer les autres membres à se rendre aux séances, de la manière et sous les peines qui seront réglées par chaque chambre.

Chaque chambre pourra déterminer les règles d'après lesquelles elle devra procéder, punir ses membres pour des écarts dans leur conduite

et chasser un membre, par le concours des deux tiers des voix.

Chaque chambre tiendra un journal de ses séances et le publiera de tems en tems, excepté les parties qu'elle jugera devoir être tenues secrettes; et le voeu des membres de chaque chambre, sur une question quelconque, sera inséré dans le journal, au désir d'un cinquième des membres présens.

Aucune des deux chambres, ne pourra, pendant la session du Congrès, s'ajourner, sans le consentement de l'autre, pour plus de trois jours, ni à un autre lieu que celui où les deux chambres seront assemblées.

Sect. VI. Les sénateurs et les représentants recevront une indemnité de leurs services, qui sera fixée par une loi et payée par la trésorerie des Etats-Unis. Dans tous les cas, excepté ceux de trahison, de félonie et de perturbation du repos public (*breach of peace,*) ils seront à l'abri de l'arrestation, pendant leur présence au lieu des sessions de leurs chambres respectives, pendant leur voyage pour s'y rendre et pendant leur retour, et ils n'auront aucun compte à rendre ailleurs, de leurs discours, ou de leurs débats, dans les deux chambres. Aucun sénateur ou représentant ne pourra, pendant le tems pour lequel il aura été élu, être

nommé à aucun emploi civil, sous l'autorité des Etats-Unis, si cet emploi a été créé, ou ses émolumens augmentés pendant ce tems; et aucune personne pourvue d'un emploi, sous les Etats-Unis, ne pourra être membre de l'une des deux chambres, pendant qu'elle exercera cet emploi.

Sect. VII. Tous les bills relatifs à la levée des revenus, devront partir de la chambre des représentans; mais le Sénat pourra proposer des amendemens et y concourir, comme pour les autres bills.

Chaque bill qui aura passé à la chambre des représentans et au Sénat, devra, avant de devenir loi, être présenté au président des Etats-Unis. S'il l'approuve, il le signera; si non, il le renverra, avec ses objections, à la chambre où la première motion aura été faite; cette chambre insérera les objections, tout au long, dans son journal et procédera de nouveau à examiner le bill. Si après ce second examen deux tiers de la chambre s'accordent à passer le bill, il sera envoyé, avec les objections, à l'autre chambre qui procédera de même à le revoir; et s'il est approuvé par les deux tiers de cette chambre, il deviendra loi. Mais dans tous ces cas, les deux chambres voteront par *oui* et pa *non* et les noms des votans *pour* et *contre* le

bill, seront insérés dans les journaux de leurs chambres respectives. Un bill que le président n'aura pas renvoyé, dans l'espace de dix jours (les dimanches ne comptant pas) après l'avoir reçu, aura force de loi, comme si le président l'avoit signé; à moins que le congrès, en s'ajournant, n'empêche le renvoi du bill, auquel cas il ne fera pas loi.

Tout ordre, toute résolution, tout vote, pour lesquels le concours du Sénat et de la chambre des représentans sera nécessaire, (excepté dans les questions d'ajournement) sera présenté au président des Etats-Unis, et sera approuvé par lui, avant d'avoir un plein effet; ou, en cas de désapprobation, sera repassé par les deux tiers du Sénat et de la chambre des représentans, suivant les règles et les limitations prescrites dans le cas d'un bill.

Sect. VIII. Le congrès aura le pouvoir, d'établir et de percevoir des taxes, des droits, des impôts, et des accises, pour payer les dettes et pourvoir à la défense commune et au bien général des Etats-Unis; mais tous les droits, impôts et accises seront uniformes, dans tous les Etats-Unis;

D'emprunter de l'argent sur le crédit des Etats-Unis;

De régler le commerce avec les nations étrangères, et entre les différens états, aussi bien qu'avec les tribus indiennes;

D'établir une règle uniforme pour la naturalisation, et des loix uniformes au sujet des banqueroutes, dans tous les Etats-Unis;

De battre monnoie; d'en fixer la valeur, ainsi que celle des monnoies étrangères, et d'établir l'étalon des poids et des mesures;

De pourvoir à la punition des falsificateurs de l'argent courant et du papier des Etats-Unis;

D'établir des postes et des routes de poste;

De favoriser le progrès des sciences et des arts utiles, en assurant, pour un tems limité, aux auteurs et aux inventeurs un droit exclusif à leurs écrits et à leurs découvertes;

De constituer des tribunaux inférieurs à la cour suprême;

De définir et de punir les pirateries et les félonies commises en mer, et les violations du droit des gens;

De déclarer la guerre, d'accorder des lettres de marque et de représailles, et de faire des réglemens sur les prises, tant par terre que par mer;

De lever et d'entretenir des armées; mais aucun fonds ne pourra être destiné à cet usage pour un terme de plus de deux ans;

De former et d'entretenir une marine;

De faire des réglemens sur la manière de gouverner et de régir les forces de terre et de mer;

De pourvoir à la convocation de la milice pour exécuter les loix de l'Union, réprimer les insurrections et repousser les invasions;

De pourvoir à l'organisation, à l'armement et à la discipline de la milice, et à la manière de gouverner les parties de cette milice qui seront employées au service des Etats-Unis, réservant aux différens états respectifs, la nomination des officiers et le droit d'exercer la milice, d'après la discipline prescrite par le congrès;

D'exercer l'autorité législative exclusivement et dans tous les cas, sur le district quelconque (mais qui n'aura pas plus de dix milles en quarré,) qui par la cession de quelque état particulier et par l'acceptation du congrès, deviendra le siège du gouvernement des Etats-Unis; et d'exercer la même autorité dans tous les lieux achetés avec le consentement de la législature de l'état dans lequel ils seront situés, pour y construire des forts, des magasins, des arsenaux, des bassins, et autres édifices nécessaires; et

De faire toutes les loix nécessaires et convenables, pour maintenir l'exercice des pouvoirs ci-dessus et de tous les autres pouvoirs placés, par la constitution, dans le gouvernemeut des Etats-Unis et dans tous ses départemens et emplois.

Sect. IX. La migration ou l'importation des personnes que quelqu'un des états existans aujourd'hui, jugera à propos de recevoir, ne pourra être prohibé par le congrès, avant l'an mil-huit-cent-huit; mais une taxe ou un droit pourront être mis sur cette importation, n'excédant pas dix dollars par personne.

Le privilège de l'acte *habeas corpus* ne sera point suspendu, à moins que dans des cas de rébellion ou d'invasion la sûreté publique ne l'exige.

Aucun acte de proscription (*attainder*,) ou aucune loi *ex post facto* ne pourra être passée.

Aucune capitation ou autre taxe directe ne pourra être établie, qu'en proportion du cens (*census*) ou du dénombrement, qui a été dit plus haut devoir être fait.

Aucune taxe et aucun droit ne pourront être imposés sur des articles exportés de quelqu'un des états. Aucun réglement de commerce ou de finance ne pourra donner la préférence aux ports d'un état, sur ceux d'un autre: et les

vaisseaux partant des ports d'un état ou destinés pour l'un de ces ports, ne seront point obligés d'entrer dans ceux d'un autre, ni d'y acquitter aucuns droits.

Aucun argent ne sera tiré de la trésorerie que pour des usages déterminés par des loix. Un compte et une balance régulière de recettes et de dépenses des fonds publics seront publiés de tems en tems.

Aucun titre de noblesse ne sera accordé par les Etats-Unis: et aucune personne, occupant sous eux quelque emploi de confiance ou d'intérêt, ne pourra, sans le consentement du congrès, accepter aucun présent, émolument, office, ou titre quelconque, d'aucun roi, prince, ou état étranger.

Sect. X. Aucun état ne pourra faire de traités, d'alliance, ni de confédérations; accorder des lettres de marque et de représailles; battre monnoie, émettre des billets de crédit; faire servir au payement des dettes, autre chose que des monnoies d'or et d'argent; passer aucun bill *d'attainder*, loi *ex post facto*, ou aucune loi portant atteinte aux obligations des contrats; ni accorder aucun titre de noblesse.

Aucun état ne pourra sans le consentement du congrès, mettre aucuns droits ou impôts sur les importations et exportations, excepté ceux

qui pourront être absolument nécessaires pour l'exécution de ses loix de visite; (*inspection laws*) et le produit net de tous les droits ou impôts mis par un état sur les importations et exportations, sera réservé pour l'usage de la trésorerie des Etats-Unis; et toutes les loix qui y auront rapport, seront soumises à la révision et à la censure du congrès. Aucun état ne pourra, sans le consentement du congrès, établir des droits de *tonnage*, entretenir des troupes ou des vaisseaux de guerre, en tems de paix, faire aucun accord, contracter aucune liaison avec un autre état, ou avec une puissance étrangère, ni faire la guerre, excepté dans le cas d'une invasion actuelle, ou d'un danger assez pressant pour ne pas permettre de délai.

Article II.

Sect. I. Le pouvoir exécutif résidera dans le président des Etats-Unis de l'Amérique. Il occupera son office pendant un terme de quatre ans et sera, aussi bien que le vice-président, dont l'office sera de la même durée, élu de la manière suivante:

Chaque état nommera, de la manière que sa législature pourra prescrire, un nombre d'électeurs égal au nombre total de sénateurs et de représentans que l'état aura le droit d'envoyer

au congrès; mais aucun sénateur, aucun représentant, aucune personne pourvue d'un office de confiance ou d'intérêt, sous les Etats-Unis, ne pourront être nommés électeurs.

Les électeurs se rassembleront dans leurs états respectifs et voteront par scrutin à liste double, de manière qu'une des deux personnes désignées ne soit pas domiciliée dans le même état que les électeurs. Ils feront ensuite une liste de toutes les personnes qui ont eu des voix et du nombre de voix qu'elles ont obtenues; laquelle liste, ils signeront, certifieront et feront passer scellée au siège du gouvernement des Etats-Unis, en l'adressant au président du sénat. Le président du sénat, en présence du sénat et de la chambre des représentans, ouvrira les certificats et les suffrages seront alors comptés. La personne qui réunira le plus grand nombre de voix sera le président, si ce nombre forme la majorité du nombre total des électeurs nommés; et s'il y a une autre personne qui ait une telle majorité et qui ait un nombre égal de suffrages, alors la chambre des représentans élira immédiatement, par le scrutin, l'une de ces deux personnes pour président; et si personne n'a une majorité, alors la même chambre élira de même un président, parmi les cinq personnes qui avoient le plus de voix sur les listes.

Mais dans cette élection d'un président, les voix seront prises par états, la représentation de chaque état en ayant une; la chambre sera compétente pour cette élection, quand il s'y trouvera un membre, ou des membres des deux tiers des états, et une majorité de tous les états sera nécessaire pour valider le choix. Dans tous les cas, après l'élection du président, la personne qui aura le plus grand nombre de suffrages des électeurs, sera le vice-président; mais s'il en restoit deux ou plus, qui eussent un nombre égal de voix, le sénat élira le vice-président parmi elles, par la voie du scrutin.

Le congrès pourra déterminer le tems de choisir les électeurs, et le jour auquel ils devront donner leurs voix; lequel jour sera le même, dans tous les Etats-Unis.

Nul ne sera éligible à l'office de président, s'il n'est pas né citoyen des Etats-Unis, ou s'il ne l'étoit pas au tems de l'adoption de cette Constitution; nul ne pourra non plus être éligible à cet office, s'il n'a atteint l'âge de trente-cinq ans, et s'il n'a résidé quatorze ans dans les Etats-Unis.

En cas que le président soit déplacé de son office, ou en cas de mort, de résignation, ou d'inhabileté de sa part à exercer les pouvoirs et à remplir les devoirs du dit office, cet office

tombera au vice-président; et le congrès pourra pourvoir par une loi au cas de déplacement, de mort, de résignation ou d'inhabileté du président et du vice-président à la fois, déclarant quel sera l'officier qui devra alors faire les fonctions de président; et cet officier les exercera en conséquence, jusqu'à ce que l'inhabileté ait cessé, ou qu'on ait élu un président.

Le président recevra, à des époques déterminées, une indemnité pour ses services, qui ne pourra être augmentée ni diminuée, pendant la période pour laquelle il aura été élu; et pendant cette période, il ne recevra aucun autre émolument des Etats-Unis, ni d'aucun état en particulier.

Avant d'entrer en exercice de son office, il prendra le serment ou l'affirmation suivante:

Je jure (ou j'affirme) solemnellement, que j'exercerai fidèlement l'office de Président des Etats-Unis; et que j'emploierai tous mes moyens à conserver, protéger et défendre la constitution des Etats-Unis.

Sect. II. Le président sera commandant en chef de l'armée et de la marine des Etats-Unis, et de la milice des différens états, lorsqu'elle sera appellée au service actuel des Etats-Unis; il pourra demander l'opinion par écrit du principal officier de chacun des départemens

du

du pouvoir exécutif, sur les sujets relatifs aux devoirs de leurs offices respectifs; et il aura le pouvoir d'accorder des répits ou des grâces pour les offenses commises contre les Etats-Unis, excepté dans les cas *d'impeachment*.

Il aura le pouvoir, par le conseil et avec le consentement du sénat, de faire des traités, pourvu que les deux tiers des sénateurs présens y concourent; et il nommera, et avec le conseil et le consentement du sénat, il appointera des ambassadeurs, d'autres ministres publics et consuls, les juges de la cour suprême et tous les autres officiers des Etats-Unis, dont on ne détermine pas autrement ici le mode de nomination, lequel sera établi par une loi. Mais le congrès pourra, par une loi, donner la nomination de tels officiers inférieurs qu'il le jugera convenable, au président seul, aux cours de justice ou aux chefs de départemens.

Le président aura le pouvoir de remplir les places qui viendront à vaquer pendant la non session du sénat, en accordant des commissions qui expireront à la fin de la session suivante.

Sect. III. Il rendra compte, de tems en tems, au sénat, de l'état de l'union, et recommandera à son examen les mesures qu'il croira nécessaires et convenables. Il pourra dans les cas extraordinaires, convoquer les deux cham-

bres, ou l'une des deux; et en cas qu'elles ne puissent s'accorder sur le tems de l'ajournement, il pourra les ajourner aux époques qu'il jugera convenables; il recevra les ambassadeurs et autres ministres publics; il tiendra la main à ce que les loix soient fidellement exécutées, et donnera des commissions à tous les officiers des Etats-Unis.

Sect. IV. Le président, le vice-président et tous les officiers civils des Etats-Unis, seront déplacés de leur office sur *l'impeachment* ou la conviction de trahison, de corruption, ou pour d'autres hauts crimes et méfaits.

ARTICLE III.

Sect. I. Le pouvoir judiciaire des Etats-Unis résidera dans une cour suprême et dans telles cours inférieures que le congrès pourra de tems en tems ordonner et établir. Les juges, tant de la cour suprême que des cours inférieures, se maintiendront dans leurs offices, tant qu'ils s'y comporteront bien, et recevront, à des tems marqués, une indemnité, pour leurs services, qui ne sera point diminuée, pendant qu'ils resteront en charge.

Sect. II. Le pouvoir judiciaire s'étendra à tous les cas de justice et de loi qui auront lieu sous cette constitution, les loix des Etats-Unis et les traités

faits ou à faire par leur autorité; à tous les cas relatifs aux ambassadeurs, aux autres ministres publics et aux consuls; à tous les cas d'amirauté et de jurisdiction maritime; aux contentions entre deux ou plusieurs états; entre un état et des citoyens d'un autre état; entre des citoyens de différens états; entre des citoyens du même état réclamant des terres concédées par différens états; et entre un état ou ses citoyens et des états, citoyens, ou sujets étrangers.

Dans tous les cas relatifs aux ambassadeurs, aux autres ministres publics et aux consuls, et dans ceux où un état sera partie, la cour suprême aura la jurisdiction, en première instance. Dans tous les autres cas ci-dessus mentionnés, la cour suprême aura la jurisdiction d'appel, tant pour le droit que pour le fait; sous les exceptions et les réglemens que le congrès pourra faire.

Le jugement de tous les crimes, excepté dans les cas *d'impeachment*, se fera par *jury;* ces jugemens auront lieu dans les états, où les crimes auront été commis; mais quand ils n'auront pas été commis sur le territoire d'un état, le jugement aura lieu dans tel lieu, ou dans tels lieux que le congrès indiquera, par une loi.

Sect. III. Le crime de trahison contre les Etats-Unis, consistera seulement à leur faire la

guerre, à se joindre à leurs ennemis et à donner à ces ennemis aide et soutien. Nul ne pourra être convaincu de trahison que d'après la déposition de deux témoins de la même action extérieure, ou sur sa propre confession en pleine cour.

Le congrès aura le pouvoir de déclarer le châtiment dans les crimes de trahison; mais aucune condamnation pour ces crimes ne pourra opérer de forfaiture, que pendant la vie de la personne convaincue et ne pourra atteindre ses enfans.

Article IV.

Sect. I. Toute foi et tout crédit seront ajoutés, dans chaque état, aux actes publics, régîtres et procédés judiciaires de chacun des autres états. Et le congrès pourra préscrire, par des loix, la manière dont ces actes, régîtres et procédés seront rendus authentiques, et l'effet qu'ils devront avoir.

Sect. II. Les citoyens de chaque état auront droit à tous les privilèges et immunités de citoyens, dans les autres états.

Toute personne accusée de trahison, de félonie, ou d'autres crimes, dans un état, et qui

se dérobant à la justice, sera trouvée dans un autre état, sera livrée, sur la demande du pouvoir exécutif de l'état dont elle se sera échappée, pour être transportée dans l'état ayant la jurisdiction de ce crime.

Toute personne engagée à servir ou à travailler dans un état, sous les loix de cet état, et s'échappant dans un autre, ne pourra être libérée de son engagement à servir ou à travailler, en conséquence d'aucune loi ou réglement de l'état où elle aura pris refuge, mais elle sera livrée sur la réclamation de la partie à laquelle le service ou le travail sera dû.

Sect. III. De nouveaux états pourront être admis par le congrès à cette union; mais aucun nouvel état ne sera formé ou érigé dans les limites de la jurisdiction d'un autre état; et aucun état ne sera formé par la jonction de deux ou de plusieurs états ou parties d'états, sans le consentement des législatures des états intéressés, aussi bien que du congrès.

Le congrès aura le pouvoir de disposer des territoires ou propriétés appartenantes aux Etats-Unis, et de faire toutes les loix et réglemens relatifs à ces propriétés et territoires; et rien dans cette constitution ne pourra être expliqué de manière à préjudicier aux prétentions des Etats-Unis, ni d'aucun état particulier.

Sect. IV. Les Etats-Unis garantiront à chaque état de cette union, une forme républicaine de gouvernement, et protégeront chacun de ces états contre toute invasion; et sur la demande de leurs législatures, ou du pouvoir exécutif (quand la législature ne pourra être convoquée,) ils les protégeront aussi contre toute violence domestique.

ARTICLE V.

Toutes les fois que les deux tiers des deux chambres le jugeront nécessaire, le congrès proposera des amendemens à cette constitution, et sur la demande des législatures des deux tiers des différens états, il appellera une convention pour proposer des amendemens qui, dans les deux cas, seront valides, à toutes fins, comme parties de cette constitution, après avoir été ratifiés par les législatures des trois quarts des différens états, ou par les conventions des trois quarts de ces états, selon que l'un ou l'autre mode de ratification, aura été proposé par le congrès: Pourvu qu'aucun amendement qui pourra être fait avant l'année mil huit-cent-huit, n'affecte en aucune manière, la première et la quatrième clauses de la neuvième section du premier article; et qu'aucun état ne soit privé, sans son consentement, de son suffrage égal dans le sénat.

Article VI.

Toutes les dettes contractées et tous les engagemens pris avant l'adoption de cette constitution, seront valides contre les Etats-Unis, sous cette constitution, comme sous la confédération.

Cette constitution, et les loix des Etats-Unis qui seront faites en conséquence, et tous les traités faits ou à faire sous l'autorité des Etats-Unis, seront la suprême loi du pays; et les juges de chaque état seront obligés par cette loi, nonobstant tout ce qui pourroit se trouver de contraire dans la constitution ou les loix particulières de chaque état.

Les sénateurs et représentans ci-dessus mentionnés et les membres des législatures des différens états; et tous les officiers exécutifs et judiciaires, tant des Etats-Unis que des différens états, s'obligeront par serment ou par affirmation à soutenir cette constitution; mais aucun serment de conformité religieuse (*religious test*) ne pourra jamais être exigé, pour être habile à posséder aucun office ou charge de confiance publique sous les Etats-Unis.

Article VII.

La ratification des conventions de neuf états, suffira pour l'établissement de cette constitution entre les états qui la ratifieront de cette manière.

Fait en convention, par le consentement unanime des états présens, le dix-septième jour de septembre, de l'an de notre seigneur mil-sept-cent-quatre vingt-sept, et de l'indépendance des Etats-Unis de l'Amérique, le douzième, en témoignage de quoi, nous avons ci-dessous signé nos noms :

GEORGE WASHINGTON, président,
et député de Virginie.

New-Hampshire,
John Langdon,
Nicholas Gilman.

Massachusetts,
Nathaniel Gorham,
Rufus King.

Connecticut,
William Sam. Johnson,
Roger Sherman.

New-York,
Alexandre Hamilton.

New-Jersey,
William Livingston,
David Brearly,
William Patterson,
Jonathan Dayton.

Pensylvanie,
Benjamin Franklin,
Thomas Mifflin,
Robert Morris,
George Clymer,
Thomas Fitzsimons,
Jared Ingersol,
James Wilson,
Gouverneur Morris.

Delaware,
George Lead,
Gunning Bedford, jun.
John Dickinson,
Richard Bassett,
Jacob Broom.

Maryland,
James Mac Henry,
Daniel St. Tho. Jenifer,
Daniel Carroll.

Virginie, Charles Cotesworth
John Blair, Pinckney,
James Madison, junior, Charles Pinckney,
Caroline du nord, Pierce Buttler.
William Blount, *Georgie*,
Richard Dobbs Spaight, William Few,
Hugues Williamson. Abraham Baldwin.
Caroline du Sud, *attesté*
John Rutledge, Wm. Jackson, secrétaire.

EN CONVENTION,

Lundi, 17 septembre, 1787, présens:

Les états de New-Hampshire, Massachusetts, Connecticut, Mr. *Hamilton* de New-York, New-Jersey, Pensylvanie, Delaware, Maryland, Virginie, Caroline du Nord, Caroline du Sud et Georgie;

Il a été résolu,

Que la constitution précédente sera mise devant les Etats-Unis, assemblés en congrès, et que c'est l'opinion de cette convention que la dite constitution soit soumise dans la suite à l'examen d'une convention de délégués, choisis dans chaque état, par le peuple du dit état, sur la recommandation de sa législature, pour recevoir leur assentiment et leur ratification; et que chaque convention qui donnera son assentiment et sa ratification, en donnera avis aux États-

Unis assemblés en congrès ; *il a été résolu*, que c'est l'opinion de cette convention, qu'aussitôt que les conventions de neuf états auront ratifié cette constitution, les Etats-Unis assemblés en congrès, fixeront un jour, auquel les états qui l'auront ratifié, nommeront des électeurs, et un jour auquel les électeurs se rassembleront pour le scrutin d'un président; et fixeront aussi le tems et le lieu auxquels on commencera à procéder d'après cette constitution. Qu'après cette publication, les électeurs seront nommés, et les sénateurs et représentans élus. Que les électeurs se réuniront au jour fixé pour l'élection du président et feront passer leurs suffrages certifiés, signés, scellés et adressés, comme la constitution le prescrit, au secrétaire des Etats-Unis, assemblés en congrès. Que les sénateurs et les représentans se réuniront au tems et au lieu assignés. Que les sénateurs nommeront un président du sénat, pour le seul effet de recevoir, d'ouvrir et de compter les votes pour l'élection du président, et qu'après qu'il aura été élu, le congrès, ensemble avec le président, procédera sans délai à exécuter cette constitution.

Par ordre unanime de la convention,
GEORGE WASHINGTON, *président*,
William Jackson, *secrétaire*.

NB. D'après cette résolution, la nouvelle constitution, (qui est à présent pleinement établie, par les moyens qui y sont contenus,) fut envoyée au président du congrès alors existant, (l'ancien congrès,) accompagnée de la lettre suivante du président de la convention. Le congrès, d'après la nouvelle formation, fut élu l'année suivante; et le général Washington unanimement élu président.

EN CONVENTION,
17 septembre 1787.

Monsieur,

Nous avons l'honneur de soumettre à la considération des Etats-Unis assemblés en congrès, la constitution qui nous a paru la plus convenable.

Les amis de notre pays ont long-tems vu et désiré que le pouvoir de faire la guerre, la paix et les traités; celui de lever des fonds et de régler le commerce, ainsi que les autorités correspondentes exécutives et judiciaires, fussent pleinement et effectuellement placés dans le gouvernement général de l'union. Mais l'inconvénient de déléguer à un seul corps une confiance aussi étendue, est évident. ---- De-là résulte la nécessité d'une organisation différente.

Il est évidemment impraticable, dans le gouvernement fédéral de ces états, d'assurer tous les droits d'une souveraineté indépendante à chacun d'entr'eux, et de pourvoir en même tems à l'intérêt et à la sûreté de tous. Des individus qui entrent en société, doivent abandonner une partie de leur liberté, pour conserver le reste. La grandeur du sacrifice doit dépendre de la situation et des circonstances, aussi bien que du but auquel on veut parvenir. Dans tous les tems, il est difficile de tirer avec précision une ligne, entre les droits qui doivent être abandonnés, et ceux que l'on peut conserver; et dans cette occasion la difficulté étoit augmentée par la différence qui existe entre les différens états, dans leur situation, leur étendue, leurs habitudes et leurs intérêts particuliers.

Dans nos délibérations sur ce sujet, nous avons eu constamment en vue, ce qui nous paroît être le plus grand intérêt de tout véritable américain, la consolidation de notre union, de laquelle dépendent notre prospérité, notre félicité, notre sûreté, peut-être notre existence nationale. Cette importante considération sérieusement et profondément gravée dans nos esprits, a conduit chaque état de la convention à être moins rigide sur des points de grandeur inférieure qu'on n'auroit pu l'attendre sans cela;

et ainsi la constitution que nous présentons à présent, est le produit d'un esprit d'union, et de cette déférence, de cette condescendance mutuelles, que les circonstances particulières de notre situation politique rendoient indispensables.

On ne doit peut-être pas attendre qu'elle obtiendra l'approbation pleine et entière de chaque état; mais chaque état voudra sans doute considérer que, si son intérêt seul eut été consulté, les conséquences en auroient été particulièrement injustes et désagréables pour les autres. Nous espérons et croyons que cette constitution aura aussi peu de défauts qu'on pouvoit raisonnablement l'attendre; qu'elle puisse contribuer au bien-être durable de ce pays qui nous est si cher à tous, et assurer sa liberté et son bonheur: voilà notre plus ardent désir.

Avec un grand respect, nous avons l'honneur d'être,

Monsieur,

de Votre Excellence,

les très-humbles et très obéissans serviteurs,

GEORGE WASHINGTON, *président*.

Par ordre unanime de la convention.

A Son Excellence,

le président du congrès.

En congrès, 4 mars 1789.

Les conventions d'un nombre d'états, ayant, au moment de leur acceptation de la constitution, exprimé le désir d'y voir ajouter de plus amples clauses déclaratoires et restrictives, afin de prévenir les fausses interprétations, ou l'abus de ses pouvoirs; et comme le meilleur moyen d'assurer les fins bienfaisantes de l'institution du gouvernement, est d'augmenter les motifs de la confiance qu'on doit avoir en lui;

Il a été résolu, *par le sénat et la chambre des représentans des Etats-Unis de l'Amérique assemblés en congrès, les deux tiers des deux chambres y concourant*: Que les articles suivans seront proposés aux législatures des différents états, comme amendemens à la constitution des Etats-Unis, tous et chacun des quels articles devant être valides à toutes fins comme parties de la dite constitution, après avoir été ratifiés par les *trois quarts* des dites législatures; savoir:

ARTICLES *d'addition ou d'amendement à la* Constitution des Etats-Unis de l'Amérique; *proposés par le congrès et ratifiés par les législatures des différens états, suivant l'article cinquième de la constitution originelle.*

ARTICLE I.

Après le premier dénombrement requis dans le premier article de la constitution, il y aura un représentant pour trente mille, jusqu'à ce que leur nombre monte à cent; après quoi la proportion sera réglée par le congrès, de manière qu'il n'y ait pas moins de cent représentans, ni moins d'un représentant pour quarante mille personnes, jusqu'à ce que le nombre des représentans monte à deux cents; après quoi la proportion sera réglée par le congrès, de manière qu'il n'y ait pas moins de deux cents représentans, ni plus d'un représentant pour cinquante mille personnes.

ARTICLE II.

Aucune loi faisant un changement dans l'indemnité accordée aux sénateurs et aux représentans pour leurs services, ne pourra avoir d'effet qu'après une nouvelle élection de représentans.

ARTICLE III.

Le congrès ne pourra faire aucune loi relative à un établissement de religion, ou pour en prohiber l'exercice, ou pour restreindre la liberté des discours ou de la presse, ou le droit du peuple de s'assembler paisiblement et de présenter des pétitions au gouvernement pour le redressement des griefs.

ARTICLE IV.

Une milice bien réglée étant nécessaire à la sûreté d'un état libre, le droit du peuple d'avoir et de porter des armes, ne sera point enfreint.

ARTICLE V.

En tems de paix, aucun soldat ne sera mis en quartier dans une maison, sans le consentement du propriétaire, ni en tems de guerre, autrement que de la manière qui sera prescrite par la loi.

ARTICLE VI.

Le droit du peuple d'avoir sa personne, sa maison, ses papiers et ses effets assurés, contre toute recherche et saisie non-motivée, ne sera point violé, et aucun mandat d'arrêt (*warrant*) ne sera lancé que sur un rapport probable, soutenu par serment ou par affirmation, et décrivant d'une manière circonstanciée le lieu qu'on devra visiter, et la personne et les effets qui devront être saisis.

ARTICLE VII.

Nul ne sera tenu à répondre d'un crime capital ou autrement infâme, que sur la dénonciation ou l'accusation d'un grand juré; (*presentment or indictment,*) excepté dans les cas de délits militaires, tant par terre que par mer, ou dans la milice en service actuel, dans un tems de

de guerre ou de danger public; nul ne pourra non plus être mis, deux fois pour la même offense, en danger de perdre la vie ou un membre; ni être forcé, dans un cas criminel, à témoigner contre lui-même; ni être privé de la vie, de sa propriété ou de sa liberté, sans un procès légal et régulier; et aucune propriété particulière ne pourra être prise pour un usage public, sans une juste compensation.

ARTICLE VIII.

Dans toutes les poursuites criminelles, l'accusé jouira du droit d'une procédure publique et prompte, par un juré impartial de l'état et du district dans lesquels le délit aura été commis, lequel district sera auparavant reconnu et certifié légalement et de celui d'être informé de la nature et de la cause de l'accusation; d'être confronté aux témoins qui déposeront contre lui; d'avoir la procédure compulsoire pour obtenir des témoins en sa faveur, et d'avoir le secours d'un conseil pour sa défense.

ARTICLE IX.

Dans les procès au civil, où la valeur de la chose en litige excédera vingt dollars, le droit de procédure par jurés sera conservé, et aucun fait déterminé par un juré ne sera ré-examiné, dans aucune cour des Etats-Unis, que d'après

les règles de la loi civile et coutumière (*common law.*)

ARTICLE X.

On n'exigera point de cautions excessives, on n'imposera point d'amendes excessives, on n'infligera point de punitions cruelles et inusitées.

ARTICLE XI.

L'énumération faite par la constitution de certains droits, ne pourra servir de prétexte pour nier ou diminuer d'autres droits conservés par le peuple.

ARTICLE XII.

Les pouvoirs non délégués aux Etats-Unis, par la constitution, et non interdits par elle aux états particuliers, sont réservés à ces états respectivement, ou au peuple.

FREDERIC AUG. MUHLENBERG,
orateur de la chambre des représentans.

JOHN ADAMS, *vice-président des Etats-Unis, et président du sénat.*

attesté.

JOHN BECKLEY,
clerc de la chambre des représentans.

SAM. A. OTIS,
secrétaire du sénat.

EXTRAIT d'un ouvrage non encore publié, compilé et écrit à Philadelphie, dans l'automne de 1793, intitulé: Vue des Etats-Unis de l'Amérique, par Tench Coxe, Ecuyer, (*a view of the united states of America, by Tench Coxe, Esq.*)

CHAPITRE XV.

Ce chapitre, qui fait la conclusion, est destiné à une récapitulation sommaire des principaux faits qui caractérisent le peuple américain, ainsi que le pays et le territoire qui lui a été assigné par les dispositions de la providence.

ILS ont proscrit ces principes, par l'opération desquels les oppressions et les contraintes religieuses, de toute espèce, ont été les fléaux des hommes; et rejettant la simple tolérance, ils ont placé sur un pied commun d'égalité, toutes les églises, toutes les sectes, toutes les sociétés d'hommes religieux.

Ils ont proscrit de la même manière ces principes, par l'opération desquels les oppressions civiles ont été exercées sur les hommes; et ils ont fait des progrès non encore surpassés, dans la pratique des principes de la liberté des gouvernemens.

Pendant que la fermentation des contentions civiles et révolutionnaires agissoit encore sur leurs

esprits, au milieu de la chaleur des passions qui accompagne cet état de choses, ils ont, depuis peu, examiné avec une attention tranquille les imperfections de leurs établissemens nationaux et civils; ils ont réfléchi, avec toute la profondeur nécessaire, aux nombreux inconvéniens que ces imperfections avoient produits, et aux scènes imposantes dans lesquelles ils seroient probablement appellés à agir ou à souffrir, si leurs constitutions civiles restoient imparfaites; et ils ont depuis donné à l'univers le spectacle nouveau et intéressant d'un peuple entier se rassemblant, pour ainsi dire, *dans la plénitude de ses droits politiques et s'imposant le joug salutaire et nécessaire d'un gouvernement fondé sur l'équité.*

En deux occasions, séparées par quatre ans d'intervalle, une réputation personnelle, et les intérêts publics ont produit une élection unanime et régulière du principal magistrat des Etats-Unis, sans aucun effort, sans aucune mesure même la plus petite, pour la concerter.

Pendant quatre ans, la seconde charge publique nationale et toutes celles du troisième rang, sont restées dans les mêmes mains; et les changemens n'ont eu lieu dans les places plus subordinées, qu'en petit nombre, et pour cause de démission volontaire, ou de mort.

La dette publique est plus petite, eu égard à la richesse et à la population actuelle des Etats-Unis, que la dette publique d'aucune autre nation civilisée.

Les Etats-Unis (y compris les opérations des états particuliers,) ont amorti une plus grande quantité proportionnelle de leur dette publique, pendant les dix dernières années, qu'aucune nation du monde.

Les dépenses du gouvernement sont beaucoup moindres, eu égard à la richesse et à la population, que chez aucune nation de l'Europe.

Il n'y a point d'impôt territorial, parmi les revenus nationaux; aucune taxe intérieure, ni accise sur les comestibles, les boissons, les matières de chauffage et d'éclairage, sur aucune manufacture nationale ou étrangère, sur aucune production nationale ou étrangère, excepté un droit d'environ quatre deniers sterling, sur les liqueurs spiritueuses distillées dans le pays. La plus grande partie des charges publiques est acquittée par un droit d'importation sur les marchandises étrangères, lequel étant remis, en cas d'exportation, ne reste que sur ce qui est réellement employé dans le pays, et est, sous cet aspect, le plus modique du monde.

Le commerce a été encouragé, par la remise de tout droit d'importation sur les marchan-

dises étrangères, lorsqu'on les exporte, excepté seulement quelques objets d'une nature particulière et peu nombreux, que l'on ne désire pas de voir beaucoup importer, ni employer dans les Etats-Unis.

Une monnoie (hôtel des monnoies) nationale est établie sous la conduite de David Rittenhouse, l'homme du pays le plus habile, dans la pratique des sciences et des arts. Il a été pourvu par une loi à ce que la pureté et la valeur intrinsèque des monnoies d'argent fussent les mêmes qu'en Espagne; et celles des monnoies d'or les mêmes que parmi les nations de l'Europe les plus rigides à cet égard. Le gouverment des Etats-Unis renonce au profit de la fabrication des monnoies; renonciation politique et salutaire.

Les banques établies dans les différentes cités de Philadelphie, New-York, Boston, Baltimore, Charlestown, Alexandrie etc. partagent à présent un profit de $7\frac{1}{2}$ à $8\frac{1}{2}$ pour cent, par an, (1) qui se paye par semestres. L'intérêt de la dette des Etats-Unis se paye par trimestres, avec une ponctualité absolue et parfaite. Il n'y a point de taxes sur les propriétés placées dans les fonds et sur les banques.

(1) *On pourroit dire plus, avec vérité.*

La construction des vaisseaux a été plus active dans les Etats-Unis l'année 1792, que dans aucune année précédente, depuis l'établissement du pays, et elle est plus grande cette année-ci (1793) que la dernière. En général, l'art de construire les vaisseaux n'a jamais été aussi bien entendu, ni aussi bien pratiqué, et jamais on ne forma, dans les Etats-Unis, un aussi grand nombre de ces manufactures nécessaires, pour les agrès, les apparaux, l'équipement et l'armement des vaisseaux.

La valeur des manufactures des Etats-Unis est certainement plus que le double de la valeur de leurs exportations de marchandises du pays.

La valeur des manufactures des Etats-Unis est beaucoup plus grande, que la valeur en gros de toutes leurs importations, y compris la valeur des marchandises qui sont de nouveau exportées.

Les manufactures des Etats-Unis fournissent en général des articles d'aisance, d'utilité et de nécessité. Les articles de luxe, d'élégance et d'ostentation ne sont point manufacturés en Amérique, à un petit nombre près.

Les manufactures des Etats-Unis ont augmenté très rapidement depuis la guerre de la révolution, et particulièrement pendant les cinq dernières années.

Des manufactures de ménage existent dans les maisons de presque tous les fermiers et planteurs, et chez une grande partie des habitans des villages et des villes. Cette pratique augmente, par les influences vivifiantes de l'intérêt particulier et de l'esprit public.

Les exportations des Etats-Unis ont augmenté, pendant les deux dernières années, d'environ quatorze pour cent. (1)

Ces exportations sont composées, en grande partie, des comestibles les plus nécessaires à l'homme et aux animaux qui travaillent pour lui, et en matières premières pour les manufactures de l'utilité et de la consommation la plus générale.

Il n'y a point de droits sur l'exportation des productions de la terre, et de tels droits ne peuvent être imposés sur aucune marchandise exportée: l'exportation des denrées peut être suspendue ou prohibée.

Les productions de la terre et toutes les autres marchandises, peuvent être librement exportées sur les vaisseaux et navires de toutes les nations (non ennemies) sans distinction.

---

(1) *Dans les trois dernières années elles ont augmenté de dix-huit millions et un quart à vingt-six millions de dollars.* 30 *septembre* 1793.

Les exportations des Etats-Unis forment cinq fois le montant des taxes nationales et des droits. (1)

Le montant du fret extérieur des vaisseaux et navires des Etats-Unis, est probablement égal à présent à toutes les taxes et droits nationaux. Le fret intérieur est considérable. Le gain des bâtimens pêcheurs, au lieu de fret, est aussi considérable.

Les frets du cabotage sont d'une plus grande valeur que les deux derniers.

Tous les vaisseaux et navires partent des Etats-Unis pleinement chargés, excepté une partie de ceux qui vont aux Indes orientales.

Une grande quantité de bâtimens est employée au cabotage.

Une quantité considérable de bâtimens est employée à la pêche de la baleine et de la morue.

Les importations des Etats-Unis sont moindres en valeur que les exportations, déduction faite du fret extérieur de leurs propres vaisseaux, (dont le retour se fait en marchandises,) du produit net de la vente de leurs vaisseaux aux étrangers, et des propriétés importées par les émigrans des pays étrangers.

Comme la très-grande quantité des importations que reçoit l'Amérique, consiste en objets

(1) *Elles en forment presque le sextuple.* 30 *Sept.* 1793.

de manufactures, (et en matières premières qu'elle-même peut produire,) les Etats-Unis auront toujours les moyens les plus attrayans de diminuer le désavantage de la balance de leur commerce avec les pays étrangers; les manufacturiers habiles et industrieux de l'Amérique trouveront dans leur pays même un débouché certain, et le propriétaire ainsi que le fermier peuvent se promettre, sans crainte d'être trompés, une défaite toujours croissante de leurs denrées. (1)

Les importations des Etats-Unis n'ont pas augmenté à proportion de l'accroissement de leur population et de leurs richesses. *La raison en est qu'on a constamment introduit de nouvelles branches de manufactures, et qu'on a considérablement étendu les anciennes.*

Les importations pour la consommation des Etats-Unis, sont composées d'objets de manufactures dans une proportion beaucoup moins grande qu'autrefois, *et cela par les deux causes déjà mentionnées.*

Les importations des Etats-Unis ont presque cessé de comprendre certains articles de

---

(1) *Témoin le prix constant de nos denrées pendant l'embargo.*

fournitures navales et militaires, ainsi que d'autres de l'utilité et de la consommation la plus grande et *toujours par les deux mêmes causes.* Une petite partie des importations des Etats-Unis consiste en objets nécessaires; une grande partie en articles d'aisance et de commodité, et il s'y joint quelques objets de luxe: mais leurs exportations consistent principalement en objets de nécessité première, avec quelques articles d'utilité et d'agrément et quelques-uns de luxe. Voici un état des quantités de quelques-uns des principaux articles exportés des Etats-Unis, pendant une année, à finir au mois de Septembre 1792.

3,145,255	boisseaux de grains et légumes, (principalement froment, maïs, seigle, haricots et pois.)
44,752	chevaux, bêtes à corne, mulets, cochons et moutons.
1,469,723	barrils de farines, biscuit et riz, réduisant les fûts de différente espèce en barrils à farine.
146,969	barrils de goudron, poix thérébentine et résine.
116,803	barrils de boeuf, porc, mouton, saucisses, huîtres, tripes etc. réduisant les fûts de différente espèce en barrils à boeuf et à porc.

231,776 barrils de poisson sec et salé, les réduisant en barrils des mêmes dimensions.

948,115 gallons de liqueurs spiritueuses et distillées dans les Etats-Unis.

7,823 tonneaux pesant 12 quintaux et 14 livres de potasse et de cendre calcinées, (*pearl ashes.*)

112,428 boucauds (Hogsheads) de tabac.

60,646,861 pieds de planches, ais etc.

19,391½ tonneaux de bois de charpente, (*timber.*)

18,374 pièces de charpente, (*timber.*)

1,080 genoux de vaisseau en cèdre et en chêne.

71,693,863 bardeaux.

31,760,702 douvelles et cerceaux.

191 charpentes de maison.

73,318 avirons, bancs de rameurs et anspecs.

48,860 barrils (shook or knock-down casks.)

52,381 muids (hogsheads) de graine de lin. (1)

---

(1) *Les exportations de l'année dont on vient de voir une partie, montoient à* 21,000,000 *de Dollars, mais les exportations de l'année suivante,* (*finissant au* 30

En général les importations des Etats-Unis y parviennent aujourd'hui directement et sans détour des pays qui les produisent ou les manufacturent, tels que la Chine, l'Inde proprement dite, les Isles de France et de Bourbon, le Cap de bonne espérance, les établissemens méridionaux de l'Amérique et les Indes occidentales, les Isles à vin, (sans doute les Canaries et Madeire,) les pays situés sur la Méditerranée et la Baltique, la Grande-Bretagne et l'Irlande, la France, les Pays-bas et l'Allemagne, l'Espagne et le Portugal.

Il suffiroit de la moitié, et même de moins de la moitié, des vaisseaux et navires appartenans aux Etats-Unis, pour le transport de tous les objets qu'ils importent ou consomment.

Les citoyens des Etats-Unis peuvent avoir légalement un intérêt dans une branche quelconque de commerce étranger, soit qu'on le fasse des Etats-Unis, ou de tout autre pays.(1)

Leur commerce est varié et prospère; ils importent pour leur propre consommation; ils

---

Septembre 1793) *montoient à* 5,000,000 *de plus, étant de* 26,000,000 *de Dollars. Les comestibles et les matières premières ont considérablement augmenté. En farine seule, il y eut* 1,013,000 *barrils d'embarqués.*

(1) *Excepté le commerce des esclaves. Mars,* 1794.

ont ensuite le commerce d'exportation, le cabotage, le commerce intérieur, celui des Indes, les manufactures, la construction les pêcheries, la banque et les assurances des maisons, des cargaisons et des vaisseaux. Il n'y a aucune branche de commerce étranger ou domestique, dans lequel chaque district, chaque ville, chaque port, chaque individu n'ait le même droit à s'intéresser. L'intérêt légal de l'argent est de six pour cent par an dans la plûpart des états; dans quelques-uns il est de sept pour cent: dans un seul, de cinq pour cent.

Les capitaines et les autres officiers des vaisseaux américains, sont regardés comme habiles et judicieux: cette opinion jointe à la bonté de leurs vaisseaux et de leur armement, fait que ces vaisseaux sont assurés en Europe aux conditions les plus favorables, en comparaison des risques de ce genre que l'on court à bord des vaisseaux des autres nations.

Les différens états de l'Amérique, à une petite exception près, ont tous aboli le commerce des esclaves, et même dans quelque cas, l'esclavage actuel des nègres. Dans d'autres, ils ont pris des mesures pour son abolition certaine, mais graduelle. L'importation des esclaves a cessé, et ne peut recommencer de manière à interrompre le repos de l'Afrique,

ou à mettre en danger la tranquillité des Etats-Unis. Dans un cas d'une aussi grande importance, on a mieux aimé employer avec persévérance des alternatives efficaces, que d'appliquer immédiatement des remèdes violens.

Les habits, les livres, les meubles que les émigrans apportent en Amérique, sont exemts de tous droits, ainsi que les instrumens et les outils de leurs professions ou de leurs métiers; et ils peuvent, dès le jour de leur arrivée, entreprendre le commerce et les manufactures, exercer l'agriculture ou les métiers, sur le même pied que les citoyens nés dans le pays.

Les étrangers et leurs propriétés dans les Etats-Unis ne sont pas soumis à des impositions différentes, ni plus fortes que les citoyens nés dans le pays, et leurs propriétés.

Toute jurisdiction étrangère, en matières ecclésiastiques, est incompatible avec les loix et les constitutions des Etats-Unis.

Presque toutes les églises chrétiennes connues existent dans les Etats-Unis, comme aussi l'église hébraïque. Il n'y a pas eu une seule dispute entre deux sectes ou deux églises, depuis la révolution. Il n'y a point de dixmes. Les frais de mariages et d'enterremens, des terres attachées aux places des ministres, des rentes territoriales, des capitaux placés à in-

térêt et des contributions volontaires, sont les principaux moyens qui entretiennent le clergé. Plusieurs membres de ce corps professent et enseignent dans les universités, les collèges, les académies, les écoles; fonctions intéressantes, auxquelles des ministres pieux et savans sont regardés comme particulièrement propres. Dans les églises épiscopales, presbytériennes ou indépendantes, il n'existe aucun traitement pour des ecclésiastiques d'un caractère plus élevé que celui de recteur ou de ministre de l'évangile; et il en est généralement de même dans les autres religions. Il y a quelques ministres assistans, mais point de vicaires.

Les taxes pour l'entretien des pauvres sont très-peu considérables dans les Etats-Unis, à cause de la facilité, avec laquelle tous les hommes, toutes les femmes et même les enfans assez âgés pour travailler au plus léger ouvrage, peuvent se procurer une existence honnête. Le pauvre qui a de l'industrie, s'il y joint l'économie et de la frugalité, peut souvent se mettre au-dessus du besoin, au bout de quelques années.

Les chevaux, les bestiaux et autres animaux importés pour en avoir la race, sont exemptés, par la loi, de tout droit d'importation.

Toutes

Toutes les terres des États-Unis sont exemptes de dixmes.

Le prix moyen du *loyer annuel* d'un acre de terre, en Europe, est plus grand que le prix moyen de l'achat d'un acre en Amérique; en comprenant dans l'estimation la valeur des fermes américaines cultivées depuis long-tems, et la grande masse des terres incultes.

Les ordonnances et les réglemens militaires des Etats-Unis sont faits pour maintenir cette exacte discipline et cette entière subordination, indispensables pour rendre une armée puissante. Tous les officiers des troupes de terre et des forces de mer sont, par la constitution, nommés par le président, d'après le conseil et avec le consentement du sénat.

Les productions des Etats-Unis et les manufactures d'effets de guerre qui y sont établies, les mettent en état de se fournir par eux-mêmes, des vaisseaux de guerre, de la poudre, des boulets et des balles, des bombes et des grenades, des canons et leurs affuts, des sabres et des haches, des grapins, du fer, du plomb, des gibernes, des baudriers, du papier à cartouches, des selles, des brides, des fourreaux de pistolets, des chapeaux pour le soldat et le matelot, des boucles, des souliers et des bottes

des culottes de peau, de la drèche et des liqueurs spiritueuses, des matières navales, du carton pour doublage, du tabac manufacturé, du savon, des chandelles, du lard, du beurre, du boeuf, du cochon, du jambon, des salaisons, des pois, du biscuit, de la farine et d'autres articles nécessaires pour les armemens de terre et de mer.

L'éducation de la jeunesse a attiré une grande partie de l'attention de la législature des états.

On a entretenu longtems et avec générosité des écoles de nuit pour les jeunes hommes et les jeunes garçons qui passent le jour au travail ou aux affaires; et dans plusieurs endroits l'idée d'ouvrir des écoles pour le dimanche a été vivement saisie. Des écoles gratuites pour les deux sexes ont été multipliées; et l'on donne plus de soins que jamais à l'éducation des femmes.

Les habitans des Etats-Unis ont le génie de l'invention et la célérité ainsi que l'exactitude de l'exécution pour le méchanisme et la fabrication des objets nécessaires aux sciences, aux arts, aux manufactures, à la navigation et à l'agriculture. Le planétaire de Rittenhouse; le conducteur électrique de Franklin; le quartier de réflexion de Godfrey, perfectionné par Hadley; les machines à vapeurs de Rumsey et de Fitch; le pendule à verge de Leslie et ses autres

inventions d'horlogerie ; la construction des vaisseaux ; le bâteau de la Nouvelle Angleterre, pour la pêche de la baleine ; la construction des moulins à farine ; deux machines pour les cartiers, (*the wire-cutter and bender ;*) le méchanisme de Folsom et de Brigg pour faire des cloux avec du fer en plaques ; le traineau de Philadelphie sur un plan incliné ; la machine de Mason pour éteindre le feu ; l'horloge de clocher que le vent remonte, dans le Connecticut ; le foyer de Franklin ; le poële de Rittenhouse ; la machine à battre le bled, d'Anderson ; le niveau de Rittenhouse ; l'hippopotame de Donnaldson et sa serrure à balance (*balance-lock,*) en sont des exemples pris dans le grand nombre.

Il est assez vraisemblable que tous les diamans et les bijoux portés par les citoyens des Etats-Unis, leurs femmes et leurs filles, n'égaleroient pas en valeur ceux qui forment quelquefois une partie de la parure d'un individu, en différens pays de l'Europe. *Tous les capitaux travaillent ;* il n'y a point en Amérique de classe d'hommes, et il n'y a que fort peu d'individus, à l'époque active de la vie, qui existent sans suivre les affaires, ou quelque profession, ou quelque emploi, ou quelque métier. *Tous les citoyens sont dans une attitude active.*

Dans aucun pays parvenu au même point de richesses, de culture et de civilisation, on ne trouve aussi peu de domestiques attachés au service personnel, dans les maisons les plus opulentes.

Les domestiques de ce genre ainsi que les valets de ferme, qui émigrent d'Europe et qui passent une, deux ou trois années avec économie et industrie au service d'une maison ou d'une ferme, trouvent souvent des occasions d'améliorer leur sort, en passant à quelque occupation honnête de commerce, de métier, de manufacture, ou d'agriculture, selon leur éducation, leurs connoissances et leurs talens. L'Amérique a peu d'attraits pour la classe dissipée et voluptueuse de la société; mais elle en a beaucoup pour les gens raisonnables économes et modérés. C'est un pays qui offre de grands moyens d'aisance et de prospérité aux gens qui ont une fortune honnête, et à ceux qui n'en ont qu'une médiocre, et *aux pauvres honnêtes et industrieux.* Une preuve singulière et bien satisfaisante de cette dernière assertion, c'est que *dans la cité et les libertés de Philadelphie, il y a très-peu de journaliers de l'église des Quakers, si même il y en a quelques-uns.* Cette société religieuse est très nombreuse, mais la sobriété, l'industrie et

l'économie de ses membres, met leurs pauvres en état d'améliorer promptement leur sort, dans un pays si favorable aux plus pauvres individus de la société.

Ceux des marchands et manufacturiers qui résident à la campagne, habitent, en général, de petites fermes ou de petits biens qui comprennent depuis un jusqu'à vingt acres de terre; et un assez bon nombre d'entr'eux vivent sur des fermes qui ont depuis vingt jusqu'à cent-cinquante acres de terre, qu'ils cultivent de leurs mains, et avec le secours de leurs femmes, de leurs enfans, de leurs domestiques et de leurs garçons; et quelquefois à l'aide d'ouvriers gagés pour cet effet. Ils ont aussi l'usage de louer une partie de leurs champs à un voisin qui a du tems ou des bras de reste, et qui paye son loyer avec une partie des récoltes. *Cette union des manufactures et de l'agriculture* est très avantageuse dans les fermes à grain, mais elle l'est encore davantage dans les fermes à prés ou à pâturages, où des heures de presque tous les jours, et une grande partie de chaque année, peuvent se dérober aux travaux de la culture et s'employer à ceux de quelque méchanique industrieuse, ou de quelque manufacture. Les gens dont je viens de parler, font souvent des voitures et des charrues, des outils

et des ustensiles; bâtissent des maisons et des granges, tannent des cuirs, fabriquent des chapeaux, des souliers, des bas, tournent, et travaillent divers autres objets d'habillement et de ménage, à la grande commodité et au grand avantage de leurs voisins. De la même manière, dans leurs momens de loisir et dans les saisons convenables, quelques fermiers fabriquent des cloux, de la potasse, de la cendre calcinée (*pearl ash*), des douvelles, des futailles, des cerceaux, des leviers, des manches de hache, du sucre d'érable etc. Dans les états méridionaux, les planteurs les plus judicieux instruisent avec soin leurs nègres, particulièrement les jeunes, les vieux, les infirmes et les femmes, à travailler aux manufactures ---- mesure également sage et humaine.

Un grand nombre des manufacturiers les plus heureux des Etats-Unis, sont des gens qui ont commencé par être journaliers et quelquefois premiers ouvriers, dans les atteliers et les manufactures de l'Europe, et qui ayant amassé quelque argent par leur industrie, leur économie et leur sagesse, se sont établis pour leur compte, avec avantage, en Amérique. Peu ont manqué de réussir. La perspective est moins belle pour ceux qui n'ont l'habitude de travailler qu'à des objets couteux et recher-

chés d'ostentation et de luxe. En général toutes les branches de luxe ont moins de chances de succès, *à moins qu'on ne puisse les pousser à un point considérable par les machines ou le secours des eaux.* Dans ce cas elles prospéreront comme les autres, pourvu que les fonds nécessaires y soient employés. ---- On fait déjà, en Amérique, quelque consommation de ces belles choses, et leur exportation y est aussi libre que dans aucun pays du monde, sans accise, ni droits.

D'après les déclarations du gouvernement des Etats-Unis et d'après les présomptions les plus fortes, les vues de ce gouvernement paroissent tendre à maintenir *la paix, la liberté et la sûreté.* On n'a pu encore imputer à ce gouvernement, ni à la nation, des intrigues auprès des cours étrangères, ni de s'être interposés en secret, ni ouvertement, dans les affaires des autres pays. Ils n'ont point manifesté d'ambition déréglée, en cherchant à faire des conquêtes, séparément, ou unis à une autre nation; car ils n'ont pas même cherché à former une marine, (1) ou à lever une grande armée sans utilité.

---

(1) *L'armement naval actuel a été évidemment autorisé par la nécessité de réprimer les pirates barbares-*

Les Etats-Unis ont donné une attention sans relâche et prudente aux moyens qui mettent un pays en état de conduire à une issue heureuse et avantageuse, des guerres entreprises par nécessité, sans ambition, et purement pour se défendre. En cultivant avec industrie tous les arts de la paix, ils ont conservé et perfectionné *l'organisation militaire de la masse entière des citoyens en état de porter les armes.* Ils ont rétabli le crédit public, comme un moyen indispensable pour la guerre; et ils ont encouragé, avec succès, tous les arts qui peuvent créer ou procurer avec promptitude, tout ce qui est nécessaire pour les armemens de terre et de mer. Dans leur conduite envers les créanciers de l'état, tant étrangers que nationaux, ils ont paru, à quelques citoyens intelligens, avoir fait encore plus que ne demandoit la justice. Par un amour égal de l'équité et par des motifs de prudence, ils ont sanctionné, par un acte formel du peuple, un traité qui reconnoît les prétentions des sujets d'un autre pays, à qui l'on reprochoit d'avoir enfreint ou

---

ques; et les mesures relatives à l'augmentation des troupes réglées, à la milice choisie (select militia) *et aux fortifications, manifestement fondée sur les raisons de précaution et de défense les plus justes et les plus nécessaires. Avril, 1794.*

négligé d'exécuter des articles de ce traité même. S'abstenant, avec le plus grand scrupule, de former des intrigues et de prendre aucune influence dans les affaires des autres nations, on ne peut douter qu'ils ne se gardent avec soin des intrigues et des influences de ce genre dans leurs affaires domestiques et qu'ils ne répriment, avec mécontentement et d'une manière efficace, jusqu'à l'apparence de pareils projets.

INSTRUCTION

pour ceux qui auroient envie de passer

EN AMÉRIQUE,

écrite il y a quelques annees par le Docteur

BENJAMIN FRANLIN.

Plusieurs personnes qui habitent l'Europe, ayant exprimé de bouche, ou par lettres, à l'auteur de cet écrit qui est bien instruit de l'état de l'Amérique septentrionale, le désir de se transporter et de s'établir dans ce dernier pays, dont elles ont conçu, par ignorance, des idées et une attente qui lui semblent également fausses; il a cru qu'il pourroit se rendre utile et éviter à des personnes, à qui ils ne pourroient être avantageux, des voyages et des déplacemens coûteux et désagréables, en donnant, sur cette partie du monde, des notions plus claires et plus exactes, que celles qu'on paroît s'en être généralement formé jusqu'ici.

Il voit que dans l'imagination de beaucoup de gens, les habitans de l'Amérique septentrionale sont riches, en état de récompenser tous les genres de talens et disposés à le faire; qu'ils sont en même tems tout-à-fait neufs dans les sciences et que par conséquent les étrangers

habiles dans les lettres, les beaux-arts etc. doivent être en grande estime dans ce pays, et assez bien payés, pour s'enrichir promptement eux-mêmes; qu'il y a aussi en Amérique un grand nombre d'emplois à donner que les nationaux ne sont pas en état de remplir; et que les personnes de condition étant rares parmi eux, des étrangers distingués par leur naissance doivent être fort respectés et obtenir facilement les meilleurs de ces emplois, dans lesquels ils feroient leur fortune; que les gouvernemens mêmes, pour encourager l'émigration des européens, non seulement payent les frais personnels de leurs voyages, mais concèdent des terres *gratis* aux étrangers, leur donnent des nègres pour leurs travaux, et leur fournissent des bestiaux et des ustensiles de labourage. Toutes ces idées sont extravagantes et ceux qui passeroient en Amérique avec des espérances fondées sur elles, s'en verroient sûrement frustrer.

La vérité est qu'il y a réellement, dans ce pays, fort peu de gens aussi misérables que les pauvres d'Europe, mais qu'il y en a aussi fort peu que l'on appellât riches dans ce continent. L'Amérique est plutôt le pays d'une heureuse médiocrité. Il y a peu de grands propriétaires territoriaux et peu de tenanciers. La plûpart des habitans cultivent leurs propres ter-

res, exercent le commerce, ou quelque métier. Très-peu sont assez riches pour vivre sans rien faire de leurs revenus, ou pour débourser les prix exorbitans qu'obtiennent en Europe, les tableaux, les statues, l'architecture, et les autres ouvrages de l'art, plutôt curieux qu'utiles. C'est pour cela que les génies que l'Amérique a produits dans ces différens genres, ont tous quitté leur pays pour l'Europe, où ils pouvoient être mieux récompensés. Il est vrai que les lettres et les sciences exactes sont en estime en Amérique, mais, en même tems, elles y sont plus répandues qu'on ne le croit; il y existe déjà neuf colléges ou universités, dont quatre dans la Nouvelle Angleterre; et les cinq autres dans les provinces de New-York, New-Jersey, Pensylvanie, Maryland et Virginie; toutes pourvues de savans professeurs; sans compter les petites académies. On y élève la jeunesse dans la connoissance des langues et des sciences nécessaires pour exercer la théologie, la jurisprudence et la médecine. Les étrangers, il est vrai, ne sont pas exclus de ces professions, et à cet égard l'accroissement rapide de la population dans tout le pays, leur donne une perspective d'être employés, qu'ils partagent avec les nationaux. Les offices et emplois civils sont rares; il n'y en a point, comme en

Europe, de superflus; et c'est une règle établie, dans quelques-uns des états, qu'on ne doit rendre aucun office assez lucratif, pour qu'il devienne désirable. Le 36ème article de la constitution de Pensylvanie porte expressément ces mots: *Comme tout homme libre, s'il n'a pas une propriété suffisante, doit, pour se conserver indépendant, exercer quelque profession, métier, commerce, industrie, ou occuper quelque ferme dont il puisse vivre honnêtement; il ne sauroit y avoir de nécessité, ni d'utilité à établir des places lucratives, qui font naître ordinairement dans ceux qui les possèdent ou qui les briguent, un esprit de dépendance et de servitude qui dégrade des hommes libres, et parmi le peuple, les factions, les querelles, la corruption et le désordre. En conséquence, toutes les fois que par l'accroissement des salaires, ou autrement, un emploi sera devenu assez lucratif pour attirer plusieurs prétendans à la fois, les profits de cet emploi devront être diminués par la législature.*

Comme ces idées prévalent plus ou moins dans tous les Etats-Unis, il ne vaut pas la peine qu'un homme qui a de quoi vivre chez lui, s'expatrie dans l'espérance d'obtenir en Amérique un emploi civil lucratif; et quant aux

emplois militaires, la paix les anéantit, puisqu'alors les armées sont licenciées. Ce seroit encore avec moins de raison qu'une personne passeroit en Amérique, sans autre recommandation que sa naissance. C'est un effet de valeur en Europe, mais on ne peut le transporter sur une place où il perde plus qu'en Amérique. On n'y demande pas d'un étranger, *qu'est-il?* mais, *que sait-il faire?* S'il possède quelque art utile, il est le bienvenu; s'il l'exerce et qu'il se conduise bien, il sera respecté de tout le monde. Mais un simple homme de qualité, qui à ce titre veut vivre aux dépens du public, par quelque emploi, ou quelque salaire, sera généralement méprisé. Le laboureur est honoré dans ce pays, et l'artisan y est honoré de même, parce qu'ils s'occupent d'utiles travaux. Le peuple dit en proverbe, que le bon Dieu lui-même est un artisan et le plus grand artisan de l'univers; et il est plus admiré, plus respecté, pour le génie, la variété, l'utilité de ses ouvrages, que pour l'ancienneté de sa famille. Le peuple aime encore et cite souvent l'observation suivante d'un nègre. Boccarora, disoit-il, (c'est par ce mot qu'il désignoit un blanc,) Boccarora fait travailler li noir; fait travailler cheval, fait travailler li boeuf, fait travailler tout, mais na pas cochon. Cochon na

pas travailler; li manger, li boire, li promener, li droumi, quand li voulé, li vivé comme un mouché. (1) D'après ces opinions, un américain auroit plus d'obligations à un généalogiste, qui prouveroit que tous ses ancètres et ses parens depuis dix générations, ont été laboureurs, forgerons, charpentiers, tourneurs, tisserands, tanneurs, cordonniers même et par conséquent des membres utiles de la société, que s'il pouvoit prouver seulement qu'ils ont été des *gentlemen*, ne faisant rien de profitable, mais vivant dans l'oisiveté, du travail des autres; des êtres purement *fruges consumere nati*, et d'ailleurs parfaitement inutiles, jusqu'à ce que, par leur mort, leur propriété, comme le corps du monsieur cochon du nègre, vienne à être dépêcée et mangée.

Quant aux encouragemens que le gouvernement donne aux étrangers, ils ne sont vraiment que le résultat naturel des bonnes loix et de la liberté. Les étrangers sont bien reçus, parce qu'il y a encore place pour eux et que par conséquent ils ne peuvent inspirer aux habi-

---

(1) *C'est ainsi que les nègres prononcent monsieur. J'ai cru devoir traduire dans le patois créole des nègres français ce passage que le Dr. Franklin a écrit dans le patois des nègres de la Nouvelle Angleterre.* (N. du T.)

tans aucune jalousie; les loix leur donnent une protection suffisante et par là ils n'ont pas besoin de celle des grands; et chacun peut jouir en sûreté des fruits de son industrie. Mais celui qui n'apporte pas une fortune, doit, en effet, travailler et être industrieux. Un ou deux ans de résidence donnent tous les droits de citoyen; mais quelle qu'ait été autrefois la conduite du gouvernement, il ne paye plus aujourd'hui des étrangers pour devenir colons, en les défrayant de leur passage, en leur donnant des terres, des nègres, des ustensiles et des bestiaux, ni en leur faisant aucun autre avantage. En un mot, l'Amérique est le pays du travail et nullement ce que les anglois appellent *Lubberland*, et les français *pays de cocagne*, (1) où l'on dit les rues pavées de pains d'épices, les maisons couvertes de gâteaux, et où les volailles courent toutes rôties, criant: *venez et mangez-moi.*

Quelles sont donc les classes d'hommes pour qui il seroit avantageux de passer en Amérique; et quels sont les avantages qu'elles pourroient raisonnablement y espérer?

La

(1) *C'est aussi ce que les allemands nomment* Schlaraffenland.

La terre est à bon marché dans ce pays, parce qu'il renferme des forêts immenses encore vuides d'habitans et qui probablement ne seront pas occupées d'un siècle. Une propriété de cent acres de terre fertile et boisée peut être acquise, sur les frontières, en plusieurs endroits, pour huit ou dix guinées, et par conséquent un établissement y seroit facile pour des jeunes gens, courageux et bons travailleurs, qui entendroient l'agriculture et le soin des troupeaux, à peu près les mêmes dans ce pays qu'en Europe. Un peu d'argent épargné sur les gages honnêtes qu'ils recevroient d'abord en travaillant pour les autres, les mettroit en état d'acheter un terrein et de commencer leur plantation, aidés de quelque crédit et de la bonne volonté de leurs voisins. Beaucoup de pauvres gens émigrés d'Angleterre, d'Irlande, d'Ecosse et d'Allemagne, sont devenus par ce moyen de riches fermiers, au bout de quelques années; au lieu que dans leurs pays où toutes les terres sont occupées et le prix du travail très-bas, ils n'auroient jamais pu sortir de l'état d'indigence où ils étoient nés.

La salubrité de l'air, un climat salutaire, l'abondance des provisions, l'encouragement que donne à se marier de bonne heure la certitude de pourvoir par l'agriculture, à la subsistance

de sa famille, sont autant de causes d'une augmentation de population rapide, en Amérique; augmentation qu'auroit encore l'affluence des étrangers. De là vient qu'on y désire toujours un plus grand nombre d'artisans de tous les genres utiles et nécessaires, afin de fournir à ces cultivateurs, des maisons, des meubles, et les ustensiles les plus grossiers, qu'on ne peut apporter aussi commodément d'Europe. Des ouvriers passables dans tous les arts méchaniques de cette espèce, sont sûrs de trouver de l'emploi et d'être bien payés de leurs ouvrages; aucune loi n'empêchant les étrangers d'exercer l'industrie qu'ils possèdent, et aucune permission ne leur étant nécessaire pour cela. S'ils sont pauvres, ils peuvent commencer comme journaliers ou valets; et avec de l'économie, de l'industrie et de la sagesse ils deviennent bientôt maîtres, s'établissent, se marient, élèvent une famille, et deviennent de respectables citoyens.

De même, des personnes qui avec des fortunes ou des capitaux médiocres, ont beaucoup d'enfans à pourvoir, et qui voudroient leur donner de l'industrie et assurer des héritages à leur postérité, trouveront en Amérique beaucoup plus de moyens d'y parvenir qu'en Europe. En Amérique, ils pourront apprendre et pratiquer des arts méchaniques et lucratifs, sans encourir

une dégradation humiliante; ils n'en seront, au contraire, que plus respectés; et de petits capitaux placés sur des terres, augmentant tous les jours de valeur, par l'accroissement de la population, donneront l'espérance solide de laisser dans la suite à ces enfans des fortunes considérables. Celui qui écrit ceci, connoît plusieurs exemples de vastes terreins, achetés sur ce qui étoit dans le tems la frontière de Pensylvanie, à raison de dix livres sterling par 100 acres, et qui, vingt ans après, lorsque les établissemens s'étoient étendus fort au de-là, se sont vendus couramment, encore incultes, à raison de trois livres sterling l'acre. L'acre américain est le même que celui d'Angleterre ou de Normandie.

Ceux qui veulent connoître l'état du gouvernement en Amérique, feront bien de lire les constitutions des différens états, et les articles de confédération qui lient le tout ensemble, pour les objets du bien général, sous la direction d'une assemblée appellée Congrès. Ces constitutions ont été imprimées, par ordre du congrès, en Amérique; on en a fait aussi deux éditions à Londres et on en a publié dernièrement à Paris, une bonne traduction française.

Différens princes de l'Europe ayant dernièrement pensé qu'il leur seroit avantageux de fabriquer dans leurs propres états tous les objets de

manufactures, afin d'en diminuer l'importation, ou de la rendre inutile, ont cherché à débaucher les ouvriers des autres pays, en leur donnant des salaires plus forts, des privilèges, etc. D'après cela, plusieurs personnes se disant habiles en divers genres de grandes manufactures, ont imaginé qu'on auroit besoin d'elles, en Amérique, et que le congrès seroit disposé à imiter les princes dont nous venons de parler. Elles ont proposé en conséquence de venir s'établir dans ce continent, à condition qu'on payeroit leur passage, qu'on leur donneroit des terres, des salaires fixes et des privilèges exclusifs pour un certain nombre d'années. Ces personnes en lisant les articles de la confédération, verront que le congrès n'a pas de pouvoirs à cet effet, ni de fonds destinés à cet usage; et que des encouragemens de cette espèce ne peuvent être donnés que par les gouvernemens particuliers de chaque état. Au reste cela s'est fait rarement en Amérique; et alors même, il est encore rare qu'on ait réussi à établir des manufactures, dont le pays n'étoit pas encore préparé à favoriser l'entreprise faite par des particuliers. Le travail y est en général trop cher et les ouvriers difficiles à conserver, parce que chacun aspire à devenir maître, et que le bas prix des terres en engage un grand nombre à quitter les métiers pour l'agriculture.

Quelques manufactures ont cependant réussi et se continuent avec avantage; mais, en général, ce sont celles qui ne demandent que peu de bras, ou celles qui agissent en grande partie par des machines. Les objets qui sont trop volumineux et d'une trop petite valeur, pour supporter les frais du transport, peuvent souvent être fabriqués dans le pays à meilleur marché qu'on ne les importe, et les manufactures de ces objets seront avantageuses partout où l'on pourra trouver un débit suffisant. Les fermiers en Amérique recueillent, il est vrai, beaucoup de lin et de laine; on n'en exporte point et tout se fabrique dans le pays, mais ce sont des manufactures domestiques qui travaillent pour chaque ménage. On a tenté plusieurs fois, en différentes provinces, de faire de grands achats de laine et de lin, pour employer des fileurs, des tisserands etc. former de grands établissemens et en tirer des quantités considérables de marchandises de laine et de toiles; mais ces projets ont manqué généralement, les objets de la même valeur s'important à meilleur marché. D'un autre côté, lorsqu'on a sollicité auprès des gouvernemens, pour qu'ils encourageassent de pareils projets par des avances, ou par des impositions sur l'importation des marchandises de cette espèce, ces gouvernemens ont généralement refusé, sur ce principe: que si le tems de cette

manufacture étoit arrivé pour le pays, des particuliers pourroient en former l'entreprise; que s'il ne l'étoit pas, ce seroit une folie de vouloir forcer la nature. De grands établissemens de manufactures, demandent un grand nombre de pauvres qui travaillent pour de petits gages; ces pauvres existent en Europe; mais on ne les trouvera point en Amérique, avant que toutes les terres n'aient été occupées et cultivées, et que l'excédant de la population ne pouvant obtenir de terres, n'ait besoin de travail et d'emploi. Les manufactures de soie sont, dit-on, propres à la France, et celles de draps à l'Angleterre, parce que chacun de ces pays produit en abondance les matières premières respectives. Mais si l'Angleterre veut avoir des manufactures de soie, comme de draps, et la France des manufactures de draps comme de soie, ces opérations contre nature ne peuvent être soutenues que par des prohibitions réciproques, ou par des droits énormes mis par chacun de ces pays sur les marchandises de l'autre. Par ce moyen, les manufacturiers peuvent taxer plus haut le consommateur national, et les salaires plus forts qu'ils reçoivent ne les rendent ni plus riches, ni plus heureux; tout se borne à ce qu'ils boivent davantage et travaillent moins. Les gouvernemens de l'Amérique n'encouragent point de pareils projets.

Par là, les habitans ne sont taxés ni par le marchand, ni par l'ouvrier. Si le marchand demande un gain trop considérable sur des souliers importés, c'est du cordonnier qu'on les achète; et si celui-ci veut vendre trop cher, on s'adresse alors au marchand. Ainsi les deux professions se tiennent réciproquement en bride. Cependant, tout compensé, le cordonnier fait sur son travail en Amérique, un gain beaucoup plus considérable qu'en Europe. Il peut ajouter à son prix une somme presque équivalente à tous les frais de transport et de commission, de chance et d'assurance, que le marchand doit nécessairement compter à l'acheteur. Il en est de même pour tous les ouvriers dans les autres arts méchaniques. C'est pour cela qu'en Amérique, les artisans, en général, vivent avec plus d'aisance qu'en Europe; et ceux qui sont bons économes, pourvoient honnêtement aux besoins de leur vieillesse et à l'établissement de leurs enfans. Les gens de cette classe pourront donc trouver leur avantage à passer en Amérique. Dans les anciens pays de l'Europe peuplés et civilisés depuis longtems, les professions, les arts, les métiers, les occupations de l'agriculture, sont tellement remplies, qu'il y est difficile à un pauvre homme qui a des enfans, de les placer de manière à gagner, ou à apprendre les moyens de

gagner une subsistance honnête. Les artisans qui craignent de se former des rivaux pour l'avenir, ne veulent prendre des apprentifs qu'à des conditions onéreuses d'avances ou de pension, que les parens sont hors d'état de remplir. Ainsi les jeunes gens ne pouvant apprendre aucun art utile, sont réduits pour vivre, à se faire soldats, valets, ou voleurs. En Amérique l'accroissement rapide de la population éloigne toute idée de rivalité, et les artisans prennent volontiers des apprentifs, dans l'espérance, qu'après les avoir formés, ils profiteront de leur travail pendant les autres années de leur service. De cette manière, il est aisé pour les pauvres familles de faire instruire leurs enfans; car les artisans désirent tellement d'avoir des apprentifs, que plusieurs donnent même de l'argent aux parens qui veulent leur engager leurs enfans en apprentissage depuis l'âge de dix et de quinze ans jusqu'a vingt et un. Par ce moyen beaucoup de parens pauvres ont pu, à leur arrivée dans le pays, lever assez d'argent pour acheter des terres suffisantes à leur établissement et à l'entretien du reste de leur famille, par les travaux de l'agriculture. Ces contrats d'apprentissage se passent devant un magistrat qui en règle les conditions, suivant la raison et la justice; et ce magistrat, ayant en vue de former pour l'avenir un citoyen utile,

oblige le màître à s'engager par écrit non seulement à fournir à l'apprentif, le logement, la nourriture, la boisson, le vêtement et le linge, pendant le tems de son service, et à l'expiration de ce tems, un habillement complet, mais encore à lui apprendre à lire, à écrire, à compter, et à s'instruire convenablement dans l'art et la profession de son maître, ou dans quelque autre qui puisse lui assurer, dans la suite, une existence et le mettre en état d'élever à son tour une famille. Une copie de cet engagement est remise à l'apprentif ou à ses amis, et le magistrat en tient un régître, auquel on peut avoir recours, en cas que le maître manque à en exécuter quelques conditions. Ce désir des maîtres d'avoir plus de bras à leur service, les engage à payer le passage à des jeunes gens des deux sexes qui s'obligent, à leur arrivée, à les servir pendant un, deux, trois et quatre ans. Ceux qui ont déjà appris quelque métier s'engagent pour un terme plus court, à raison de leur habileté et de la valeur immédiate de leurs services; et ceux qui ne savent encore rien, s'obligent pour un terme plus long, eu égard à l'art qu'on va leur enseigner et que leur pauvreté ne leur eut pas permis d'apprendre dans leur patrie.

La médiocrité presque générale de fortune qui domine en Amérique, obligeant les habi-

tans à faire quelque chose pour vivre, les vices qui naissent de l'oisiveté y sont beaucoup moins connus. L'industrie et l'occupation continuelle sont de grandes conservatrices des moeurs et de la vertu des nations. Aussi les exemples dangereux pour la jeunesse sont-ils plus rares en Amérique; considération consolante pour les parens. On peut ajouter à cela avec vérité, que la religion véritable, sous ses diverses dénominations, y est non seulement tolérée, mais respectée et pratiquée. L'athéisme est inconnu dans ce pays; l'incrédulité y est rare et secrette; et les personnes les plus pieuses peuvent y vivre jusqu'à un âge avancé, sans être jamais scandalisées, par la rencontre d'un athée ou d'un incrédule; et l'Être suprême semble avoir manifesté son approbation de la tolérance et de l'humanité réciproque des différentes sectes, par la prospérité remarquable dont il lui a plu de favoriser tout le pays.

FIN.

AB 125568

5

125568

X28M829

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-43902/fragment/page=0303

RENSEIGN

SUR

L'AMÉR

Rassemblés par THOM

ci-devant de M

TRADUITS DE

AVEC UNE



A HAMB

chez PIERRE FRAN

Imprimeur-L

1 7 9

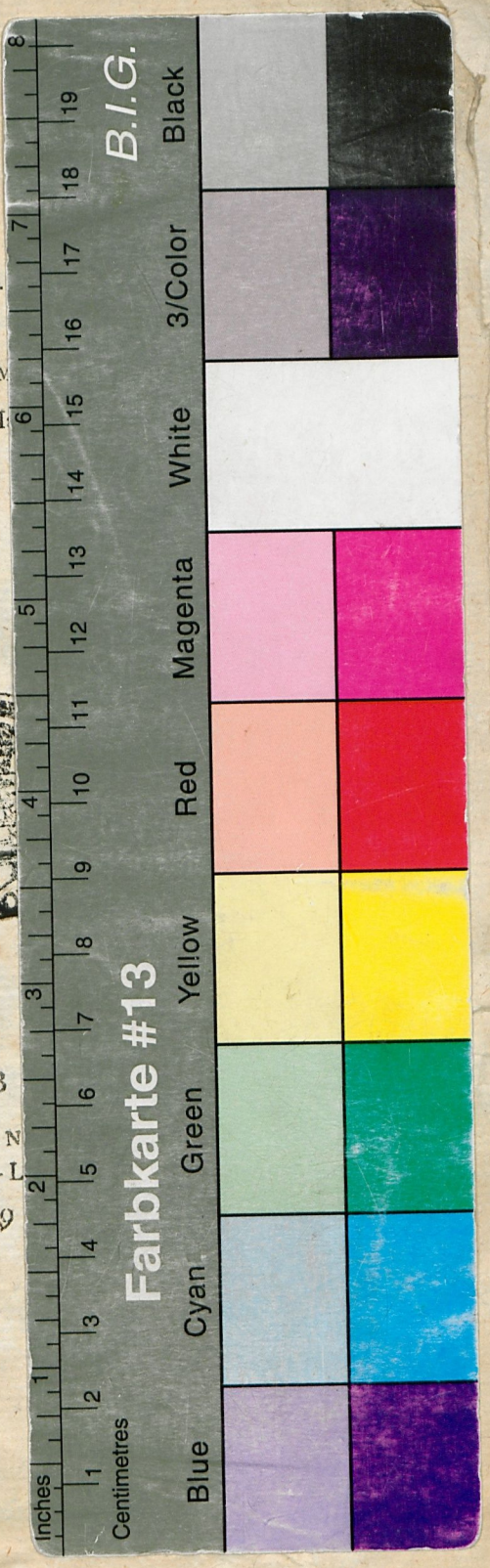

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-43902/fragment/page=0305